

281
MAU

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 533

**RABAN MAUR
CLAUDE DE TURIN**

**DEUX COMMENTAIRES
SUR LE LIVRE DE RUTH**

TEXTE LATIN

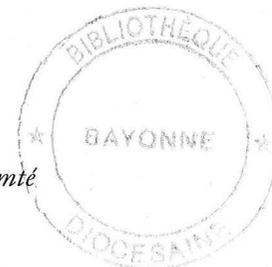
G. COLVENER et I.M. DOUGLAS

*INTRODUCTION, TRADUCTION,
NOTES ET INDEX*

PAR

Pierre MONAT

*Professeur honoraire
à l'Université de Franche-Comté*



LES ÉDITIONS DU CERF 29, Bd La Tour-Maubourg, PARIS
2009

La publication de cet ouvrage a été préparée avec le concours
de l'Institut des « Sources Chrétiennes »
(CNRS, UMR 5189-HiSoMA)

<http://www.sources-chretiennes.mom.fr>

La révision en a été assurée par Blandine SAUVLET

Imprimé en France
© Les Éditions du Cerf, 2009
<http://www.editionsducerf.fr>
ISBN : 978-2-204-09181-7
ISSN : 0750-1978

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Livre de la conversion, le *Livre de Ruth* devait très tôt susciter des discussions entre juifs et chrétiens : Ruth était-elle simplement une prosélyte devenue ancêtre de David, ou symbolisait-elle avant tout les nations, appelées à devenir l'Église, épouse du Christ ? Le personnage de Ruth figura donc assez vite dans les homélies, évoqué assez rapidement, à l'intention d'auditeurs qui connaissaient son histoire. Mais, pour trouver des commentaires suivis et exhaustifs de l'ensemble du livre, il faut attendre, semble-t-il, jusqu'à l'époque de la Renaissance carolingienne.

On sait que la véritable Renaissance de cette époque, au-delà d'un renouveau de l'étude des belles-lettres, fut une entreprise religieuse qui s'attacha à remettre en honneur l'étude de la Bible : le texte en fut révisé par Théodulf et surtout par Alcuin¹. En outre, sous l'impulsion de ce même Alcuin et de ses élèves, en particulier Raban Maur, l'étude de l'Écriture se fit selon de nouvelles méthodes. On la pratiqua au sein de groupes de travail (*scholae lectorum*, parallèles aux *scholae cantorum*) : un *lector* présentait aux *auditores* les divers commentaires des Pères portant sur le passage scripturaire ; puis venaient les *interrogationes* ou *quaestiones*, portant sur un point particulier, et les *responsiones* du responsable de groupe. Et c'est bien souvent la trace de ces séances de « travaux dirigés » que nous retrouvons dans les

1. Il présenta lui-même son édition à Charlemagne, pour la fête de Noël, en 801.

commentaires de ce temps : ainsi s'expliquent l'aspect un peu morcelé de ces textes, les hésitations et les contradictions qui les émaillent.

C'est de cette époque que datent les deux commentaires présentés ici, celui de Raban Maur et celui de Claude de Turin : tous deux élèves d'Alcuin, ils ne semblent pourtant pas avoir utilisé une source commune immédiate¹. Mais on verra que, même s'ils apparaissent tardivement dans l'histoire de l'exégèse, ils s'enracinent l'un et l'autre profondément dans une longue et très ancienne tradition ecclésiale, dont les maillons intermédiaires nous échappent encore.

1. Cf. *infra* p. 159.

SIGLES

<i>CCL</i>	<i>Corpus Christianorum, Series Latina</i> , Turnhout.
<i>CCM</i>	<i>Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis</i> , Turnhout.
<i>ÉAMA</i>	<i>Collection des Études Augustiniennes. Moyen Âge et Temps Modernes</i> , Paris.
<i>LXX</i>	Septante.
<i>MGH</i>	<i>Monumenta Germaniae Historica</i> , Berlin.
<i>PG</i>	<i>Patrologia Graeca</i> , éd. J.-P. Migne, Paris.
<i>PL</i>	<i>Patrologia Latina</i> , éd. J.-P. Migne, Paris.
<i>PLS</i>	<i>Patrologiae Latinae Supplementum</i> , éd. A. Hamman, Paris.
<i>SC</i>	<i>Sources Chrétiennes</i> , Paris.
<i>VL</i>	Vieille Latine.

RABAN MAUR

**COMMENTAIRE
SUR LE LIVRE DE RUTH**

monde intellectuel de l'Europe, ont été considérées, jusqu'au seuil de l'époque moderne, comme une étape capitale de l'exégèse biblique, et donc de la réflexion théologique¹.

La méthode d'exégèse

L'ouvrage de Raban se présente sous la forme d'une explication linéaire, le texte y est cité verset par verset : c'est celui de la Vulgate, avec quelques variantes sans grande importance². Chaque verset est suivi de son explication. Le lecteur moderne, habitué de la critique historique, ne manquera pas d'être surpris, souvent même déçu, car il est rare que Raban éclaire les détails qui peuvent susciter les questions les plus immédiates. Que l'épisode se passe « en des temps très anciens » ne semble guère soulever de problème à ses yeux : rien de ce qui se rapporte en particulier à l'histoire, à la géographie, aux usages du peuple juif, n'est explicité³. Pas un mot sur l'institution du lévirat, rien sur le rôle du goël, qui constituent pourtant le fondement coutumier et juridique de la prise en charge de Ruth par Booz, et donc un des ressorts essentiels de l'action. Il n'y a, dans le commentaire, aucun élément de ce qu'on appellera plus tard l'exégèse historico-critique. Il est vrai que Raban semble se méfier d'une méthode trop littérale de lecture des textes qui avait, pense-t-il, causé la perte du peuple juif⁴.

Son œuvre est, en revanche, le triomphe de l'exégèse allégorique. Dès les premières lignes, l'évocation de la famine

1. Voir P. RICHÉ, *Instruments de travail et méthodes de l'exégète à l'époque carolingienne*, coll. *Bible de tous les temps, Le Moyen Âge et la Bible*, Paris 1984, p. 147-161. Du même : *Écoles et enseignement dans le Haut Moyen Âge*, Paris 1999³.

2. Cf. *infra* p. 26-27.

3. Le « rite de la sandale » (cf. XIII, 6) est expliqué par le texte biblique lui-même et non par le commentaire de Raban.

4. Il écrit, en I, 2 : « ... la Loi elle-même a été corrompue par les usages juifs, et les Psaumes et les Prophètes, ainsi même que les Histoires divines, n'ont plus été compris en vérité, selon leur nature, mais ont été faussés par une interprétation absurde qui s'en tenait à un sens charnel. »

suscite immédiatement la question : « Que signifie... ? » Il n'en recherche ni les causes, ni les manifestations, mais la signification : celle-ci représente, à ses yeux, une prise de conscience, par certains juifs, de l'insuffisance de la Loi de la Synagogue, et un appel adressé à Dieu par les hommes qui ont faim « d'écoute du Verbe de Dieu ». L'allégorie est bien souvent mise au service de la polémique contre les juifs, ou du moins de la thèse selon laquelle le christianisme parachève un judaïsme qui aurait trahi sa mission, en interprétant les récits divins non pas selon leur sens véritable, mais selon leur sens littéral.

Ce système d'interprétation s'applique d'abord aux noms propres. Le procédé n'est pas nouveau, les Anciens, grecs et juifs surtout, y recouraient généreusement. Il est d'autant plus fécond que, pour certains noms, les traditions proposaient diverses étymologies et que, même avec une seule étymologie, on pouvait éclairer le même personnage de plusieurs façons et discerner en lui différentes figures. De façon générale, Raban adopte les interprétations proposées par Jérôme dans son *Liber interpretationis hebraicorum nominum*¹.

Voici quelques exemples empruntés au premier chapitre, qui pourront montrer comment procède Raban. Pour Élimélech, il retient l'interprétation qui se fonde sur la traduction par *Deus meus rex*². Dans un premier temps, il propose de voir en lui l'image du Décalogue, époux de la Synagogue (Noémi), et père de deux fils qui représentent respectivement l'ordre royal et l'ordre sacerdotal. Mais,

1. Ouvrage publié dans le CCL 72 : cette édition reproduit celle de P. de Lagarde, dont elle donne en marge la pagination et dont elle reprend les *indices*. Selon un usage devenu courant, c'est à elle que nous renverrons par l'abréviation « Lag. »

2. Le Midrash explique que ce nom est le signe de son attitude arrogante (« La royauté doit me revenir »).

tout aussitôt, sans aucune forme de transition, il présente une seconde explication que, dit-il sans autre précision, il emprunte à « d'autres » : Élimélech (« Dieu mon roi »), devient alors tout naturellement image du Christ, qui est accompagné d'une Noémi devenue son Église, et de deux fils qui représentent les prophètes et les apôtres. Pour interpréter les noms de ces deux fils¹, Raban reprend textuellement Jérôme² et propose, pour Maalon, *de fenestra* ou *a principio* (« de la fenêtre », ou « depuis l'origine »), pour Chéliou, *consummatio* (« accomplissement ») : dès lors, le premier représente les prophètes, première forme de la lumière de la foi, manifestée aux origines pour ainsi dire à travers une fenêtre ; le second, *consummatio*, qui est susceptible de deux interprétations contradictoires (« achèvement / accomplissement »), est lu par Raban de façon positive : il n'y voit pas la mort, fin de toute chose, mais l'accomplissement par les apôtres de l'œuvre commencée par les prophètes. Les noms des deux brus moabites se prêtent aussi à diverses interprétations. Pour Orpha, Raban ne retient que celle qui traduit son nom par *ceruix eius*, sa nuque³ ; or on sait que, dans la Bible, quand Dieu veut reprocher aux juifs leur entêtement, il parle d'un peuple à la nuque raide. Mais si Orpha signifie implicitement « entêtée », comment se fait-il que, plus tard, elle n'ait pas persisté à suivre Noémi ? Raban ignore, ou veut méconnaître, la réaction de bon sens qu'on trouve dans le Midrash : c'est qu'elle a « tourné sa nuque » à sa belle-mère en refusant de la suivre. Cela ne l'empêche pas de suggérer deux explications : l'obstination d'Orpha (dans son

1. Leur sens étymologique est d'autant plus discuté qu'on ne les trouve nulle part ailleurs dans l'Écriture. On s'accorde toutefois maintenant à comprendre le premier comme signifiant « disparition », et le second « consommation » : le Midrash dit d'ailleurs que leurs seuls noms suffisent à indiquer qu'ils disparurent de la surface du monde.

2. JÉRÔME, *Nom.Hebr.*, Lag. 34, CCL 72, p. 102 et Lag. 32, 5, CCL 72, p. 99 (cf. p. 40, n. 1).

3. Certains proposent aussi « chamois », « nuage », « crinière »...

paganisme) la ramène vers ses dieux ; c'est assez logique, et c'est à cela qu'il s'en tiendra au chapitre III. Mais, si l'on pose en principe méthodologique que l'Écriture, à elle seule, peut et doit fournir les clés de l'Écriture, *ceruix eius* doit nécessairement renvoyer non pas aux païens, mais aux juifs : dès lors, cette païenne, qui porte comme nom ce qui était presque une épithète de nature donnée par Dieu au peuple juif, peut être considérée comme l'image des juifs devenus chrétiens, ces croyants venus de la circoncision, caractérisés par la robustesse et la solidité de leur foi. Orpha, c'est finalement la robustesse, et celle-ci peut s'exercer dans le cadre du paganisme ou du christianisme. Pour Ruth, Raban dispose, dans son *onomasticon*¹, de trois équivalents, *uidens*, *festinans*, *definiens* : « celle qui voit² », « celle qui se hâte », « celle qui décide ». Après les avoir tous rappelés, il décide de voir en Ruth « celle qui se hâte » vers Dieu. Et il peut alors deviner dans les deux brus une image de l'Église primitive, faite de juifs dont la foi (comme celle d'Orpha) est « robuste », et de païens convertis « qui se hâtent » vers le salut. Tout cela en négligeant le fait essentiel que les deux jeunes femmes, l'une avec vigueur et l'autre avec rapidité, suivent des voies totalement opposées.

L'analyse des nombres

La méthode allégorique se fonde également sur l'analyse des nombres, qui se révèlent tout aussi riches de signification que les lettres. Certes, Raban ne se livre pas à la gématrie avec la subtile habileté des Rabbins, qui noteront que la valeur numérique des lettres du mot Ruth est de 613 et que, comme la Torah ajoute 606 commandements aux sept que contient déjà la loi naturelle, la Moabite peut représenter la convertie par excellence, celle qui a accepté d'ajouter les

1. JÉRÔME, *Nom.Hebr.*, Lag. 34, CCL 72, p. 102.

2. C'est l'interprétation retenue par le Midrash : « elle vit » = elle prit en considération les paroles de sa belle-mère.

606 commandements de la Loi à ceux qu'elle pratiquait déjà. Mais tout nombre rencontré par Raban dans le récit biblique fait l'objet d'une interprétation allégorique. En voici quelques-uns, cités par ordre numérique croissant. Les trois boisseaux d'orge glanés par Ruth montrent que l'Église se nourrit de sa foi en la Trinité. Les six mesures d'orge que lui donne Booz indiquent que c'est au sixième âge « que le Seigneur a accordé à l'Église des nations l'orge de la Loi pour sa nourriture¹ ». Les fils d'Élimélech vivent dix années en exil avant de mourir : ils annoncent ainsi les apôtres qui, après avoir prêché le *Décalogue*, quittent cette terre pour recevoir le *denier* du bonheur éternel. Quant aux dix anciens qui servent de témoins à Booz, ils représentent les patriarches de l'Ancien Testament qui ont respecté le *Décalogue*, ou encore les dix lépreux que le Christ envoie porter témoignage de leur guérison (*Luc* 17, 11-19). Mais surtout, étant donné que le *iota*, lettre initiale de *Iésous*, sert, en grec cette fois, à représenter le nombre dix², ce rassemblement de dix anciens qui donnent leur accord au mariage de Booz révèle que c'est par le nom de Jésus que le salut sera apporté aux nations. On pourrait continuer longtemps : tout est signifiant, les lieux, les détails du récit, depuis le grain de blé jusqu'à la goutte de vinaigre, des épis aux moissonneurs, de l'aire du battage à la sandale du parent de Booz. L'ingéniosité ainsi déployée ne manque pas de nous étonner.

L'explication canonique

Cependant, ces spéculations ne sauraient se réduire à l'examen, plus ou moins arbitraire et en ordre dispersé, de détails considérés comme signifiants. Pour Raban, comme

1. Raban se réfère ici implicitement à une répartition en « âges » de l'histoire du monde, dans laquelle se complaisaient les Pères, et particulièrement Augustin : ces six âges étaient celui d'Adam, celui de Noé, celui d'Abraham, celui de Moïse, celui de David et celui du Christ (cf. XI, 3).

2. Cf. p. 133, n. 1.

pour les Rabbins et les Pères de l'Église, l'Écriture s'explique avant tout par l'Écriture. Et, du fait que les fichiers bibliques se sont perfectionnés depuis le temps des premiers auteurs de *Testimonia*, comme il le dit lui-même dans une de ses *Lettres*¹, les liens d'hypertexte sont plus faciles à établir : ainsi se trouvent rapprochés, pour le meilleur et parfois pour le pire, des textes dont la parenté ne nous paraît pas toujours aussi évidente qu'à lui. Encore plus étrange est évidemment à nos yeux l'exégèse qui s'ensuit.

Revenons, par exemple, au passage dans lequel Raban se propose de montrer qu'Élimélech peut représenter le Christ². Après avoir posé, grâce à l'étymologie, une équivalence entre *Noemi* et *pulchra*, il cite le *Cantique des Cantiques* : *Pulchra es, amica mea* ; comme il admet, par hypothèse, que, dans l'ensemble du *Cantique*, c'est le Christ qui parle à son épouse, il se donne le droit de substituer *Noemi* à *pulchra* et d'en conclure qu'Élimélech, époux de Noémi, représente bien le Christ. Il est vrai qu'un peu plus loin dans le récit, Noémi, frappée par le malheur, demandera à être appelée *Mara*, l'amère ; qu'à cela ne tienne, il y a, dans ce même *Cantique*, une phrase dans laquelle l'épouse, hâlée, est appelée *Nigra*, la noire ; cela n'empêchera pas qu'elle soit également considérée par Raban comme figure de l'Église du Christ, mais dans les temps où celle-ci endure la persécution.

Selon le même procédé, et dans le même développement, la phrase d'allure banale où l'Écriture précise que les émigrés étaient *des Éphratéens de Bethléem de Juda*, permet à Raban de découvrir, par le biais de l'étymologie, des échos précurseurs du Nouveau Testament et l'annonce de l'envoi en mission des apôtres : si Éphrata signifie « qui porte des fruits », et Juda « proclamation », ces deux termes, pour Raban, annoncent à l'évidence les deux paroles (rapprochées

1. *Epist.* 5, 3.

2. I, 5.

par Raban pour la circonstance, puisqu'elles ne figurent pas chez le même évangéliste) par lesquelles le Christ charge ses disciples de diverses missions : *Allez et proclamez la bonne nouvelle du Royaume* (Lc 9, 13), puis *C'est moi qui vous ai retirés du monde, pour que vous alliez et que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure* (Jn 15, 16).

Ainsi encore, pour reprendre le passage consacré à Ruth, à la fin du premier chapitre, le fait que son nom puisse être traduit en latin par *festinans*, celle qui se hâte, conduit à un rapprochement avec un verset du *Psaume 67* (67, 32) : *Aethiopia festinait manus eius dare Deo...* (*L'Éthiopie s'est hâtée de se rendre à Dieu*). Le lien hypertextuel établi d'abord grâce à *festinare* est ensuite négligé au profit de *Aethiopia*, qui représente le monde païen. De la sorte, Ruth peut être proclamée image des convertis venus du paganisme, par opposition à Orpha, image des premiers chrétiens venus de la circoncision. L'exégèse fondée sur les rapprochements scripturaires retrouve les résultats de l'étymologie.

La virtuosité est la même dans l'interprétation des dernières lignes du livre¹. On sait que celles-ci sont constituées par une généalogie dont voici les derniers termes : *Booz engendra Obed, Obed engendra Isai, Isai engendra David*. Bien entendu, chacun de ces noms est porteur d'une signification : Obed, *seruiens*, signifie « servant », Isai, *incensum*, « sacrifice de l'île » ou « encens », et David, *fortis manu*, « qui a la main puissante », ou « désirable ». Mais c'est surtout leur enchaînement qui compte : « Ainsi celui qui sert Dieu avec ardeur lui offre un sacrifice agréable et de l'encens au suave parfum, par la pratique de vertus et l'application à la prière ; et c'est ainsi que, fortifié par la foi et la dévotion, il sera désirable et tout à fait agréable à Dieu. » Raban retrouve ce processus dans deux phrases du *Siracide* (peu lui importe qu'elles ne figurent pas dans le même chapitre) : l'une promet

1. XV, 8.

la force à celui qui fait l'aumône, l'autre à celui qui honore le Seigneur¹.

Booz et Ruth : le Christ et l'Église On ne laisse pas d'être étonné devant la profusion de détails pour lesquels Raban propose une interprétation symbolique, sans paraître se soucier des incohérences voire des contradictions ainsi induites. Cependant, le commentaire semble proposer une allégorie plus cohérente lorsque Raban en vient au dernier épisode, au cours duquel Booz organise judicieusement et légalement son union avec Ruth. Il n'y a plus alors que trois personnages en scène : Booz, Ruth, et ce parent plus proche, qui devrait avoir priorité sur Booz pour exercer son droit de goël et épouser Ruth. Les rôles sont fixés cette fois de façon plus claire : Booz figure le Christ, Ruth représente l'Église, et le parent anonyme reçoit le rôle de Jean-Baptiste. Il y a certes une certaine difficulté à soutenir que le précurseur est plus proche de l'Église que le Christ son époux. Voici en quels termes Raban y échappe² : « Cette parenté dans l'ordre du mystère, relève non pas d'un lien de la descendance, mais d'un décalage dans le temps (...) Jean était ainsi plus proche, car il était venu au monde le premier. » Et d'ailleurs, poursuit-il, l'équivalence entre le goël anonyme et le Baptiste est établie par le parallèle des propos que leur prête l'Écriture. Au refus du premier qui décline l'offre de Booz correspond la phrase bien connue que Jean adresse à ses propres disciples : *Il est celui qui viendra après moi, qui a été conçu avant moi, et dont je ne suis pas digne de délier la courroie de la sandale*³. Nous retrouvons ce dernier mot un peu plus loin : en effet, le parent, en acceptant de céder sa priorité à Booz, lui a donné sa sandale, en témoignage de sa parole, comme c'était l'usage. Et si Jean proclame qu'il n'est pas

1. Si 29, 12-13 ; 33, 1.

2. X, 11.

3. Jn 1, 26-27.

digne de délier la sandale du Christ, c'est qu'il considère lui-même que l'épouse n'est pas pour lui, mais pour le Christ¹. Dès lors, Jean pourra être considéré comme une figure de l'Ancienne Loi qui s'efface devant la Nouvelle.

Jusqu'ici, tout semblait assez clair. Mais Raban propose ensuite une autre interprétation², car il y a d'autres sandales dans l'Écriture, dont l'évocation s'impose dès lors que l'on parle de sandales. Dans le *Psautre* 59 (v. 10), lorsque Dieu promet son soutien à Israël, il proclame : *Sur l'Idumée, je jetterai ma sandale*, indiquant ainsi qu'il prendra possession de cette province, c'est du moins ce que nous ferait penser notre bon sens. Mais Raban s'avise alors que la sandale de cuir était faite de dépouilles d'animaux, qu'elle pouvait donc représenter la condition mortelle des humains, celle que le Christ a assumée dans son Incarnation. D'autre part, l'entrée dans le temps d'un être qui n'a pas de commencement est un mystère, donc quelque chose d'inextricable, une *ligatura*, dit Raban, un ensemble lié, en un mot, une sandale. Alors, la sandale que Jean-Baptiste n'est pas capable de dénouer, c'est le mystère de l'Incarnation, que, comme tout humain, il est incapable de comprendre.

Le Livre de Ruth dans l'histoire du salut

Si le *Livre de Ruth* est lu chaque année dans les synagogues à la Pentecôte, fête des moissons, ce n'est pas parce que l'essentiel de l'histoire se passe au temps de la moisson. C'est parce qu'il est considéré comme le livre de l'émergence de la maison royale de David³ : pendant qu'Élimélech fuyait devant son destin, Dieu préparait, en Ruth, l'avènement de la maison de David, qui devait être une

1. XIII, 7.

2. XIII, 8-9.

3. La généalogie qui le clôt l'indique clairement : si elle fait partie du texte original, elle révèle les intentions du narrateur ; si elle est un ajout, elle témoigne de l'esprit dans lequel, assez tôt, le livre a été interprété.

force fédératrice, sur laquelle ne devait donc peser aucun soupçon d'indignité. Ruth était certes étrangère, mais le livre montrait qu'elle devait être considérée comme une convertie, une prosélyte, et que son union avec Booz était légale. Très vite, semble-t-il, les chrétiens ont repris cette lecture, en se contentant de lui donner un prolongement. Quand, au seuil de son Évangile, Matthieu compose une généalogie du Christ, il y intègre les ancêtres de David depuis Pharès, c'est-à-dire la liste sur laquelle se clôt le *Livre de Ruth*. Il précise toutefois que Jobed (Obed) était fils de Booz et de Ruth, et la Moabite n'est plus seulement admise de façon implicite, elle prend alors une place officielle. Aux yeux des premiers exégètes chrétiens, l'évangéliste avait l'intention de faire comprendre que le Christ, comptant une étrangère parmi ses ancêtres, appartenait ainsi à l'humanité tout entière.

Face à ces deux grilles de lecture si nettement tracées, les essais exégétiques de Raban peuvent sembler confus, hésitants, et même parfois contradictoires. Il faudrait toutefois préciser, pour sa défense, que nous ne lisons sans doute pas son œuvre dans une édition conforme à ses vœux, et l'état actuel de la tradition manuscrite ne permet guère d'en espérer une¹. On sait, en effet, par la Préface à son *Commentaire sur saint Matthieu*, qu'il avait rassemblé, en citant leurs auteurs, les travaux d'un certain nombre de ses prédécesseurs. Mais les éventuelles indications marginales qui eussent permis de les identifier ont dû disparaître au cours de la transmission du texte, et, de ce fait, là où nous pensons repérer des contradictions, peut-être n'y a-t-il qu'accumulations mal balisées². Ainsi nous échappe, dans la lecture des détails, l'intention

1. Cf. p. 26.

2. On serait même en droit d'entretenir des doutes sur l'existence même de ces indications car, lorsque Raban oppose deux explications l'une à l'autre, il ajoute « les uns affirment ceci » et « d'autres soutiennent cela » : précisions qui eussent été inutiles s'il avait auparavant fait mention explicite de chacune des sources.

que Raban explicite clairement au début et à la fin de son ouvrage. Celui-ci, en effet, s'ouvre sur une prière : Raban voudrait obtenir de Dieu la grâce de montrer « qu'une étrangère a été associée par grâce au peuple de Dieu » ; et il conclut son ouvrage en espérant que son lecteur aura compris que « les oracles des patriarches et des prophètes se rapportent au don de notre Seigneur, Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Rédempteur ».

Le *Commentaire* se pose dès lors non plus comme un simple essai d'exégèse, mais comme la proposition de multiples regards sur le texte, dont chacun n'exigera pas nécessairement d'être inscrit dans la même logique que les précédents. Méditation sur le texte enrichie par les méditations des autres, cette lecture féconde de l'Écriture fut longtemps celle que les religieux pratiquèrent comme une rencontre quotidienne avec Dieu, ce qu'ils appelaient la *lectio divina*.

LES SOURCES

L'étude de cette sorte de méditation ne peut être aussi rigoureuse et aussi exigeante que celle d'un traité méthodique, la *lectio scholastica* qui se développera plus tard. Ainsi la question des sources de Raban demeure-t-elle passablement obscure, et nous ne pouvons guère proposer à ce jour que les deux séries de remarques suivantes.

Nos recherches chez les prédécesseurs de Raban ne nous ont pas permis de rencontrer de commentaire suivi du *Livre de Ruth*. Cassiodore déclare explicitement qu'il n'en a pas trouvé¹. Chez les grecs, Origène lui avait consacré quelques lignes et Théodoret quelques pages². La *PL* donne bien, dans ses tables, une liste assez importante de Pères qui ont cité ce

1. *Inst.* 1, 2.

2. ORIGÈNE, *Rut. Cat.*, PG 12, 989 ; THÉODORET DE CYR, *Rut. Qu.*, PG 80, 518-528, s'attache essentiellement à en tirer des leçons morales.

livre ; mais il s'agit presque toujours de discussions pour savoir si celui-ci doit figurer, dans le Canon, à la suite du *Livre des Juges* ou être reporté dans les *Écrits*. Et lorsqu'il y a rencontre entre Raban et l'un de ces prédécesseurs, c'est le plus souvent sur une « évidence allégorique » (Ruth, figure des nations venues à l'Église ou épouse du Christ représenté par Booz¹ ; ou encore le parent qui cède ses droits à Booz, figure de Jean-Baptiste rappelant la préséance du Christ²), dont aucun détail précis ne permet d'affirmer que l'un est source de l'autre ; et l'on ne saurait s'étonner de « rencontres » sur la valeur symbolique attribuée aux nombres, qui ne peuvent apporter d'argument décisif en faveur d'une filiation³.

Faute d'identifier ces sources, on peut au moins en proposer un classement. Une famille a dû naître dans le cadre des discussions entre juifs et chrétiens : elle oppose aux lectures juives (qu'elle ne nomme pas) l'accomplissement des Écritures par le Christ et l'Église. Ruth, en qui les juifs voient une image des prosélytes accueillis par Israël, est transformée en une Ruth « spirituelle », figure des nations accueillies au sein de l'Église. Il n'y a rien là que d'assez habituel. En revanche, un certain nombre d'explications semblent être nées au sein même de l'Église primitive chrétienne : ce sont celles qui voient en Orpha l'image de l'Église venue de la circoncision, et en Ruth celle de l'Église venue des nations⁴. C'est ainsi qu'Orpha, dont le nom est interprété par *nuque*, peut représenter l'entêtement du païen qui retourne à ses

1. ORIGÈNE, *Rut. Cat.*, PG 12, 989 ; AMBROISE, *Luc* 3, 30, SC 45, p. 137 ; ISIDORE, *Iud.* 9, PL 83, 390-391 (repris dans BÈDE, *Quaest. super Librum Ruth*, PL 93, 429).

2. AMBROISE, *Luc* 3, 34, SC 45, p. 139.

3. En XIV, 2, Raban rappelle que le *iota* initiale de *Iésous* correspond au nombre dix, image de salut universel : l'explication se rencontre déjà chez Isidore (*Iud.* 9, 7, PL 83, 392), mais on reconnaissait souvent cette signification au nombre dix (on la retrouve chez Claude de Turin, § 24, cf. *infra*, p. 183).

4. I, 11 ; III, 6.

dieux ou du converti qui retourne au paganisme, mais aussi la fermeté et la constance des premiers juifs convertis au christianisme. Dans ce cas, une source partielle, sinon immédiate, du moins lointaine, du commentaire de Raban, pourrait dater d'une époque très ancienne de l'histoire de l'Église, celle où l'on faisait encore nettement la distinction entre circoncis et païens.

LE TEXTE

Le *Commentaire sur Ruth* nous est connu par un seul manuscrit, et par l'édition de Colvener, reproduite par la *PL*¹. Le manuscrit conservé à Madrid (*M*) date du XIV^e siècle et n'est pas de la meilleure qualité². Confusions et omissions y sont nombreuses³. Ce manuscrit à la fois tardif et fautif ne saurait constituer à lui seul le fondement d'une édition. Les manuscrits utilisés par Colvener donnaient certainement un texte plus proche de l'original. C'est donc le texte de cet éditeur que nous donnons ici, en corrigeant ses erreurs matérielles évidentes, et en empruntant à *M*, éventuellement, telle ou telle leçon qui pourrait paraître plus assurée.

Un apparat critique léger indiquera les leçons divergentes de *M* quand il ne s'agit pas de grossières erreurs ou de simples variantes orthographiques ; cela, en particulier pour les citations scripturaires, car, dans ce cas, toutes les variantes peuvent apporter un témoignage intéressant sur les formes latines du texte biblique.

1. *Rabani Mauri opera*, éd. G. Colvenerius, Köln 1617, *PL* 108, 1199-1224.

2. Madrid, BN 102 (254 ; B 5) ; Stegmüller n°7032.

3. Les omissions ne sont relevées dans notre apparat que pour les *capitula* et les chapitres I, III et X.

LE TEXTE BIBLIQUE

Le *Livre de Ruth* est très bref. Raban peut donc citer intégralement chaque section avant de la commenter phrase par phrase. La version latine qu'il en propose est pratiquement celle de la Vulgate ; pour les *Psaumes*, la version utilisée est plus proche de la *iuxta LXX* que de la *iuxta Hebraeos*. La plupart des écarts avec le texte publié par Dom Weber¹ sont des omissions mineures, quelques inversions de mots, des modifications de conjonction ou des variations de temps. Dans quelques cas, lorsque l'écart est plus important, le texte de Raban est alors proche de celui de l'édition sixto-clémentine².

Il en va de même pour les citations des autres livres de l'Écriture. Notre annotation signalera toutefois quelques passages dans lesquels le texte utilisé par Raban est un peu différent : variantes peut-être dans la transmission d'une Vulgate dont le texte était encore loin d'être fixé définitivement, mais aussi peut-être quelques « aménagements » du texte destinés à préparer le commentaire qu'il en propose. Toutefois, dans ces derniers cas, on ne saurait dire si la modification est de son fait ou si elle figurait déjà dans ses sources³.

1. *Biblia sacra iuxta uulgatam uersionem*, ed. minor³, Stuttgart 1984.

2. Chap. I, § 5, l. 2 - Rt 1, 2 : et duo filii *Raban*, e duobus filiis *Weber* ; IX, 1, 5 - Rt 3, 3 : lauare *Raban*, laua *Weber* ; XV, 4, 1 - Rt 4, 15 : qui *Raban*, quae *Weber* ; X, 15, 13 - Mt 6, 4 : absconso *Raban*, abscondito *Weber* ; X, 15, 17 - Mt 6, 6 : oraueris *Raban*, orabis *Weber*.

3. Voir par exemple p. 97, n. 1 ; p. 143, n. 2 ; p. 153, n. 1.

TEXTE ET TRADUCTION

CONSPECTVS SIGLORVM

- M* Madrid, BN 102 (254 ; B 5) ; Stegmüller
n°7032
- Col* *Rabani Mauri opera*, éd. G. Colvenerius,
Köln 1617 ; PL 108, 1199-1224

COMMENTARIUM IN LIBRUM RUTH

CAPITVLA

I. Transitus Elimelech et Noemi uxoris suae cum duobus liberis, de Bethleem Iuda in terram Moab, ut peregrinarentur ibi.

4 II. Quod ibi eis morantibus decem annis, ambo liberi eorum mortui sunt, Maalon uidelicet et Chelion, remansitque mulier orbata duobus liberis et marito.

8 III. Quod egressa Noemi de loco peregrinationis suae cum utraque nuru in terram Iuda reuerti disposuit, nurusque suas regredi in terram natiuitatis suae suasit.

IV. Quod Orpha reuertente, Ruth cum Noemi permansit ac in terram Iuda peruenit.

12 V. Quod messis hordeariae tempus hoc erat, quando Noemi cum Ruth, nuru sua, reuersa est in Bethleem.

16 VI. De eo quod Booz, cognatus Elimelech, uidens Ruth colligentem spicas remanentes post messorum suos, sciscitatus est quae esset haec mulier.

VII. Quod Booz iubet Ruth in agro suo sine molestia cuiuslibet spicas colligere, eamque ad prandium uocauit.

20 VIII. De eo quod Ruth usque ad uesperam in agro suo morans, et quae collegerat uirga excutiens, inuenit tres modios quos portans reuersa est ad socrum suam.

II, 4 morantibus : morarentibus *M* || 6 et marito : *om.* *M*
V, 12 hoc : tunc *M*

COMMENTAIRE SUR LE LIVRE DE RUTH

CHAPITRES

I. Départ d'Élimélech et de Noémi sa femme, avec leurs deux fils : ils quittent Bethléem de Juda et gagnent la terre de Moab, pour y vivre en exilés.

II. Alors qu'ils habitaient là depuis dix ans, leurs fils, Maalon et Chéliion, moururent tous deux, et la femme resta seule, privée de ses deux fils et de son mari.

III. Noémi ayant quitté le lieu de son exil, avec ses deux brus, décida de revenir dans la terre de Juda, et elle conseilla à ses brus de revenir sur le sol de leur naissance.

IV. Tandis qu'Orpha s'en retournait, Ruth resta avec Noémi et parvint en terre de Juda.

V. C'était le temps de la moisson des orges quand Noémi, accompagnée de Ruth, sa bru, revint à Bethléem.

VI. Booz, parent d'Élimélech, voyant Ruth ramasser les épis qui restaient derrière ses moissonneurs, demanda qui était cette femme.

VII. Booz ordonne que Ruth ramasse dans son champ, sans être inquiétée, tous les épis qu'elle veut, et l'invite au repas.

VIII. Ruth glana dans le champ de Booz jusqu'au soir, puis, en battant au fléau ce qu'elle avait glané, elle récupéra trois boisseaux qu'elle emporta en rentrant auprès de sa belle-mère.

IX. Consilium Noemi ad Ruth, qualiter sibi prouideat per ingenium futuras nuptias Booz.

24 **X.** Quod Ruth obediens consilio socrus suae notauit locum ubi Booz dormiebat et ueniens iuxta pedes se proiecit.

28 **XI.** Reuersio Ruth ad socrum ; quae portauit sex modios hordei, narrans socrui suae omnia quae facta fuerant.

XII. De ascensu Booz ad portam ciuitatis et collocutio eius ad consanguineum suum de accipienda Ruth ut suscitaret semen consanguinei sui defuncti.

32 **XIII.** Quod ipse nolens coram testibus suis soluebat homo calceamentum suum de pede, et tradidit Booz.

XIV. Quod Booz coram testibus firmavit nuptias Ruth, et quod eis cuncti deprecabantur prospere.

36 **XV.** De eo quod Ruth peperit filium Booz, nomine Obed, quem Noemi ponens in sinu suo, nutricis et gerulae officio fungebatur.

40 **XVI.** Recapitulatio generationis Booz a Phares filio Iudae usque ad Dauid filium Iesse.

IX. Le conseil de Noémi à Ruth : comment elle doit, par un stratagème, se préparer un mariage avec Booz.

X. Ruth, obéissant au conseil de sa belle-mère, repéra l'endroit où dormait Booz, elle y alla et se coucha à ses pieds.

XI. Retour de Ruth chez sa belle-mère ; elle lui a apporté six mesures d'orge et elle raconte à sa belle-mère tout ce qui s'est passé.

XII. Montée de Booz à la porte de la ville et dialogue avec son parent pour que celui-ci reçoive Ruth comme épouse, afin d'engendrer une descendance à son parent défunt.

XIII. L'homme, refusant l'offre, ôta la sandale de son pied en présence de ses témoins et la donna à Booz.

XIV. Booz, devant témoins, s'est engagé à épouser Ruth, et tous leur adressaient des vœux de prospérité.

XV. Ruth a mis au monde un fils de Booz, nommé Obed ; l'ayant pris sur son sein, Noémi jouait le rôle de nourrice et de grand-mère.

XVI. Récapitulation de la descendance de Booz, depuis Pharès, fils de Juda, jusqu'à David, fils de Jessé.

XII, 29 collocutio : colloquium *M*

XV, 37 gerulae : garrulae *M*

CAPVT I

1. Scrutantibus ergo historiam Ruth, supplicandum nobis
eum esse censemus qui de eius stirpe nasci uoluit et homo
inter homines conuersari, qui idem et Deus est, ut sua
4 gratia nos illustrare dignetur, quatenus aliqua de ipsa his-
toria sensu mystico ad laudem eius et ad utilitatem sanctae
Ecclesiae opportune nos proferre concedat : ut totum sit
8 ipsius muneris, et quod alienigena populo Dei dignanter
Dei praedicare permissus est.

Vnde primum consideremus quid illud significet quod
in capite ipsius historiae scriptum est.

2. **In diebus unius iudicis, quando iudices praecerant,
facta est fames in terra.** Quid enim significat *fames* ista
in terra in diebus iudicis unius, nisi quod, ob raritatem
4 spiritalium doctorum et magistrorum populi Dei, quibus
iudicandi auctoritas est delegata, *fames* non panis nec cibi,
sed audiendi uerbum Dei^a *in terra* nata erat Synagogae,
quando Lex ipsa per iudaicas traditiones corrupta est, ac
8 Psalmi atque Prophetiae, necnon et Historiae diuinae non

I, 1, 1 supplicandum nobis eum : supplicandum ei nobis *M* || 8 associata
est : ad societatem permissa est *M*

2, 1 quando : cum *M* || 6 erat synagogae : esse synagogae *M*

I. a. Cf. Am 8, 11

CHAPITRE I

1. Quand nous examinons l'histoire de Ruth, je pense
que nous devons adresser nos prières à celui qui a voulu
naître de sa lignée et vivre en homme parmi les hommes,
et qui est également Dieu : qu'il daigne nous illuminer
de sa grâce afin de nous accorder, en partant de cette his-
toire et en recourant à son sens symbolique, d'en mettre
heureusement en valeur quelques points, pour sa gloire et
l'intérêt de la sainte Église ; ainsi relèveront d'une même
grâce le fait qu'une étrangère a été associée par faveur
au peuple de Dieu et le fait qu'un homme sans aucune
éloquence a reçu la permission de prêcher la bonté et la
bienveillance de Dieu.

Examinons donc en premier lieu la signification de ce
qui est écrit au commencement de cette histoire.

2. **Aux jours d'un juge, à l'époque où les juges avaient
le pouvoir, il y eut une famine dans le pays.** Que signifie
donc *cette famine dans le pays, aux jours d'un juge*, sinon
que, du fait de la rareté des docteurs et des maîtres spiri-
tuels du peuple de Dieu, auxquels a été délégué le pouvoir
de juger, c'est une *famine* non de pain ou de nourriture,
mais d'écoute du Verbe de Dieu^a ¹, qui est apparue *sur
la terre* de la Synagogue, lorsque la Loi elle-même a été
corrompue par les usages juifs, et lorsque les Psaumes et
les Prophètes, ainsi même que les Histoires divines, n'ont

1. L'image est suggérée par Amos 8, 11 : *Mittam famem in terram, non
famem panis neque sitim aquae, sed audiendi uerbum Domini.* La prophétie
d'Amos se réalise dans la venue du Christ.

secundum suam proprietatem ueraciter intellectae, sed secundum carnalem sensum stulta interpretatione confusae sunt.

3. **Abiit itaque homo de Bethleem Iuda, ut peregrinaretur in regione Moabitide cum uxore sua et duobus liberis.** Hunc *hominem* quidam Decalogum Legis intelligi uoluerunt, *uxorem* autem eius Synagogam, et *duos filios*, duos honores siue dignitates qui temporibus Veteris Testamenti regiminis loco dominari uidebantur, hoc est, regalis honor atque sacerdotalis. Isti enim ordines non solum in gente Iudaeorum sed et in ceteris nationibus iure potestatis excellabant, atque ideo duarum plebium, Israelitarum uidelicet et Proselytorum quodammodo sibi copulam acquirebant, sicut temporibus Dauid et Salomonis atque aliorum regum factum est.

4. Alii autem ipsum *hominem* ad Dominum Iesum Christum referunt, qui per uirginem natus in *Bethleem Iuda, peregrinationem* huius mundi uisitare uoluit *cum uxore sua*, sancta uidelicet Ecclesia, quam exhibuit sibi formosam, non habentem maculam aut rugam, *et cum duobus liberis*, quos intelligere possumus duos ordines, hoc est prophetarum et apostolorum, qui bene *liberi* dicuntur, quia Redemptoris nostri sanguine a peccati iugo et uetusta seruitute liberati esse noscuntur.

10 confusae *M* : confusa *Col*

3, 5 dignitates *M* : ordines dignitatum *Col* || 7 enim *M* : quippe *Col* || 8 et : *om. M*

1. Je traduis deux fois *liberi*, car Raban joue sur le mot qu'il va reprendre à la ligne 9 par *liberati* (il est vrai que, dans les versets suivants du livre biblique, les fils sont désignés par *fili*, mais cette variation latine ne correspond à aucune distinction dans les textes hébreux ou grecs).

2. Raban suggère ici, sans choisir immédiatement entre elles, deux interprétations de l'histoire de Ruth. L'une pourrait être d'origine juive : les personnages, dans ce premier cas, représentent les institutions d'Israël, et l'histoire de Ruth montrera comment celles-ci se renouvellent pour

plus été compris en vérité, selon leur nature, mais ont été faussés par une interprétation absurde qui s'en tenait à un sens charnel.

3. **C'est pourquoi un homme partit de Bethléem de Juda pour vivre en exil dans le pays de Moab, avec sa femme et ses deux fils.** Cet *homme*, certains ont voulu qu'il soit interprété comme étant le Décalogue de la Loi ; *sa femme*, comme la Synagogue, et *ses deux fils* comme les deux charges ou les deux ordres de dignitaires que, aux temps de l'Ancien Testament, l'on voyait occuper un pouvoir correspondant à celui d'un évêque, c'est-à-dire l'ordre royal et l'ordre sacerdotal. Ces *deux* ordres, en effet, s'imposaient par le droit de leur puissance non seulement dans le peuple juif mais également dans toutes les autres nations ; et c'est pourquoi ils réalisaient en eux, en quelque sorte, l'unité de deux peuples, Israélites et Prosélytes, comme il advint aux temps de David, de Salomon et des autres rois.

4. Mais d'autres comparent cet *homme* au Seigneur Jésus-Christ qui, né de la Vierge Marie à *Bethléem de Juda*, a voulu faire l'expérience de *l'exil* en ce monde ; *avec sa femme*, c'est-à-dire l'Église, qu'il s'est présentée à lui-même glorieuse, sans souillure ni ride ; et *avec ses deux fils*, que nous pouvons interpréter comme les deux ordres, celui des prophètes et celui des apôtres, qu'à juste titre on appelle ses « enfants libres¹ », parce qu'on sait qu'ils ont été libérés du joug du péché et de l'ancienne servitude par le sang de notre Rédempteur².

que les Prosélytes soient accueillis par les Israélites. L'autre est d'origine chrétienne : le renouvellement annoncé est alors celui qui est apporté par le Christ ; il ne s'agit pas d'une révolution qui aurait « aboli » la Loi, mais de son « accomplissement », car les prophètes occupent, dans cette nouvelle économie, un rang égal à celui des apôtres. Cette égalité dans des rôles différents est encore soulignée plus bas, § 7. Il ne reste pas de trace de cette interprétation chez les prédécesseurs de Raban dont les œuvres nous sont parvenues.

5. **Ipse uocabatur Elimelech, uxor autem eius Noemi, et duo filii, alter Maalon et alter Chelion, Ephrathei de Bethleem Iuda.** Elimelech quippe interpretatur « Deus rex meus ». Et quis hoc nomine melius censi potest nominatus quam Saluator noster ? Ad quem Psalmista ait : *Intende uoci orationis meae, rex meus et Deus meus*^b. Et Apostolus : *Quorum patres, inquit, et ex quibus Christus secundum carnem, qui est super omnia Deus benedictus in saecula*^c.

6. *Vxor autem eius uocabatur Noemi*, hoc est « pulchra », cui sponsus in *Cantico Canticorum* ait : *Pulchra es, amica mea, suavis et decora sicut Hierusalem, terribilis ut castrorum acies ordinata*^d.

7. *Duo autem filii Elimelech erant Maalon et Chelion* ; quorum prior interpretatur « de fenestra », siue « a principio » ; alter autem « consummatio ». Sed prior bene potest per typum prophetas exprimere ; quia per ipsos, quasi « de fenestra », primum fidei lumen in orbem processit, ac ipsi ueri luminis, quod est Christus, primi praedicatores fuere. Sequens uero, qui interpretatur « consummatio », demonstrat apostolos, qui hoc quod prophetae per aenigma designauerunt apertis uocibus explanauerunt, atque ad « consummationem » pleni intellectus perduxerunt ; ad quos ipsa Veritas^e in Euangelio ait : *Beati*

5, 3 deus rex meus *M* : deus meus *Col*

7, 2 prior : unus *M* || 4 prophetas : quemdam prophetarum *M*

b. Ps 5, 3 c. Rm 9, 5 d. Ct 6, 3 e. Cf. Jn 14, 6

1. *Deus rex meus* : la leçon de *M* (qui contient *rex*, oublié par Colvener ou son modèle) reproduit la traduction du nom proposée par Jérôme (Lag. 34, 4, *CCL* 72, p. 102) ; elle s'impose ici, parce que le verset de *Psaume* que va citer ensuite Raban pour montrer que le texte s'applique bien au Christ, contient bien les deux titres, *rex* et *Deus*. Raban prend ainsi parti pour la seconde des lectures qu'il vient d'évoquer

5. **Lui s'appelait Élimélech, sa femme Noémi et ses deux fils, d'une part Maalon, d'autre part Chéliion ; c'étaient des Éphratéens de Bethléem de Juda.** Élimélech se traduit par « Dieu mon roi¹ ». Et à qui peut-on croire que cette désignation s'applique mieux qu'à notre Sauveur ? Car c'est à lui que le Psalmiste s'adresse en ces termes : *Sois attentif au cri de ma prière, ô mon roi, ô mon Dieu*^b ! Et l'Apôtre : *Eux à qui sont les pères et de qui est le Christ selon la chair, lui qui est au-dessus de tout, Dieu béni pour les siècles*^c.

6. *Sa femme s'appelait Noémi*, c'est-à-dire « la belle », celle à qui l'époux, dans le *Cantique des Cantiques*, dit : *Tu es belle, ma compagne, douce et charmante comme Jérusalem, redoutable comme un bataillon rangé*^d.

7. *Les deux fils d'Élimélech étaient Maalon et Chéliion* ; on traduit le premier par « de la fenêtre », ou « depuis l'origine » ; l'autre par « accomplissement ». Le premier peut fort bien représenter, de façon figurée, les prophètes : en effet, c'est en passant par eux, comme si c'était « d'une fenêtre », que la lumière de la foi s'est avancée pour la première fois sur le monde, et ces hommes furent les premiers prédicateurs de la vraie lumière qu'est le Christ. Quant à l'autre, que l'on traduit par « accomplissement », il représente les apôtres, qui ont expliqué par des paroles claires ce que les prophètes avaient énoncé en énigmes et qui l'ont conduit à « l'accomplissement » que constitue la pleine intelligence ; c'est à eux que la Vérité^e incarnée dit, dans l'Évangile : *Heureux les yeux qui voient ce que vous*

(cf. *supra* p. 38, n. 2). Si, pour les noms de Noémi et d'Élimélech, Raban reprend les interprétations de Jérôme (*ibid.*), il partage entre Maalon et Chéliion les qualificatifs que Jérôme attribue au seul Maalon (Jérôme ne propose pas, dans ce même passage, d'interprétation du nom de Chéliion ; mais, plus haut, en 32, 5, il a donné pour ce même nom, trois interprétations, dont la première est retenue par Raban, *consummatio, siue omnis dolor uel ab initio*).

12 *oculi qui uident quae uos uidetis, et aures quae audiunt quae uos auditis. Dico enim uobis quod multi prophetae et iusti uoluerunt uidere quae uos uidetis, et non uiderunt ; et audire quae auditis, et non audierunt*^f.

8. Isti ergo merito *Ephrathei* et de *Bethleem Iuda* exorti memorantur, quia pane caelesti satiati per praedicationem Euangelii fructus colligebant credentium populorum.
4 *Ephratheus* ergo « frugifer », et *Bethleem* « domus panis », atque *Iuda* « confessio » dicitur. Praecepit ergo Dominus discipulis suis in Euangelio ut turbas ipsi reficerent, dicens eis : *Vos date illis manducare*^g. Et item :
8 *Euntes, inquit, praedicate Euangelium regni*^h. Et item : *Ego, ait, elegi uos de mundo, ut eatis et fructum deferatis, et fructus uester maneat*ⁱ.

9. **Ingressique regionem Moabitidem, morabantur ibi ; et mortuus est Elimelech, maritus Noemi.** Ordinatis ergo ab ipso Domino doctoribus et ad salutem
4 hominum destinatis, qui in Iudaea primitus, secundum praeceptum Domini, oues quae perierant domus Israel^j, requirere certabant, subito Passio interuenit Redemptoris qui, posteaquam resurrexerit a mortuis, cum carne quam
8 assumpsit de homine pro hominibus, ascendit in caelum et sedit in dextera Dei ; remansitque sponsa ipsius, hoc est sancta Ecclesia, in incolatu istius mundi.

8, 2 quia : qui *M* || 9 deferatis : afferatis *M*

9, 1 ingressique *M* : ingressisque *Col* || 6 passio interuenit : uenit passio *M* || 8 in caelum : *om. M*

f. Lc 10, 23-24 g. Lc 9, 13 h. Mc 16, 15 i. Jn 15, 16
j. Cf. Mt 10, 6

voyez, et les oreilles qui entendent ce que vous entendez. Car je vous dis que beaucoup de prophètes et de justes ont voulu voir ce que vous voyez, vous, et ne l'ont pas vu, et ont voulu entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu^f.

8. Et on rappelle à juste titre que ce sont des *Éphratéens* venus de *Bethléem de Juda*, parce que, rassasiés du pain céleste, ils ont récolté, par la prédication de l'Évangile, les fruits que sont les peuples croyants. *Éphratéen* signifie « qui porte du fruit », *Bethléem*, « la maison du pain » et *Juda*, « la proclamation ». C'est pourquoi le Seigneur, dans l'Évangile, a prescrit à ses disciples de nourrir la foule en leur disant : *Donnez-leur vous-mêmes à manger*^g. Et aussi : *Allez et proclamez la bonne nouvelle du Royaume*^h. Et encore : *C'est moi qui vous ai retirés du monde, pour que vous alliez et que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure*ⁱ 1.

9. **Arrivés dans la région de Moab, ils y demeuraient ; 1, 2b-3a et voici que mourut Élimélech, le mari de Noémi.** Une fois que furent investis de leur mission par le Seigneur lui-même, et voués à faire le salut des hommes, ces docteurs qui, en commençant par la Judée, s'appliquaient, selon le précepte du Seigneur, à rechercher les brebis perdues de la maison d'Israël^j, voici que, soudain, survint la Passion du Rédempteur qui, ressuscité d'entre les morts, et avec la chair qu'il avait prise aux hommes pour sauver les hommes, monta au ciel et s'assit à la droite de Dieu ; et son épouse, c'est-à-dire la sainte Église, continuait à séjourner en ce monde.

1. On remarquera qu'à chacun des noms propres Raban fait correspondre une citation évangélique dans laquelle est explicitée la promesse implicite contenue dans son étymologie.

10. **Cum filiis suis** : sanctis utique doctoribus. **Qui acceperunt uxores Moabitides, quarum una uocabatur Orpha, et altera Ruth**, cum apostoli et praedicatores sancti duarum plebium sibi associabant consortium, quia alii ex ipsis directi sunt ad praedicandum in circumcisionem, alii uero ad gentes conuocandas in societatem fidei. Vnde apostolus Paulus ad Galatas scribens ait : *Qui enim operatus est Petro in apostolatu circumcisionis operatus est et mihi inter gentes. Et cum cognouissent gratiam quae data est mihi, Petrus et Iacobus et Iohannes, qui uidebantur columnae esse, dextras dederunt mihi et Barnabae societatis, ut nos in gentes, ipsi autem in circumcisionem^k, et cetera...*

11. Quod bene ipsa nomina mulierum exprimunt ; *Orpha* enim interpretatur « ceruix eius ». *Ruth* uero, « uidens », uel « festinans » siue « definiens ». Et quid per *Orpham*, nisi credentes ex Iudaeis, designantur ? qui « ceruicis » nomine rite nuncupantur ; quia robur fidei et fortitudinem bonae operationis post resurrectionem Domini ipsi primi acceperunt, unde et de primitiua in Ierusalem Ecclesia scriptum est : *Quia multitudinis credentium erat cor unum et anima una, nec quisquam eorum quae possidebat aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia¹.*

10, 4 plebium : urbium *M* || 5 praedicandum : praedicandam *M* || in : om. *M*

11, 3 definiens : diffiniens *M* || 10 erant : erat *M*

k. Ga 2, 8-9 l. Ac 4, 32

10. **Avec ses fils** : il s'agit des saints docteurs. **Ceux-ci prirent pour épouses des Moabites, dont l'une avait pour nom Orpha et l'autre Ruth** : ce fut quand les apôtres et les saints prédicateurs s'alliaient dans une communauté avec les deux peuples, car les uns furent envoyés prêcher auprès des gens de la circoncision, les autres appeler les nations à entrer dans la communauté de la foi. C'est pourquoi l'apôtre Paul, quand il écrit aux Galates, leur dit : *Car celui qui a agi en Pierre pour qu'il soit l'apôtre des circoncis a agi en moi pour que je sois l'apôtre des nations. Et quand ils reconnurent la grâce qui m'a été donnée, Pierre, Jacques et Jean, qui étaient considérés comme des piliers, nous donnèrent la main droite, à moi et à Barnabé, en signe de communion : nous serions, nous, pour les nations, et eux pour les circoncis^k, etc...*

11. Et cela, les noms des deux femmes l'expriment parfaitement : *Orpha*, en effet, se traduit par « sa nuque » ; *Ruth*, par « celle qui voit », ou « celle qui se hâte », ou encore « celle qui décide ». Alors, qui est désigné par *Orpha*, sinon les croyants venus des juifs ? En effet, on les désigne à juste titre par le mot « nuque » ; car la puissance de la foi et la force des belles œuvres, c'est précisément eux, les premiers qui, après la Résurrection du Seigneur, les ont reçues¹. Et c'est pourquoi il est encore écrit, à propos de l'Église primitive de Jérusalem : *Car la multitude de ceux qui avaient cru n'avait qu'un cœur et qu'une âme, et nul d'entre eux ne revendiquait pour sien ce qu'il détenait, mais tout leur était commun¹.*

1. La référence à la nuque (on sait que Dieu dénonce l'entêtement des juifs par l'image de leur nuque raide, cf. Dt 9, 6 *et pass.*) est appliquée ici aux juifs convertis, dont elle désigne alors la force d'âme (cf. Introduction p. 16-17).

12. Quid autem per *Ruth*, quae « uidentis » uel « festinantis » uel « definientis » nomine decoratur, nisi obedientia et credulitas gentium monstratur ? De
 4 qua Dominus per Psalmistam ait : *Populus quem non cognoui seruiuit mihi, ab auditu auris obediunt mihi*^m ;
 et item : *Aethiopia, inquit, festinauit manus eius dare Deo*ⁿ. Conuocabantur ergo hae duae plebes per doctores
 8 sanctos ad consortium fidei, et ad societatem electorum per Euangelium sunt copulatae, quatenus ex diuersis gregibus, secundum sententiam Domini, unum fieret ouile et unus pastor.

12, 3 credulitas *M* : crudelitas *Col* || 5 cognoui : cognouit *M*

m. Ps 17, 45 n. Ps 67, 32 (iuxta Hebr.)

12. Et que voir à travers *Ruth*, parée du nom de « celle qui voit », ou « celle qui se hâte », ou encore « celle qui décide », sinon qu'elle figure l'obéissance et la foi des nations ? C'est en parlant d'elle que le Seigneur dit, par la bouche du Psalmiste : *Un peuple que je ne connaissais pas s'est mis à mon service ; dès que leur oreille m'entend, ils m'obéissent*^m. Et aussi : *L'Éthiopie, dit-il, s'est hâtée de se rendre à Dieu*ⁿ 1. Ces deux peuples étaient donc appelés par les saints docteurs à la communauté de la foi, et, par l'Évangile, ils ont été unis à l'assemblée des élus afin que, de plusieurs troupeaux, selon la parole du Seigneur, il soit fait un seul bercail, un seul berger.

1. Tertullien déjà discernait une annonce du peuple chrétien dans ce *Psaume* 67 (*Iud* 3, 11, *CCL* 2, p. 1346-1347).

CAPVT II

1. Manseruntque ibi decem annis, et ambo mortui sunt, Maalon uidelicet et Chelion. Remansitque mulier orbata duobus liberis et marito. Et surrexit ut
4 in patriam pergeret cum utraque nuru sua de regione Moabitide. Audierat enim quod respexisset Dominus
populum suum et dedisset eis escas. *Manserunt ergo duo filii Elimelech* in terra peregrinationis suae *decem annis,*
8 *et mortui sunt* : cum apostoli et prophetae post perfectionem pii laboris quem habebant in doctrina plebium et exercitio uirtutum, de incolatu istius mundi ad caeleste regnum migrarunt, ut, pro expleto *Decalogo* mandatorum,
12 *denarium* acciperent aeternae beatitudinis.

2. *Remansitque mulier orbata duobus liberis ac marito* : cum sancta Ecclesia in peregrinatione huius mundi persistens post ascensionem Dominicam in caelos, corporali
4 praesentia carebat Saluatoris, licet maiestate diuinitatis cum ipsa sit semper. Sed neque ipsi apostoli et prophetae, post obitum praesentis uitae, corporali conuersatione cum ea
esse poterant, licet orationibus eorum et scriptis quotidie
8 adiuuetur.

II, 1, 3 et : ac M

2, 4 maiestate : maiestatem M

CHAPITRE II

1. Ils habitèrent là dix ans, et deux d'entre eux moururent, c'est-à-dire Maalon et Chéliion. La femme resta seule, privée de ses deux fils et de son mari. Puis elle se mit en route pour s'en retourner avec ses deux brus, de la campagne de Moab vers le pays de ses pères. Car elle avait appris que le Seigneur avait regardé son peuple et lui avait donné de la nourriture. *Les deux fils d'Élimélech habitèrent* donc dix ans sur la terre de leur exil, *puis ils moururent* : cela arriva lorsque les apôtres et les prophètes, après avoir achevé la tâche sacrée qu'ils accomplissaient en enseignant les foules et en pratiquant les vertus, quittèrent le domicile de ce monde pour le royaume des cieus, afin de recevoir, parce qu'ils avaient accompli les dix commandements, le *denier* de l'éternelle béatitude¹.

2. *Et la femme resta seule, privée de ses deux fils et de son mari* : cela arriva quand la sainte Église, demeurée dans l'exil de ce monde après l'ascension du Seigneur vers les cieus, était privée de la présence corporelle du Sauveur, même si, par la puissance de sa divinité, il est avec elle à jamais. Mais ni les apôtres ni les prophètes, après leur départ de la vie présente, ne pouvaient rester corporellement avec elle, même si elle est aidée chaque jour par leurs prières et leurs écrits.

1. La pièce d'argent d'un denier représente le salaire journalier d'un ouvrier vigneron (Mt 20, 2.8-10), donc la récompense que l'homme peut espérer au terme de sa vie humaine.

3. *Surrexit quidem mulier ut in patriam pergeret cum utraque nuru sua, eo quod audierat quod respexisset Dominus populum suum* : cum maximo studio hoc agit
 4 mater Ecclesia, ut plebes, quas apostoli et prophetae tempore suo instruebant, ad unitatem fidei et societatem religionis christianae perducatur ; quia, ueraciter Scriptura referente, didicit quod iustus numquam sit derelictus^a, nec
 8 semen eius egerit pane, illo uidelicet pane qui de caelo descendit, hoc est pane uitae, quem qui ueraciter manducauerit, non morietur in aeternum^b.

3. *La femme se mit en route pour s'en retourner avec ses deux brus, dans le pays de ses pères, car elle avait appris que le Seigneur avait regardé son peuple* : c'est ce que fait, avec la plus grande ardeur, notre mère l'Église, pour conduire à l'unité de la foi et à la communion de la religion chrétienne les foules que les prophètes et les apôtres, en leur temps, instruisaient ; car, comme l'atteste en toute vérité l'Écriture, elle enseigne que le juste n'est jamais abandonné^a, et que jamais sa descendance ne manquera de pain, de celui, bien entendu, qui est descendu du ciel, c'est-à-dire le pain de la vie, car celui qui consomme ce pain en vérité ne mourra jamais^b.

CAPVT III

1. Egressa est itaque de loco peregrinationis suae cum
utraque nuru, et iam in uia posita reuertendi in terram
Iuda, dixit ad eas : « Ite in domum matris uestrae,
4 faciat Dominus uobiscum misericordiam, sicut fecistis
cum mortuis et mecum ; det uobis inuenire requiem
in domibus uirorum quos sortiturae estis » et osculata
est eas, et caetera... Quid est quod haec mulier aduer-
8 sando nuribus suis resistere uidetur ne secum in terram
Israel pergant, nisi quod sancta Ecclesia non indiscrete sed
rationabiliter ea quae agenda sunt, agit, et quae recipienda
recipit ? sicut et apostolus Iohannes in sua epistola admonet,
12 dicens : *Nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus, si
ex Deo sint*^a.

2. Et ut probet quod dona Dei, quae in diuinis charis-
matibus consistunt, non inuitis sed uoluntariis offeruntur.
Gratia enim Christi, quae ultro offertur hominibus,
4 spontaneos quaerit acceptores, nec placebit Deo opus siue
donum quod malo expenditur animo. Vnde ipse Dominus
in Lege ab Israel primitias expetens, locutus est ad Moysen,

III, 1, 10 quae² : om. M

2, 4 placebit : placuit M || 5 quod malo : quod in malo M

III. a. 1 Jn 4, 1

CHAPITRE III

1. Elle partit donc du lieu de l'exil avec ses deux 1, 7-9b
brus, puis, une fois en chemin pour retourner dans la
terre de Juda, elle leur dit : « Allez dans la maison de
votre mère, que le Seigneur témoigne envers vous sa
miséricorde, comme vous l'avez fait envers mes morts
et envers moi-même ; qu'il vous donne de trouver du
repos dans la maison des maris que vous obtiendrez » ;
et elle les embrassa, etc... Que signifie le fait que cette
femme, s'opposant à ses brus, semble vouloir les empêcher
de la suivre en terre d'Israël, sinon que ce n'est pas de
manière inconsidérée, mais avec sagesse, que la sainte Église
accomplit ce qu'elle doit accomplir et reçoit ce qu'elle doit
recevoir ? C'est d'ailleurs le conseil que donne l'apôtre
Jean dans son épître, en disant : *Ne faites pas confiance à
tout esprit, mais éprouvez les esprits pour voir s'ils sont de
Dieu*^a 1.

2. C'est aussi pour montrer que les dons de Dieu, qui
sont faits des charismes divins, ne sont pas accordés aux
hommes malgré eux, mais quand ils le veulent bien. Car
la grâce du Christ, qui est spontanément accordée aux
hommes, requiert des gens qui l'acceptent librement, et une
œuvre ou un don accompli dans de mauvaises dispositions
ne plairait pas à Dieu. C'est pourquoi le Seigneur lui-même,
qui, dans la Loi, demandait des prémices à Israël, s'adressa

1. Citation de 1 Jn 4, 1 pour montrer que Noémi est une image
de l'Église pratiquant le discernement vis-à-vis de ceux qui se pensent
inspirés.

dicens : *Loquere filiis Israel ut tollant mihi primitias : ab omni homine qui offert ultroneus, accipietis eas*^b. 3. Hinc et ipse Saluator in Euangelio legisperito tentanti respondit : *Si uis ad uitam ingredi, serua mandata*^c. Et item : *Si uis perfectus esse, uade, uende omnia quae habes et da pauperibus, et habebis thesaurum in caelo, et ueni, sequere me*^d. Vbi enim cuiusque uoluntas requiritur, iam non necessitas imponitur, sed electio melioris proprio arbitrio relinquatur.

4. Ceterum si ad Synagogam praedicta uerba reflexeris, potest ei conuenire, quia <non> retrahit eos qui ad fidem Christi conuenire cupiunt, et maxime illud ubi, 4 *superata ueritate, infirmam se agnoscit et effetam, dicens : « Reuertimini, filiae meae, cur uenitis mecum ? Num ultra habeo filios in utero meo ut uiros ex me sperare possitis ? Reuertimini, filiae Moabitae. Iam enim 8 senectute confecta sum, nec apta uinculo coniugali. Etiam si possim hac nocte concipere et parere filios, si eos exspectare uelitis donec crescant et annos impleant pubertatis, ante eritis uetulae quam nubatis. Nolite 12 quaeso, filiae meae, quia uestra angustia me magis premit et egressa est manus domini contra me. »* 5. Vide Synagogam confitentem ueritatem et superuenientes in se

3, 5 caelo : caelis *M*

4, 3 ubi : nisi *M* || 4 infirmam *M* : infirmum *Col* || 5 meae : mi *M* || 11 ante : antea *M*

b. Ex 25, 2 c. Mt 19, 17 d. Mt 19, 21

à Moïse en disant : *Dis aux fils d'Israël de prélever pour moi des prémices ; de tout homme qui les offre de bon cœur, vous les recevrez*^b. 3. C'est pour cette raison que le Sauveur aussi, dans l'Évangile, répondit à un homme qui connaissait la Loi et qui tentait de le mettre à l'épreuve : *Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements*^c. Et encore : *Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, et donnes-en le prix aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux ; puis viens, suis-moi*^d 1. Car dès lors que c'est à la bonne volonté de chacun qu'il est fait appel, ce n'est plus une contrainte qui se trouve imposée, mais le choix du meilleur parti qui est laissé à la décision individuelle.

4. D'ailleurs, si l'on reporte sur la Synagogue les paroles précitées, elles peuvent lui convenir, car celle-ci ne retient pas ceux qui désirent s'attacher à la foi du Christ ; cela est vrai, en particulier du passage où, vaincue par la vérité, elle reconnaît qu'elle est trop faible et ne peut plus avoir d'enfants, en disant : « **Retournez, mes filles ! Pourquoi venez-vous avec moi ? Est-ce que j'ai encore des fils dans mon ventre, pour que vous puissiez espérer avoir de moi des époux ? Retournez, mes filles, allez-vous en. Je suis maintenant accablée par la vieillesse et ne suis plus capable de m'unir à un époux. Et même si je pouvais, cette nuit, concevoir et engendrer des fils, à supposer que vous vouliez les attendre jusqu'à ce qu'ils grandissent et accomplissent les années de la puberté, vous serez des petites vieilles avant de vous marier. Ne le faites pas, je vous en prie, mes filles, car votre détresse, c'est moi surtout qu'elle accable, et la main du Seigneur s'est levée contre moi.** » 5. Voyez la Synagogue reconnaître la vérité, ne pas cacher les fautes 1, 11b-13

1. Dans ce passage destiné à montrer que la grâce divine ne force pas les hommes, les deux citations sont retenues parce qu'elles commencent par *si uis* : regroupement analogue à ceux des *testimonia*.

culpas non tacentem, a uiro ac filiis relictam, hoc est a Deo
 4 desertam, et regibus ac sacerdotibus suis priuatam, et iam
 sterilem atque infirmam ad concipiendos atque pariendo
 filios aptos ad seruitium Dei, quia hoc solummodo post
 aduentum Christi sanctae Ecclesiae reseruatam est.

6. Eleuata igitur uoce rursum flere coeperunt ; Orpha
 osculata est socrum ac reuersa ; Ruth adhaesit socru
 suae. Cui dixit Noemi : « En reuersa est cognata tua
 4 ad populum tuum et ad deos suos, uade cum ea. »
 Quae respondit : « Ne aduerseris mihi ut relinquam te
 et abeam ; quocumque perrexeris pergam, ubi morata
 fueris, et ego pariter morabor : populus tuus, populus
 8 meus, et Deus tuus, Deus meus. Quae te morientem
 terra susceperit, in ea moriar, ibique locum accipiam
 sepulturae. Haec mihi faciat Deus et haec addat, si
 non sola mors me a te separauerit. » Per has duas
 12 mulieres, quarum una licet dolorem separationis in luctu
 ostenderit, tamen a socru secessit, altera destinato animo
 cum illa perseuerauit, significatur distantia credentium.
 Nam alii post perceptam gratiam baptismi et societatem
 16 fidei retro ad errores pristinos relabuntur : quorum typum
 gessit Orpha, quae ad deos suos et ad populum suum
 reuersa est ; alii uero diffinito consilio et instanti studio
 sequuntur gratiam quam perceperunt ; quorum figuram
 20 Ruth expressit. 7. Haec ergo suadenti socru ut rediret cum
 socia in patriam suam, ait : *Ne aduerseris mihi ; quocumque
 perrexeris, pergam ; ubi morata fueris, et ego pariter morabor,*
 4 etc... Quae uox sine dubio typum manifestat fidei gentium :

7, 1 suadenti : persuadenti *M* || 3 pergam *M* : *om.* *Col*

qui pèsent sur elle, laissée là par son mari et par ses fils,
 c'est-à-dire abandonnée par Dieu, privée de ses rois et de
 ses prêtres, désormais stérile, et trop faible pour concevoir
 et enfanter des fils aptes au service de Dieu, car, après la
 venue du Christ, c'est exclusivement à la sainte Église que
 cela a été réservé.

6. Poussant alors des cris, elles recommencèrent à 1, 14-17
 pleurer. Orpha embrassa sa belle-mère et s'en retourna,
 mais Ruth s'attacha à sa belle-mère. Alors Noémi lui
 dit : « Voici que ta parente s'en est retournée auprès
 de son peuple et de ses dieux. Va avec elle. » Et celle-ci
 répondit : « Ne t'oppose pas à moi pour obtenir que
 je te laisse et que je m'en aille. Là où tu iras, j'irai ;
 là où tu demeureras, je demeurerai. Ton peuple sera
 mon peuple et ton Dieu sera mon Dieu. Dans le pays
 qui t'aura accueilli à ta mort, là je mourrai, et c'est
 là que j'aurai une place pour ma sépulture. Que Dieu
 fasse cela pour moi et qu'il y ajoute cela si ce n'est pas
 seulement la mort qui me sépare de toi. » À travers ces
 deux femmes, dont l'une a certes, par son chagrin, montré
 qu'elle souffrait de la séparation, mais a finalement quitté sa
 belle-mère, tandis que l'autre, l'âme résolue, a continué avec
 elle, c'est la différence entre les croyants qui est signifiée.
 Les uns, en effet, après avoir reçu la grâce du baptême et la
 communion de la foi, retombent dans les vieux péchés de
 leur vie antérieure : c'est de ceux-là qu'Orpha est la figure,
 elle qui s'en est retournée vers ses dieux et vers son peuple ;
 les autres, au contraire, avec une volonté affirmée et une
 ardeur persévérante, suivent la grâce qu'ils ont reçue : ce
 sont ceux-là que Ruth préfigure. 7. Ainsi, à sa belle-mère qui
 lui conseillait de retourner avec sa belle-sœur vers sa patrie,
 elle dit : *Ne t'oppose pas à moi pour obtenir que je te laisse et
 que je m'en aille. Là où tu iras, j'irai ; là où tu demeureras,
 je demeurerai,* etc... Cette parole donne une figure exacte
 de la foi des nations : en effet, l'Église venue des nations,

sic enim Ecclesia ex gentibus, ad Dominum conuocata,
 relicta patria sua, quod est idololatria, et omissa carnali
 conuersatione ac desideriiis, profitetur Dominum suum
 8 esse in quem sancti crediderunt, et illuc se ituram ubi
 caro Christi post Passionem ascendit, et pro eius nomine
 in hoc saeculo pati usque ad mortem, et cum sanctorum
 populo, patriarchis scilicet ac prophetis, consociandum ;
 12 de quorum societate, quod sanctis ex stirpe Abrahae
 uenientibus consociaretur, Moyses in Cantico ostendit,
 dicens : *Laetamini, gentes, cum populo eius*^e, id est, hi qui
 ex gentibus estis, credituri cum illis qui primi electi sunt,
 16 aeterna laetitia exsultate.

9 pro : ob *M* || 13 uenientibus : inuenientibus *M*

e. Dt 32, 43 ; cf. Rm 15, 10

appelée auprès du Seigneur, après avoir abandonné sa patrie,
 c'est-à-dire l'idolâtrie, après avoir renoncé à la vie terrestre et
 aux désirs de la chair, proclame que son Seigneur est celui
 en qui les saints ont cru, et qu'elle ira là où le corps du
 Christ s'est élevé après sa Passion, et qu'au nom du Christ
 elle souffrira dans ce siècle jusqu'à la mort, et qu'il faut
 s'unir au peuple des saints, c'est-à-dire aux patriarches et
 aux prophètes ; parlant de leur association, Moïse montre
 dans son Cantique qu'elle s'associera aux saints issus de la
 lignée d'Abraham, lorsqu'il dit : *Réjouissez-vous avec son*
peuple, vous les nations^e, c'est-à-dire vous qui êtes venus
 des nations et qui êtes appelés à croire en même temps
 que ceux qui ont été élus les premiers, soyez transportés
 d'une joie éternelle¹.

1. Ce paragraphe est presque littéralement emprunté à Isidore (*Ind.* 9, 1-2, *PL* 83, 390-391) ou à sa reproduction par Bède le Vénérable (*Quaest. in Ruth*, *PL* 93, 429). ~ Raban cite le Cantique de Moïse sous une forme latine qui correspond au texte de la LXX, celle qu'utilise Paul (Rm 15, 10). Ce verset a été très tôt et très souvent mis en œuvre par l'apologétique chrétienne depuis Justin (*Dial.* 130, 1-2), puis par Origène, Eusèbe de Césarée...

CAPVT IV

1. Videns ergo Noemi quod obstinato Ruth animo decreuisset secum pergere, aduersari noluit nec ultra ad suos reditum persuadere. Profectaeque sunt simul, et uenerunt in Bethleem ; quibus urbem ingressis, uelox apud cunctos fama percrebuit. Dicebantque mulieres : « Haec est illa Noemi », quibus ait : « Ne uocetis me Noemi, id est pulchram, sed uocate me Mara, hoc est amaram, quia ualde me amaritudine repleuit Omnipotens. » Destinato ergo animo plebs gentium secuta est sanctos praedicatores in terram sanctam, et in ciuitatem Dei Bethleem, ut ibi educata praepararetur ad suscipiendum sponsum, qui de stirpe Abrahae natus est ; semen uidelicet illud in quo benedicentur omnes nationes terrae^a.

2. Quod autem dicentibus mulieribus Noemi respondit : *Ne uocetis me Noemi, id est pulchram, sed uocate me Mara, hoc est amaram*, etc... significat quod sancta Ecclesia, tribulatione persecutionum pressa, praesentis mundi gaudia non amat, sed futuram gloriam quaerit in caelis. Vnde in *Cantico Canticorum* sponsa dicit : *Nigra sum, sed formosa, filiae Ierusalem, sicut tabernaculum Cedar, sicut pellis Salomonis. Nolite me considerare quod fusca sum, quia decolorauit me sol. Filii matris meae pugnaverunt contra me*^b. Si autem ad Synagoram referre uolueris praedicta uerba

IV, 2, 5 unde in : unde et in M

IV. a. Cf. Gn 22, 18 b. Ct 1, 5-6

CHAPITRE IV

1. Donc Noémi, voyant que Ruth, avec obstination, avait décidé de faire route avec elle, renonça à lui faire obstacle et à la persuader de retourner chez les siens. Elles se mirent en route ensemble et arrivèrent à Bethléem. Quand elles furent entrées dans la ville, rapidement la nouvelle vint frapper les oreilles de tous. Et les femmes disaient : « C'est la fameuse Noémi. » Et elle leur dit : « Ne m'appellez pas Noémi, c'est-à-dire belle, mais appelez-moi Mara, c'est-à-dire amère ; car il est certain que le Tout-Puissant m'a emplie d'amertume. » C'est donc d'une âme résolue que la foule des nations a suivi les saints prédicateurs vers la terre sainte et vers Bethléem, la cité de Dieu, pour que, après y avoir été éduquée, elle soit préparée à recevoir son époux, qui est issu de la lignée d'Abraham : c'est-à-dire cette descendance dans laquelle seront bénies toutes les nations de la terre^a.

2. Quant à la réponse de Noémi aux paroles des femmes, *Ne m'appellez pas Noémi, c'est-à-dire belle, mais appelez-moi Mara, c'est-à-dire amère*, etc..., elle signifie que la sainte Église, accablée par le tourment des persécutions, ne trouve pas son plaisir dans les joies du monde présent, mais aspire à la gloire future dans les cieus. C'est pourquoi dans le *Cantique des Cantiques*, l'épouse dit : *Je suis noire, mais charmante, filles de Jérusalem, comme les tentes de Cédar, comme les toiles de Salomon. Ne prenez pas garde à mon teint noirâtre : c'est le soleil qui a changé ma couleur. Les fils de ma mère ont combattu contre moi*^b. Mais, si c'est à la Synagogue que l'on veut appliquer les paroles de Noémi

Noemi, inuenitur agnouisse calamitatem suam, quam post aduentum Christi merito peruersitatis suae perpressa est :
12 atque ob hoc refugit se pulcherrimam uocari, quia tempora prosperitatis suae conspicit finiri.

mentionnées plus haut, on découvre qu'elle a compris le sens du malheur qu'elle endure après la venue du Christ, car elle l'a mérité par sa propre faute ; et si elle refuse d'être appelée très belle, c'est parce qu'elle se rend compte que le temps de sa prospérité est terminé.

CAPVT V

1. Venit ergo Noemi cum Ruth Moabitide nuru sua de terra peregrinationis suae, ac reuersa est in Bethleem, quando hordea primum metebantur. Rediit quippe

- 4 Noemi *de peregrinatione sua* ad populum suum ac urbem Bethleem, quando lex de doctrina populorum narrationis suae ordinem ad mysterium conuertit Incarnationis Christi, ut eam auditoribus suis exponat atque commendet. 2. Et hoc, in tempore *mensis hordeariae*. Quid enim *mensis hordearia* exprimit, nisi tempus Dominicae Passionis, quae
- 4 mense nouorum, hoc est primo mense, confecta est? Bene ergo dicitur quod *Noemi cum nuru sua messe hordearia ad Bethleem* ueniret, quando Lex Dominum Saluatorem, quem docet in Bethleem natum, in Pascha, hoc est mense
- 8 nouorum, praedicat occisum. Similiter et sancta Ecclesia hoc toto nisu agit, ut plebes, quas ad fidem conuocat, mysterio imbuat Dominicae Incarnationis, Passionis ac Resurrectionis.

CHAPITRE V

1. C'est ainsi que Noémi, avec Ruth la Moabite, sa bru, quitta la terre de son exil et revint à Bethléem au moment où l'on commençait à moissonner les orges.

Noémi revint *de son exil* vers son peuple et vers la ville de Bethléem : ce fut lorsque la Loi abandonna la teneur de l'enseignement donné aux peuples pour en venir au mystère de l'Incarnation du Christ, afin de l'expliquer et de la confier à ses auditeurs. 2. Et cela, au moment de *la moisson des orges* : que représente alors *la moisson des orges*, sinon le temps de la Passion du Seigneur, qui s'est accomplie au mois des produits nouveaux¹, c'est-à-dire au premier mois? Ainsi, c'est avec raison que l'on dit que *Noémi* est venue à Bethléem, avec sa bru, au temps de la moisson des orges, puisque la Loi² proclame que le Seigneur, notre Sauveur, dont elle enseigne qu'il est né à Bethléem, a été mis à mort lors de la Pâque, c'est-à-dire au mois des produits nouveaux. Et de la même manière, la sainte Église agit de toute sa force pour imprégner du mystère de l'Incarnation, de la Passion et de la Résurrection du Christ les foules qu'elle appelle à la foi.

1. La désignation du mois de nisan par *nouorum* est un emprunt à une VL transposant τὰ νέα (γεννήματα) : la Vulgate écrit, en effet, *mensis nouarum frugum* (Dt 16, 1 *et passim*).

2. *Lex* désigne ici à la fois l'Ancien et le Nouveau Testament : si le vocabulaire de Raban ne distingue pas toujours clairement entre eux, c'est peut-être parce qu'il emprunte à une source ancienne dans laquelle les distinctions canoniques n'étaient pas encore très claires (même confusion en 1 Tm 5, 18).

3. Potest et *messis hordearia* non inconuenienter iudaicae plebis exprimere credulitatem, quae peracto sacramento Passionis Christi, praedicantibus apostolis ad fidem
 4 primum conuenit^a : quae et alibi quinque panibus hordeaceis pasta ab ipso Domino legitur^b. Vnde et in *Actibus apostolorum*, quando Spiritus sanctus super apostolos in die Pentecostes uenit, praedicante Petro, et testimonio Legis ac
 8 Prophetarum effusam gratiam Spiritus sancti super centum uiginti credentes comprobante, tria milia Iudaeorum ad fidem conuersa baptizabantur in nomine Domini Iesu^c.

V. a. Cf. Ac 2, 41 s. b. Cf. Jn 6, 9-13 c. Cf. Ac 1, 15 ; 2, 41

3. Mais *la moisson des orges* peut également exprimer, sans invraisemblance, la croyance de la foule du peuple juif qui, une fois accompli le mystère de la Passion du Christ, s'est aussitôt associée à la foi, grâce à la prédication des apôtres^a ; et on lit dans un autre passage que cette foule fut rassasiée avec cinq pains d'orge par le Seigneur lui-même^b 1. Et c'est pourquoi, dans les *Actes des apôtres*, lorsque l'Esprit saint descendit sur les apôtres, le jour de la Pentecôte, tandis que Pierre prêchait et attestait, par le témoignage de la Loi et des Prophètes, que la grâce de l'Esprit saint s'était répandue sur cent vingt croyants, trois mille juifs convertis à la foi étaient baptisés dans le nom du Seigneur Jésus-Christ^c.

1. Seul Jean précise que les pains multipliés par le Christ sont des pains d'orge (6, 9-13). Raban précise ailleurs que ces cinq pains représentent les cinq livres du Pentateuque, qui contient toute la foi du peuple juif : *Ordeum, Vetus Testamentum, ut in Euangelio* : « Puer qui habebat quinque panes ordeaceos », quod populus sensu puerili legem ueterem quinque libris Moysi comprehensam habebat (*Allegoriae, s.u., PL 112, 1012*).

CAPVT VI

1. Erat autem Elimelech consanguineus, homo potens ac magnarum opum, nomine Booz. Erat, inquit, uir Elimelech consanguineus. Quis est iste uir qui
4 consanguineus erat Elimelech, nisi Redemptor noster, qui cognatus erat Legis atque legislatoris, quia per Legem promissus de patriarcharum stirpe est natus, et originem habuit secundum carnem de gente Iudaeorum ; de quo
8 etiam Moyses ipse ad Israelitas loquens ait : *Prophetam suscitabit uobis Dominus de fratribus uestris, tamquam meipsum audietis*^a.

2. Homo hic potens ac magnarum opum esse describitur. Potens utique, quia mundi principem debellauit atque uniuersum orbem suo imperio subiugauit. Ipse et
4 magnarum opum quia caeli terraeque possessor est, in quo sunt omnes thesauri sapientiae et scientiae absconditi ; ad cuius opes etiam omnium uirtutum bonarum copia pertinet, quia, secundum Apostolum, ipse est *Dei uirtus*^b
8 et *Dei sapientia*^c.

3. *Nomine Booz* : Booz enim « fortitudo Dei » nominatur. Vnde et Isaias, paruulum filium natum

VI, 1, 9 uobis : nobis M

2, 1 magnarum M : magnarum Col (errore ut uidetur)

VI. a. Dt 18, 15 ; cf. Ac 3, 22 b. Ac 8, 10 c. Ep 3, 10

1. Comme chez les Pères apologistes, les paroles adressées par Moïse aux Hébreux (Dt 18, 15) sont citées sous la forme retenue par les *Actes* pour le discours de Pierre (3, 22).

CHAPITRE VI

1. Or il y avait un homme, parent d'Élimélech, 2, 1 personnage puissant et maître de grandes richesses, nommé Booz. Il y avait, dit l'auteur, un homme parent d'Élimélech. Qui est cet homme, qui était parent d'Élimélech, sinon notre Rédempteur, qui était descendant de la Loi et du législateur ? En effet, promis par la Loi, il est né de la lignée des patriarches et il a tiré son origine selon la chair de la nation juive ; c'est de lui aussi que parle Moïse, quand il s'adresse aux Israélites : *Le Seigneur suscitera d'entre vos frères un prophète pour vous ; vous l'écouteriez comme moi*^a 1.

2. Cet homme est décrit comme *puissant et maître de grandes richesses*. Puissant assurément parce qu'il a vaincu le prince du monde et a soumis la terre entière à son propre pouvoir. *Maître* aussi *de grandes richesses*, parce qu'il est le possesseur du ciel et de la terre, lui en qui se trouvent, cachés, tous les trésors de la sagesse et de la science ; à ces richesses se rattache encore l'abondance de toutes ses belles vertus, car, selon l'Apôtre, il est lui-même *la puissance de Dieu*^b et *la sagesse de Dieu*^c.

3. *Nommé Booz* : en effet, Booz a pour signification « force de Dieu »². C'est pourquoi Isaïe aussi,

2. Jérôme explique le nom de Booz par *in fortitudine* (Lag. 34, 3, CCL 72 p. 102) ; l'interprétation approximative et enrichie (*fortitudo Dei*) proposée par Raban lui permet de montrer que l'image de Dieu est présente derrière chacun des qualificatifs appliqués à Booz par le texte biblique : il est fort et riche.

commemorans, de eius *magnitudine* subiunxit dicens :
 4 *Factus est principatus super humerum eius, et uocatur nomen eius admirabilis consiliarius, Deus fortis, pater futuri saeculi, princeps pacis*^d, et reliqua...

4 **4. Dixitque Ruth Moabitis ad socrum suam : « Si iubes, uadam in agrum, et colligam spicas quae metentium fugerant manus, ubicumque clementis in me patrisfamilias reperero gratiam. » Cui illa respondit : « Vade, filia mea. » Abiit itaque, et colligebat spicas post terga metentium.** *Agrum* hic Ecclesiam fidelium accipere possumus ; *messem* autem homines sanctos qui
 8 digni sunt recolligi in horrea Domini ; *messores* angelos bonos ; *spicas* remanentes, quosdam credentes qui, translatis quibusdam sanctis post electos angelos ad regnum caeleste, relictis sunt ad exemplum in praesenti uita degentium.

5. Item *ager* disciplinam studii caelestis significare potest ; *messis* intelligentiam spiritalem ; *messores* praedicatores sanctos ; *spicae* remanentes sententias sanctarum
 4 Scripturarum, quae multis per mysterium occultatis quasi planiores remanere uidentur ad exercitium meditantium. Plebs ergo gentium in hianter ecclesiasticam disciplinam appetit, ut ad meditationem diuinae Legis et ad societatem
 8 sanctorum admittatur, ut siue spiritualibus documentis, siue sanctorum exemplis reficiatur : ne forte uacua uirtutibus

3, 4 uocatur : uocabitur *M*

4, 3 fugerant : fugerint *M* || 5 mea : mi *M* || 8 recolligi *scripsi* : recolligere *M Col*

d. Is 9, 6

célébrant la naissance d'un fils nouveau-né, ajoute, à propos de sa grandeur : *L'empire repose sur son épaule, et on lui donne pour nom Merveilleux Conseiller, Dieu fort, Père du siècle à venir, Prince de la paix*^d, etc...

4. Et Ruth la Moabite dit à sa belle-mère : « Si tu le permets, j'irai dans la campagne et je ramasserai les épis qui auront échappé aux mains des moissonneurs, partout où je rencontrerai la bienveillance d'un père de famille complaisant envers moi. » Alors elle lui répondit : « Va, ma fille. » Elle alla donc, et elle ramassait les épis sur les pas des moissonneurs. *La campagne* : ici nous pouvons comprendre l'Église des fidèles ; *la moisson*, les hommes saints qui sont dignes d'être recueillis¹ dans les greniers du Seigneur ; *les moissonneurs*, les bons anges ; *les épis* qui restent, certains croyants qui, après que les autres saints ont été transportés au royaume des cieux à la suite des anges qui ont été élus, ont été laissés à titre d'exemple pour ceux qui vivent encore en ce monde.

5. Ou encore, *la campagne* peut représenter la discipline de l'étude céleste ; *la moisson*, la connaissance spirituelle ; *les moissonneurs*, les saints prédicateurs, *les épis* qui restent, les paroles des saintes Écritures qui, alors que beaucoup étaient enveloppées de mystère, s'éclaircissent en quelque sorte grâce à l'effort de ceux qui les méditent. Ainsi donc, la foule des nations désire avidement l'enseignement de l'Église, afin d'être admise à la méditation de la Loi divine et à la société des saints, et d'être réconfortée soit par les enseignements spirituels soit par les exemples des saints :

1. *Recolligi* : Colvener et *M* écrivent *recolligere* ; mais les saints dont l'image est la moisson ne peuvent être, par analogie, qu'une récolte, donc être récoltés ; récolter est le fait des moissonneurs, les bons anges (plus bas, au § 5, la moisson est l'image de ce qui est recueilli, la connaissance spirituelle).

esuriem anima perpetuam sentiat, sed alimenta spiritalia suae salutis competentia acquirat, ut habeat unde ueraciter uiuat.

6. **Accidit autem ut ager ille haberet Dominum nomine Booz : qui erat de cognatione Elimelech. Ecce ipse ueniebat de Bethleem, dixitque messoribus :**
 4 « **Dominus uobiscum.** » **Qui responderunt ei :**
 « **Benedicat tibi Dominus.** » *Ager ille Booz esse describitur, qui erat cognatus Elimelech, quia sancta Ecclesia ad nullum alium pertinet nisi ad Dominum solum Iesum, cuius solummodo sponsa et corpus est, de quo et Psalmista ait : Fortitudo mea et laudatio mea Dominus^e. Et item : Dominus fortis, Dominus potens in proelio^f. De quo et Hieremias ait : Dominus mecum est, tamquam bellator fortis^g.*

7. *Ipse cognatus erat Elimelech, quia de Bethleem et de stirpe Dauid natus, testimonia habuit a Lege et Prophetis ; qui salutis uerba suae familiae attulit, quia in eius natiuitate multitudo militiae caelestis canebat dicens : Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonae uoluntatis^h. Cui etiam ante Passionem suam ad Hierusalem descendentem turba, quae conuenerat ad diem festum obuiam cum laudibus et ramis palmarum processit dicens : Benedictus qui uenit in nomine Dominiⁱ.*

6, 9 laudatio : laus M

7, 8 ramis : ramo M

e. Ps 117, 14 f. Ps 23, 8 g. Jr 20, 11 h. Lc 2, 14 i. Cf. Mt 21, 9 ; 23, 39 ; Lc 13, 35

1. Les trois citations évoquent la force du Seigneur, montrant ainsi que Booz, force du Seigneur, très proche d'Élimélech (« Dieu mon roi », cf. *supra* I, 5), est l'image du Christ, très proche de Dieu.

cela pour éviter que l'âme, vide de vertus, ne souffre d'une faim perpétuelle, mais afin qu'elle reçoive les aliments spirituels nécessaires à son salut et qu'elle détienne ainsi le moyen de vivre véritablement.

6. **Or, il arriva que le champ où elle se trouvait avait pour propriétaire un nommé Booz, qui était de la famille d'Élimélech. Et voici qu'il vint de Bethléem et dit aux moissonneurs : « Le Seigneur soit avec vous. » Et ceux-ci lui répondirent : « Que le Seigneur te bénisse. »** *Le champ est représenté comme appartenant à Booz, qui était de la famille d'Élimélech, car la sainte Église n'est attachée à nul autre qu'au seul Seigneur Jésus, dont seule elle est l'épouse et le corps, et à propos de qui le Psalmiste dit : Ma force et ma louange, c'est le Seigneur^e. Et encore : Le Seigneur fort, le Seigneur puissant dans le combat^f. C'est de lui aussi que Jérémie a dit : Le Seigneur est avec moi comme un combattant redoutable^g¹.*

7. *Le Christ aussi était de la famille d'Élimélech, car, né à Bethléem et de la lignée de David, il avait en sa faveur les témoignages de la Loi et des Prophètes ; et c'est lui qui apporta les paroles du salut à sa famille, car, à sa naissance, une multitude de l'armée céleste si nombreuse chantait ces paroles : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur terre paix aux hommes de bonne volonté^h. Et quand, avant sa Passion, il descendait à Jérusalem, la foule qui était venue pour la fête s'avança au-devant de lui, avec des cris de louange et des rameaux de palmiers, en disant : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneurⁱ².*

2. Raban fait bien allusion à l'entrée à Jérusalem (Mt 21, 9), mais la formule *Benedictus... Domini* n'est pas celle des acclamations de la foule : elle se trouve sur les lèvres de Jésus quand celui-ci pleure sur la ruine future de la ville (Mt 23, 39 ; Lc 13, 35).

8. Dixitque Booz iuueni qui praecerat messoribus :
 « Cuius est haec puella ? » Qui respondit : « Haec est
 Moabitis, quae uenit cum Noemi de regione Moabitude,
 4 et rogauit ut spicas colligeret remanentes, sequens mes-
 sorum uestigia : et de mane usque nunc stat in agro et
 ne ad momentum quidem domum reuersa est. » Quid
 est quod Booz interrogat *priorem messorum* de Ruth *unde*
 8 *esset*, nisi quod Redemptor noster quemlibet de apostolis,
 seu de praecipuis doctoribus qui minori gradu sacerdotum
 praestet, quasi ignorans, de fide gentium sciscitatur, cum
 prouocat eum ad annuntiandum testimonium fidei et
 12 operibus Ecclesiae gentium. 9. Instanter ergo *post metentes*,
 hoc est praedicatores mysteria Scripturarum colligentes,
 sancta Ecclesia perseuerat in *agro* lectionis diuinae, qua-
 4 tenus recolligat in sinum mentis suae testimonia atque
 exempla uirtutum suae saluti sufficientia ? Et hoc agit a
mane illucescentis fidei usque ad perfectionem sui operis
 8 est umquam reuertitur, quia ea quae retro sunt obliuiscens,
 in anteriora se extendit, si quo modo perueniat *ad brauium*
*supernae uocationis*¹.

8. Et Booz dit au jeune homme qui était à la tête 2, 5-7
 des moissonneurs : « À qui appartient cette jeune
 femme ? » Et il répondit : « C'est une Moabite, qui est
 venue, avec Noémi, du pays de Moab. Et elle a demandé
 à ramasser les épis qui restent, en marchant derrière
 les moissonneurs. Depuis ce matin jusqu'à maintenant,
 elle est dans le champ et n'est pas retournée dans sa
 demeure, même pour un moment. » Que signifie donc
 le fait que Booz demande au *chef des moissonneurs*, à propos
 de Ruth, *d'où elle vient*, si ce n'est que notre Rédempteur
 interroge sur la foi des nations, comme s'il ne la connaissait
 pas, l'un des apôtres ou l'un des principaux docteurs placé à
 la tête de la classe inférieure des prêtres, en lui demandant
 de rendre témoignage à la foi et aux œuvres de l'Église des
 nations. 9. Ainsi donc, c'est avec ardeur qu'à *la suite des*
moissonneurs, c'est-à-dire des prédicateurs qui recueillent
 les mystères des Écritures, la sainte Église persévère dans *le*
champ de la lecture divine, afin de recueillir dans les replis
 de son esprit les témoignages et les exemples de vertu qui
 lui assurent le salut. Et elle agit ainsi depuis le *matin* de
 l'illumination de la foi jusqu'à l'accomplissement total
 de sa bonne œuvre ; et, dans la *demeure* de son ancienne
 superstition, d'où elle est venue, jamais elle ne retourne,
 car, oubliant ce qui est derrière, elle se tourne vers ce qui
 est devant, pour tenter de parvenir à *la récompense*¹ *de*
*l'appel reçu d'en haut*¹.

1. *Brauium* : une des transpositions latines (avec *brabeum* / *brabium*)
 du mot grec *brabèion*, qui désignait la récompense accordée au vainqueur
 dans les jeux publics (TERTULLIEN, *Mart* 3, 3, CCL 1, p. 5).

CAPVT VII

1. Vnde et Booz ad Ruth ait : « Audi, filia, ne uadas ad colligendum in alterum agrum, nec recedas ab hoc loco. Iungere puellis meis, et ubi messuerint sequere.

4 Mandauit enim pueris meis ut nemo tibi molestus sit. Sed etiam si sitieris, uade ad sarcinulas et bibe aquas de quibus et pueri bibunt. » Haec quippe uerba nulli melius conueniunt quam Redemptori nostro : qui plebi de nationibus ad se conuenienti suadens praecipit ne ad momentum quidem a statu rectae fidei declinet in errores haereticorum atque schismaticorum, sed magis iungat se sanctis animabus, quas significant *puellae* Booz, ut ibi metat
12 *ubi illae messuerint*, utique Scripturas sacras meditando et bonis operibus eas implendo ; sicque haustum sapientiae diuinae ex libris duorum Testamentorum, unde *pueri sui bibunt*, sancti uidelicet doctores, et ipsa salubriter bibat.

2. Quae cadens in faciem suam et adorans super terram dixit ad eum : « Vnde hoc mihi, ut inuenirem gratiam ante oculos tuos et nosse me dignareris peregrinam mulierem ? » Cui ille respondit : « Nuntiata sunt mihi omnia quae feceris socrui tuae post mortem uiri tui, et quod dereliqueris parentes tuos et terram in qua nata es et ueneris ad populum quem antea nesciebas. Reddat tibi Dominus pro opere tuo et plenam

VII, 1, 11 metat *scripsi* : metant *M Col* || 13 sapientiae diuinae : diuinis *M*

2, 6 dereliqueris : reliqueris *M*

CHAPITRE VII

1. Alors Booz dit à Ruth : « Écoute, ma fille, ne va pas glaner dans un autre champ et ne t'en va pas de ce lieu. Joins-toi à mes servantes et suis-les, là où elles moissonneront. J'ai, en effet, ordonné à mes serviteurs que personne ne te moleste. Et même, si tu as soif, va aux cruches et bois de leur eau, celle que boivent aussi mes serviteurs. » Ces paroles, assurément, ne s'appliquent à aucun autre mieux qu'à notre Rédempteur : à la foule venue des nations qui se rassemble auprès de lui, il recommande avec fermeté de ne pas se détourner, ne serait-ce qu'un moment, de la rectitude de la foi pour tendre vers les égarements des hérétiques et des schismatiques, mais de se joindre plutôt aux âmes saintes que représentent *les servantes* de Booz, afin qu'elle moissonne *là où celles-ci moissonneront*, à savoir en méditant les saintes Écritures et en les accomplissant par de bonnes œuvres ; et qu'elle boive également, pour son salut, l'eau de la sagesse divine tirée des livres des deux Testaments, là où *boivent les serviteurs*, c'est-à-dire les saints docteurs.

2. Alors elle, tombant face contre terre et le suppliant, prosternée, lui dit : « D'où me vient-il que j'aie trouvé grâce devant tes yeux et que tu daignes me connaître, moi, une étrangère ? » Et il lui répondit : « On m'a rapporté tout ce que tu as fait pour ta belle-mère après la mort de ton mari ; que tu avais quitté tes parents et la terre sur laquelle tu es née, et que tu es venue auprès d'un peuple que tu ne connaissais pas auparavant. Que le Seigneur te rende selon ton œuvre ;

mercedem recipias a Domino Deo Israel ad quem uenisti, et sub cuius confugisti alas. » Gratias refert Ecclesia gentium saluatori, quod eam respicere misericordiae suae intuitu dignatus est ; cui ille indicauit placere sibi quod post mortem prioris uiri, hoc est erroris atque diaboli, reliquerit parentes suos idololatrias et terram natiuitatis suae, carnalia utique desideria, et associare se appetiuit populo sanctorum, qui sibi antea ignotus fuit, cum ueteris hominis^a cupiditatem et actus sequebatur.

3. *Reddat, inquit, tibi Dominus pro opere tuo, et plenam mercedem recipias a Domino Deo Israel.* Opus Ecclesiae est fides Christi ; unde ipsa Veritas in Euangelio ait : *Hoc est opus Dei ut credatis in eum quem misit ille*^b. Haec *plenam mercedem accipiet a Domino*, quia post finitum praesentis uitae laborem aeterna Dei uisione perfrui merebitur in gloria caelesti ; unde Dominus apostolis suis ait : *Petite et accipietis, ut gaudium uestrum sit plenum*^c. Haec *merces reddetur Ecclesiae a Deo Israel, sub cuius ipsa confugit alas : alae* quippe Dei sunt duo Testamenta, sub quibus protegit omnes qui confugiunt ad se Christus unigenitus Dei filius, ad quem Psalmista desideranter ait : *In umbra alarum tuarum spero, donec transeat iniquitas*^d.

4. **Quae ait : « Inueni gratiam ante oculos tuos, Domine mi, qui consolatus es me et locutus es ad cor ancillae tuae, quae non sum similis unius puellarum tuarum.** » His uerbis humilitas Ecclesiae ex gentibus declaratur, quae se imparem tantae gratiae asseuerat, nec se Ecclesiae primitiuae de Iudaeis aliquo modo equiparare

⁹ recipias : accipias *M*

VII. a. Cf. Rm 6, 6 b. Jn 6, 29 c. Jn 16, 24 d. Ps 56, 2

puisses-tu recevoir une totale récompense du Seigneur Dieu d'Israël, auprès de qui tu es venue, et sous les ailes duquel tu t'es réfugiée. » L'Église rend grâce au Sauveur des nations, parce qu'il a daigné jeter sur elle un regard de miséricorde ; et il lui a fait comprendre qu'il se réjouissait de ce que, après la mort de son premier époux, c'est-à-dire l'homme du péché et du diable, elle avait abandonné ses parents idolâtres et la terre de sa naissance, c'est-à-dire les désirs charnels, et a cherché à s'unir au peuple des saints, qu'elle ne connaissait pas auparavant, lorsqu'elle était guidée par le désir et les péchés du vieil homme^a.

3. *Que le Seigneur, dit-il, te rende selon ton œuvre ; puisses-tu recevoir une totale récompense du Seigneur Dieu d'Israël.* L'œuvre de l'Église, c'est la foi dans le Christ ; c'est pourquoi la Vérité elle-même dit, dans l'Évangile : *L'œuvre de Dieu, c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé*^b. L'Église recevra *du Seigneur une récompense totale*, car, après la fin de l'épreuve de la vie présente, elle sera digne de jouir éternellement de la vision de Dieu dans la vie du ciel ; c'est la raison pour laquelle le Seigneur dit à ses apôtres : *Demandez et vous recevrez, pour que votre joie soit en plénitude*^c. Cette récompense sera rendue à l'Église par le Dieu d'Israël, *sous les ailes de qui elle s'est réfugiée : les ailes* de Dieu sont évidemment les deux Testaments, sous lesquels le Christ, fils unique de Dieu, protège tous ceux qui viennent s'abriter auprès de lui, lui à qui le Psalmiste dit avec ferveur : *J'espère à l'ombre de tes ailes, jusqu'à ce que passe le péché*^d.

4. **Celle-ci dit : « J'ai trouvé grâce à tes yeux, mon Seigneur, toi qui m'as consolée et qui as parlé au cœur de ta servante, moi qui ne suis égale à aucune de tes servantes.** » À travers ces paroles, est clairement mise en lumière l'humilité de l'Église venue des nations, qui se proclame indigne de recevoir une si grande grâce et qui n'ose pas, de quelque manière que ce soit, s'élever au rang

audet. Vnde in Euangelio sub typo Chanaeae mulieris
 8 Domino dicent<i> : *Non est bonum sumere panem filiorum
 et mittere canibus*, respondit dicens : *Etiam, Domine, nam
 et catelli edunt de micis quae cadunt de mensa dominorum
 suorum*^e. Hinc et centurio praesentiam Domini ad se ire
 12 uolentis reuerbatur dicens : *Domine, non sum dignus ut
 intres sub tectum meum : sed tantum dic uerbo et sanabitur
 puer meus*^f.

5. Dixitque ad eam Booz : « **Quando hora uescendi
 fuerit, ueni huc, et comede panem et intingue buccellam
 tuam in aceto.** » Hora quippe uescendi fuerat
 4 quando post Resurrectionem suam Dominus discipulis suis
 praecepit, dicens : *Ite, docete omnes gentes, baptizantes eas in
 nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, docentes eos seruare
 omnia quaecumque mandauit uobis*^g. Antea ergo dictum est
 8 eis : *In uiam gentium ne abieritis et in ciuitates Samaritanorum
 ne introieritis*^h. 6. *Intingue*, inquit, *buccellam tuam
 in aceto*. Quid ergo per *acetum*, nisi Lex uetus, exprimitur,
 4 quae diu in populo priore perseuerans, Pharisaeorum tradi-
 tionibus corrupta, natium saporem seruare non potuit ?
 Iubetur ergo Ecclesiae ut *intinguat buccellam suam in aceto*,
 hoc est ut mysterium Incarnationis Christi discat in Veteri
 8 Testamento esse praenuntiatum, et eo fortius illud fide
 teneat quo tam longe antea praefiguratum non ignorat.

4, 8 dicenti *scripsi* : dicent *Col* dicens *M*
 6, 7 fide : de fide *M*

e. Mt 15, 26-27 f. Mt 8, 8 g. Mt 28, 19-20 h. Mt 10, 5

de l'Église primitive née des juifs. C'est pourquoi, dans
 l'Évangile, lorsqu'elle est figurée par une Cananéenne
 et que le Seigneur lui dit : *Il n'est pas bien de prendre
 le pain des enfants et de le jeter aux petits chiens*, celle-ci
 répond en disant : *Oui, Seigneur, mais les petits chiens,
 au moins, mangent des miettes qui tombent de la table de
 leurs maîtres*^e. C'est pourquoi aussi le centurion, dans sa
 crainte respectueuse du Christ qui voulait se rendre chez
 lui, prononce ces mots : *Seigneur, je ne suis pas digne que
 tu entres sous mon toit, mais commande seulement d'une
 parole et mon serviteur sera guéri*^f.

5. Et Booz lui dit : « **Quand sera venue l'heure de manger,
 viens ici, mange du pain et rafraichis ta bouche avec de la
 boisson vinaigrée.** » C'était aussi l'heure du repas lorsque le
 Seigneur, après sa Résurrection, donna à ses disciples ce
 commandement : *Allez, instruisez toutes les nations, les
 baptisant au nom du Père, du Fils et de l'Esprit saint, leur
 enseignant à garder tout ce que je vous ai commandé*^g. Il leur
 avait d'ailleurs dit auparavant : *Ne prenez pas le chemin des
 nations, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains*^h. 6. *Rafrâichis
 ta bouche*, dit-il, *avec de la boisson vinaigrée*. Qu'est-ce qui est
 figuré par *la boisson vinaigrée*, sinon l'ancienne Loi, qui a
 longtemps perduré dans le peuple ancien, mais qui, une fois
 corrompue par les traditions des Pharisiens, n'a pu préserver
 sa saveur originelle¹ ? L'Église est donc invitée à *rafrâichir
 sa bouche avec de la boisson vinaigrée*, c'est-à-dire à comprendre
 que le mystère de l'Incarnation du Christ a été prédit dans
 l'Ancien Testament et à le tenir en elle par la foi de manière
 d'autant plus forte qu'elle n'ignore pas qu'il a été préfiguré
 si longtemps auparavant.

2, 14a

1. Eucher de Lyon (*PL* 50, 760) voit déjà dans le vinaigre une image de la *corruptio doctorum*.

7. **Sedit itaque ad messorum latus et connessit polenta sibi comeditque, et saturata est, et tulit reliquias atque surrexit ut spicas ex more colligeret.** *Ad latus ergo messorum Ruth sedit* cum gentilitas sanctis praedicatoribus per fidem se coniunxit ; *connessit sibi polenta*, cum singula uerba quae audiuit subtili discretionem rimauit ; *comedit et saturata est*, cum scientiam diuinae legis deuota mente capescens salubriter refecta est ; *tulit reliquias atque inde, ut spicas ex more colligeret, surrexit*, quia in corde retinens uerba quae audiuit, ut maiora perciperet instanter meditando laborauit.

8. **Praecipit autem Booz pueris suis dicens : « Etiam si uobiscum metere uoluerit ne prohibeatis eam ; et de uestris quoque manipulis proicite de industria et remanere permittite, et absque rubore colligat, et colligentem nemo corripiat. »** Agnoscitur pietas patrisfamilias qui aduenientem ad se mysticam Ruth non solum *relictas spicas* « testimoniorum » *colligere* permisit, quin etiam *manipulos* scientiae insperatae ex largitate sua insuper ultro expendit. Et nota quod *absque rubore* eam *colligere* praecepit, et ut *colligentem nemo* spernat ; quia rudis plebis infirmitatem non despicit, nec pristinae uitae errores ei impropere conuersae permittit ; sed studii sui sagacitate[m] efficaciam habere concedit.

7, 5 sibi : igitur M

8, 12 errores : erroris M || 13 sagacitate scripsi : -tatem M Col

7. Elle s'assit au côté des moissonneurs, se fit de la bouillie et la mangea ; et elle fut rassasiée et emporta les restes. Puis elle se leva pour ramasser des épis selon l'usage. *Ruth s'assit au côté des moissonneurs* quand la gentilité s'est unie, grâce à la foi, aux saints prédicateurs ; *elle se fit de la bouillie* quand elle scruta chaque parole qu'elle avait entendue, avec un subtil discernement ; *elle mangea et elle fut rassasiée* quand elle s'appropriä la science de la loi divine avec une dévoté ardeur et fut ainsi restaurée de façon salutaire ; *elle emporta les restes puis elle se leva pour ramasser des épis selon l'usage* : c'est que, retenant en son cœur les paroles qu'elle avait entendues, elle s'efforça de les méditer attentivement afin de comprendre de plus grandes choses.

8. Mais Booz donna un ordre à ses serviteurs, en leur disant : « Et même, si elle veut récolter avec vous, ne l'en empêchez pas. Laissez également tomber exprès quelque chose de vos gerbes et abandonnez-le, afin qu'elle puisse glaner sans honte ; et que personne ne s'en prenne à elle pendant qu'elle glane. » On reconnaît la bonté du père de famille qui non seulement permet à la Ruth mystique qui venait à lui, de *glaner le reste des épis* que constituent les « témoignages¹ » mais qui, bien plus, lui accorde par sa générosité les *gerbes* d'une connaissance inespérée. Et notez qu'il ordonne qu'elle *glane sans honte* et que *personne* ne la méprise *pendant qu'elle glane* : c'est qu'il ne regarde pas avec mépris l'infirmité de la foule ignorante et ne permet pas qu'une fois convertie elle se voie reprocher les fautes de sa vie passée ; mais il accepte que, grâce à la pénétration de sa réflexion, elle ait une action efficace.

1. Raban fait peut-être allusion aux recueils de *Testimonia* souvent mis en œuvre dans les controverses entre juifs et chrétiens et qui sont demeurés longtemps en usage.

CAPVT VIII

1. Collegit ergo in agro usque ad uesperam, et quae collegerat uirga caedens et excutiens, inuenit hordei quasi ephi mensuram, id est tres modios, quos portans reuersa est in ciuitatem et ostendit socrui suae. Insuper protulit et dedit ei de reliquiis cibi sui quo saturata fuerat. *Excutit* Ruth de manipulis grana, cum sancta Ecclesia, *uirga* discretionis, sensum spiritalem de Legis elicit littera ; *inuenitque hordei quasi ephi mensuram*, cum in ipsa lectione per sanctae Trinitatis confessionem fidem discit catholicam. Nihil aliud ergo in *ephi mensura*, quae tres modios habet, designari puto, nisi in una fide trinam confessionem, quia in una deitatis substantia trium est personarum proprietas.

2. Haec ergo portans in ciuitatem ostendit socrui suae, cum plebs gentilis credulitatem suam integram sanctae matri ostendit Ecclesiae. Vel, secundum alium sensum, Ecclesia gratiam, quam sponsi sui munere percepit, Synagogae genitrici praesentat, quatenus eam prouocet ad fidem et de concesso secum laetetur dono. Solus ergo Christus est sponsus, cui illa ueniens ex gentibus sponsa,

VIII, 1, 3 ephi : ephin *M*
2, 6 et : ut *M*

1. La précision sur la valeur de l'éphi n'apparaît dans le *Livre de Ruth* qu'avec les versions latines ; elle sera généreusement exploitée, comme ici, pour sa valeur symbolique trinitaire.

CHAPITRE VIII

1. Elle glana donc dans le champ jusqu'au soir ; puis, en battant avec un fléau et en secouant ce qu'elle avait glané, elle récupéra de l'orge, à peu près la mesure d'un éphi, c'est-à-dire trois boisseaux ; en les portant, elle revint dans la cité et les montra à sa belle-mère. En outre, elle lui présenta et lui donna des restes de la nourriture dont elle s'était rassasiée. Ruth, en les battant, fait sortir les grains des gerbes : c'est ce que fait la sainte Église lorsque, par le fléau de l'analyse, elle fait sortir du sens littéral de la Loi sa signification spirituelle ; elle récupéra de l'orge, à peu près la mesure d'un éphi : c'est ce qui se passe quand, au cours de la lecture, elle s'instruit de la foi catholique par l'affirmation de la sainte Trinité. Je pense que l'éphi, qui vaut trois boisseaux¹, ne figure rien d'autre que l'affirmation de la Trinité en une seule formule de foi, car il y a, dans l'unique substance de la divinité, la propriété de trois personnes².

2. Apportant cela dans la cité, elle le montra à sa belle-mère : c'est ce qui se passe quand la foule des Gentils montre à sa sainte mère l'Église la plénitude de sa foi. Ou, suivant une autre interprétation, c'est l'Église qui rend à sa mère, la Synagogue, la grâce qu'elle a reçue par le don de son époux, voulant ainsi l'appeler à la foi et se réjouir ainsi avec elle du don ainsi accordé. Ainsi le Christ est l'époux unique auprès duquel vient son épouse issue des nations,

2. In una deitatis... proprietas : expression proche de celle qu'utilise Alcuin pour définir le dogme de la Trinité, *unitatem substantiae et proprietatem scientiae* (*Lettres à Gislam...*, PL 100, col. 814 et 953).

8 ante inops atque ieiuna ; sed iam Christo messe diuini
innuba, quae *manipulos* fecundae segetis uerbique reliquias
gremio ligat mentis interno, ut exhaustam illam uiduam
morte filii, atque inopem defuncti populi matrem nouis
12 pascat alimentis, non relinquens destitutam uiduam, et
nouos quaerens. Solus ergo sponsus est Christus, qui nec
Synagogae ipsi *manipulos* suae messis inuideat, utinam se
non ipsa excluderet. Habuit quoque per se *colligere*, sed
16 quia populus eius est mortuus, quasi filio egenae defuncto,
per Ecclesiam *manipulos*, quibus uiueret, *colligebat*, quos
uenientes in exultatione *portabunt*, sicut scriptum est :
Venientes autem uenient in exultatione, tollentes manipulos
20 *suos*^a.

3. Dixitque ei socrus sua : « Vbi hodie collegisti
et ubi fecisti opus ? sit benedictus qui miseratus est
tui. » Indicauitque ei apud quem fuisset operata
4 et nomen dixit uiri, quod Booz uocaretur. Cui res-
pondit Noemi : « Benedictus sit a Domino, quoniam
eamdem gratiam quam praebuerat uiuis, seruauit et
mortuis. » Rursumque : « Propinquus, ait, noster
8 est homo. » Et Ruth : « Hoc quoque, inquit, prae-
cepit mihi, ut tamdiu messoribus eius iungerer donec
omnes segetes meterentur. » Agnoscit *propinquum* mater
Ecclesia per beneficia gratuita quae pietas summi patris-
12 familias contulit populo gentium, et nominis sui ratione
recordatur beneficiorum antiquorum quibus saepius usa
est. Vnde cum Psalmista ad Dominum dicit : *Memor*
fui dierum antiquorum et meditatus sum in omnibus
16 *operibus tuis, et in factis manuum tuarum meditar*^b.

15 non : inde *M* || 19 tollentes : portantes *M*
3, 12 ratione : attestazione *M* || 16 meditar *M* : meditabor *Col*

elle qui était auparavant sans ressources et sans nourriture ;
mais elle est désormais mariée au Christ, grâce à une riche
moisson qui rassemble au plus profond de l'âme *les gerbes*
d'une abondante récolte et ce qui reste de la Parole : ainsi,
elle nourrira par de nouveaux aliments cette veuve épuisée
par la mort de son fils, mère sans ressources d'un peuple
défunt, en n'abandonnant pas la veuve méprisée, et en
cherchant de nouveaux enfants. Ainsi le Christ est l'unique
époux, qui ne refuse pas non plus *les gerbes* de sa moisson
à la Synagogue, mais à condition qu'elle ne s'exclue pas
elle-même. Elle aurait pu aussi bien *glaner* par elle-même,
mais parce que son peuple a péri, comme si elle était privée
de son fils défunt, c'est par l'Église qu'elle *glanait les gerbes*
dont elle pourrait vivre, et que l'on s'en viendra *porter* avec
des cris de joie, selon qu'il est écrit : *Les arrivants arriveront*
avec des cris de joie, en portant leurs gerbes^a.

3. Alors sa belle-mère lui dit : « Où as-tu glané 2, 19-21
aujourd'hui, et où as-tu travaillé ? Que soit béni celui
qui a eu pitié de toi. » Et elle lui indiqua celui chez
qui elle avait travaillé et lui dit le nom de l'homme,
qu'on appelait Booz. Alors Noémi lui répondit : « Béni
soit-il par le Seigneur, parce que la protection qu'il avait
accordée aux vivants, il l'a aussi accordée aux morts. »
Puis elle ajouta : « C'est un de mes proches parents
que cet homme. » Et Ruth : « En outre, dit-elle, il m'a
conseillé de me joindre à ses moissonneurs, jusqu'à ce
que toutes ses récoltes soient moissonnées. » L'Église
mère reconnaît son *parent proche* grâce aux bienfaits gratuits
que la bonté du Très-Haut, père de famille, a apportés au
peuple des nations, et elle se rappelle, en raison de son
nom, les bienfaits passés dont elle a profité bien souvent.
C'est pourquoi, avec le Psalmiste, elle dit, s'adressant au
Seigneur : *Je me suis souvenu des jours anciens, j'ai médité sur*
toutes tes actions, et sur les œuvres de tes mains je réfléchissais^b.

4. Cognoscit etiam Synagoga, praedicata Ecclesia gentium, bonitatem et potentiam Domini, fortitudinem ac benignitatem sui protectoris, et tandem, ueritate cogente, nomen Domini *benedicit*, eo quod *seruauerit gratiam mortuis quam praebuerat uiuis*. Mortuis utique gentilibus, qui peccatis et idololatria dudum sepulti erant, gratiam suae largitatis impendens, quam quondam populo Iudaeorum exhibuerat, cum beneficiis ipsius largissime utebantur, profitetur eum suum esse cognatum, quia reminiscitur de sua stirpe saluatorem sibi esse promissum. *Propinquus* ergo Synagogae Christus est secundum carnis cognationem, *propinquus* Ecclesiae secundum Spiritus coniunctionem, quia ipse caput Ecclesiae et Ecclesia corpus ipsius est^c.

5. Quod autem Ruth commemorat sibi Booz *praecepisse* quatenus *cum messoribus eius iungeretur donec segetes omnes meterentur*, notissima uox est ipsius ueritatis, quae omnibus ad se uenientibus persuadet ut magis cum suis ad mesionem spiritualis segetis *iungantur* quam cum alienis.

6. Cui persuasioni etiam consentit ipsa socrus, dicens : « **Melius est filia mea ut cum puellis eius eas ad metendum, nec in alieno agro quispiam resistat tibi.** » Quia hoc laudat Ecclesia, hoc contradicere non potest Synagoga, quod ueritatis amatores maiorem profectum habeant in coniunctione praedicatorum Euangelii, quam in societate haereticorum atque schismaticorum. *Ager enim* *alienus* est doctrina nefanda haereticorum, ubi semper iurgia et contentiones sunt, et numquam uerae pacis tranquillitas.

4, 9 cum : enim M

6, 6 habeant : habebunt M

c. Cf. Col 1, 18 ; Ep 1, 23

4. D'autre part, la Synagogue, une fois qu'a été proclamée l'Église des nations, reconnaît la bonté et la puissance du Seigneur, la force et la bienveillance de son protecteur et finalement, poussée par la vérité, *bénit* le nom du Seigneur, car il *a accordé aux morts la protection qu'il avait accordée aux vivants*. Ainsi, répandant sur les païens morts, ensevelis autrefois dans les péchés et l'idolâtrie, la grâce de la générosité qu'elle avait manifestée autrefois à l'égard du peuple juif lorsque celui-ci jouissait abondamment de ses bienfaits, elle proclame qu'il est de sa parenté, car elle se rappelle que promesse lui a été faite d'un sauveur de sa lignée. Le Christ est donc *proche parent* de la Synagogue selon le lien de la chair et *proche parent* de l'Église par l'union de l'Esprit, car il est la tête de l'Église, et l'Église est son corps^c.

5. Par ailleurs, le fait que Ruth rappelle que Booz lui *a conseillé de se joindre à ses moissonneurs jusqu'à ce que toutes ses récoltes soient moissonnées*, c'est la voix très connue de la Vérité elle-même qui conseille à tous ceux qui viennent à elle de *se joindre* aux siens plutôt qu'aux étrangers pour la récolte des gerbes spirituelles.

6. Sa belle-mère elle-même approuve ce conseil lorsqu'elle dit : « **Il vaut mieux, ma fille, que ce soit avec ses servantes que tu ailles moissonner, de peur que, dans un champ étranger, quelqu'un ne s'en prenne à toi.** » Voici en effet qui est approuvé par l'Église et que la Synagogue ne peut contredire : ceux qui aiment la vérité font des progrès plus grands en s'unissant aux prédicateurs de l'Évangile qu'en s'associant aux hérétiques et aux schismatiques. Le *champ étranger*, c'est, en effet, la doctrine impie des hérétiques, où il n'y a que contestations et querelles perpétuelles, et jamais la tranquillité d'une paix véritable. 2, 22b

7. **Iuncta est igitur puellis Booz, et tamdiu messuit cum eis donec hordea et triticum in horreis conderentur.** Quid per *hordea*, quae pabula sunt brutorum animalium, nisi littera Legis ueteris, quae Iudaeis, tamquam brutis et insensatis iumentis, ad pastum data est, exprimitur ? et quid per *triticum*, nisi gratia Noui Testamenti, quae quasi rationabilibus animantibus ad refectioem collata est, designatur ? Vbi non iam taurorum, arietum atque hircorum carnes ad altare offeruntur, sed agni immaculati caro et sanguis in panis ac uini specie quotidie a fidelibus in ara mystica immolatur. *Iuncta est ergo spiritalis Ruth puellis Booz*, mystice in metendi officio ; *donec hordea et triticum in horreis conderentur*, id est, tamdiu adhaesit doctoribus in meditatione sacrarum Scripturarum, donec Veteris et Noui Testamenti notitiam pleniter in cellaria cordis sui reconderet, quatenus haberet sufficientem animae suae pastum, nec egena stipe ultra iuxta portas alienas mendicare indiguerit.

7. **Et elle se joignit aux servantes de Booz et elle moissonna avec elles, jusqu'à ce que les orges et le blé soient engrangés dans les greniers.** Qu'est-ce qui est représenté par l'*orge*, qui sert d'aliment aux bêtes dépourvues de raison, sinon la lettre de l'ancienne Loi qui a été donnée comme nourriture aux juifs comme à des bêtes de somme, brutes et insensées ? Et qu'est-ce qui est désigné par le *blé*, sinon la grâce du Nouveau Testament, qui a été recueillie pour des êtres doués de raison, afin de les fortifier ? Là, ce n'est plus la chair des taureaux, des béliers ou des boucs qui est présentée à l'autel, mais la chair et le sang d'un agneau immaculé qui est immolé chaque jour par les fidèles, sous l'apparence de pain et de vin, sur l'autel de la foi. Ainsi donc, la Ruth spirituelle *s'est jointe aux servantes de Booz*, mystiquement au service de la moisson, *jusqu'à ce que les orges et le blé soient engrangés dans les greniers*, c'est-à-dire qu'elle s'est unie aux docteurs dans la méditation des saintes Écritures jusqu'à ce qu'elle engrange pleinement dans les celliers de son cœur la connaissance de l'Ancien et du Nouveau Testament, afin d'avoir une nourriture qui suffise à son âme et de ne plus être contrainte, par la misère de sa famille, à mendier à la porte des étrangers.

CAPVT IX

1. Postquam autem reuersa est ad socrum suam, audiuit ab ea : « Filia mea, quaeram tibi requiem et prouidebo ut bene sit tibi. Booz iste, cuius puellis
4 in agro iuncta es, propinquus noster est, et hac nocte aream hordei uentilat. Lauare igitur et ungere, et induere cultioribus uestimentis, ac descende in aream. » Dat consilium Ecclesia primitiua gentium
8 plebi qualiter perueniat ad consortium ueri sponsi, et ad copulam Filii Dei. Nocte, inquit, hac, Booz aream hordei uentilat. Area autem haec hordei, quae est alia nisi Synagoga Iudaeorum, ubi Legis hordeum conditum est ? Hanc Booz
12 noster tunc uentilauit quando in Iudaea Euangelium praedicans, singulorum consilia et uoluntates erga se discussit. Vnde de eo scriptum est in Euangelio : *Iesus autem non credebat semetipsum eis, eo quod ipse nosset omnes, et non*
16 *opus ei erat ut quis testimonium perhiberet de homine, ipse autem sciebat quid esset in homine*^a.

2. Lauare igitur et ungere, et induere cultioribus uestimentis, ac descende in aream. Lauare, ait, hoc est munda temetipsam aqua baptismatis, seu poenitentiae lacrimis,
4 et ungere oleo chrismatis, seu spiritali unctione Spiritus sancti ; induere cultioribus uestimentis, hoc est ornamento omnium uirtutum temetipsam praepara ; ac descende in aream, illuc utique propera, ubi cognoscis Filium Dei

IX, 1, 2 mea : mi M

IX. a. Jn 2, 24-25

CHAPITRE IX

1. Et lorsqu'elle fut revenue auprès de sa belle-mère, 3, 1-3a elle l'entendit lui dire : « Ma fille, je vais chercher pour toi le repos et je veillerai à ce que tout soit bien pour toi. Ce Booz, dont tu as rejoint les servantes dans la campagne, est notre proche parent ; et voici que cette nuit il vanne sur l'aire de l'orge. Lave-toi donc, parfume-toi, revêts de beaux habits et descends à l'aire. » L'Église primitive donne à la foule des nations un conseil grâce auquel elle parviendra à partager le sort d'un véritable époux, et à s'unir au Fils de Dieu. Cette nuit, dit-elle, Booz vanne sur l'aire de l'orge : cette aire de l'orge, que peut-elle figurer d'autre que la Synagogue du peuple juif, où l'orge de la Loi a été rassemblé ? Sur cette aire, notre Booz a vanné précisément lorsque, prêchant l'Évangile en Judée, il a détruit toutes les manœuvres et les coups montés contre lui. C'est pourquoi, à son propos, il est écrit dans l'Évangile : *Jésus ne se fiait pas à eux, parce qu'il les connaissait tous, et il n'avait pas besoin qu'on témoignât au sujet de l'homme, car il connaissait, lui, ce qu'il y a dans l'homme*^a.

2. Lave-toi donc, parfume-toi, revêts de beaux habits et descends à l'aire. Lave-toi, dit-elle, c'est-à-dire purifie-toi par l'eau du baptême, ou encore par les larmes de la pénitence, et parfume-toi de l'huile baptismale ou par l'onction spirituelle de l'Esprit saint ; revêts de beaux habits, c'est-à-dire revêts-toi de la parure de toutes les vertus ; et descends à l'aire, enfin, c'est-à-dire hâte-toi vers le lieu où tu sais que

8 conuersari in terra, et humanum genus ad suam fidem et gratiam conuocare.

3. Sequitur : « **Non te uideat homo, donec esum potumque finierit.** » Quid est quod eam *uideri* prohibet *donec esum potumque homo finierit*, nisi quod Ecclesiae gentium credulitas non antea manifestata apparuit quam Saluator mysterium Incarnationis suae impleuit, quando inter homines corporaliter uiuens, cibo ac potu usus est, et nouissime ante Passionem suam cum discipulis suis coenans, corporis et sanguinis sui sacramenta illis commendauit. Postquam enim impletum est mysterium dispensationis Christi, iam Ecclesia de gentibus ad fidem catholicam fiducialiter accessit.

4. « **Quando autem ierit ad dormiendum, nota locum in quo dormiat ; ueniesque et discooperies pallium quo operitur, a parte pedum, et proicies te, et ibi iacebis ; ipse autem dicet tibi quid agere debeas.** » *Dormitionem* somni non aliam hic significari puto quam soporem mortis, quem Christus in Passione sua pro nostra salute suscepit, unde omnium rerum possessionem sibi acquisiuit. Ait autem : *Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum*^b. Praecipit ergo Ecclesia plebi gentium ut *notet locum* Passionis ac mortis Christi, *ueniatque et discooperiat pallium quo operitur a parte pedum et proiciat se et ibi iaceat*, ac si dicat : « Agnosce Christum pro te passum, *ueniasque* mente deuota et discutias operimentum litterae Veteris Testamenti, in quo sub uelamine figurarum tegitur Incarnationis Christi sacramentum ; et cum cognoueris inde salutem tibi esse promissam, humilitate praecipua ad

4, 5 soporem : saporem *M* || 9 plebi *M* : *om. Col* || 13 ueniasque : ueniesque *M* || 14 figurarum : figure *M*

b. Jn 12, 32

le Fils de Dieu se trouve sur la terre et où il appelle l'humanité à croire en lui et à recevoir sa grâce.

3. Vient ensuite : « **Que l'homme ne te voie pas avant d'avoir fini de manger et de boire.** » Que signifie cette défense *d'être vue avant que celui-ci ait fini de manger et de boire*, sinon que la foi de l'Église des nations ne s'est pas manifestée avant que le Sauveur eût accompli le mystère de son Incarnation, lorsque, au cours de sa vie charnelle parmi les hommes, il but et mangea, et lorsque enfin, dînant pour la dernière fois avec ses disciples, peu avant sa Passion, il leur confia les mystères de son corps et de son sang ? Ainsi, ce n'est qu'après l'accomplissement du mystère de la mission du Christ que l'Église venue des nations parvient en toute confiance à la foi catholique.

4. « **Quand il s'en ira pour dormir, repère le lieu où il va dormir ; puis tu iras et tu écarteras le manteau qui le couvre, sur les pieds, et tu te mettras là et tu t'étendras ; et lui te dira ce que tu dois faire.** » Dans ce passage, je pense que *l'endormissement* du sommeil ne représente rien d'autre que la torpeur de la mort, que le Christ a acceptée dans sa Passion pour notre salut, et par laquelle il s'est acquis la possession de l'univers. Car il dit : *Et moi, une fois élevé de terre, j'attirerai tout vers moi*^b. Et l'Église prescrit donc à la foule des nations de *repérer le lieu de la Passion et de la mort du Christ, d'y aller, d'écartier le manteau qui le couvre sur les pieds, de se mettre là et de s'y étendre*, comme si l'on disait : « Reconnais que le Christ a souffert pour toi, *viens* à lui de toute ton âme, chasse l'obscurité de la lettre de l'Ancien Testament dans laquelle, sous le voile des symboles, se cache le mystère de l'Incarnation du Christ ; et lorsque tu auras appris que c'est par là que le salut t'a été promis, emplie de la plus grande

eius auxilium confugas, ibique omni tempore sine ulla erroris mutatione permanes. »

5. *Ipse autem dicit tibi quid agere debeas* : quia necesse est tibi ut ab ipso saluationis tuae ordinem discas. Si autem ad Synagogam haec uerba Noemi retuleris, reperies hoc
 4 in Legis et Prophetarum omnium uocibus resonare, quod post Christi Passionem uentura ad fidem de gentibus fieret Ecclesia. Vnde est illud Isaiae prophetae : *Propter scelus populi mei percussi eum, et dabit impios pro sepultura et*
 8 *diuitem pro morte sua, eo quod iniquitatem non fecerit, neque dolus fuerit in ore eius. Et Dominus uoluit contere eum in infirmitate. Si posuerit pro peccato animam suam, uidebit semen longaeuum et uoluntas Domini in manu*
 12 *eius dirigetur. Pro eo quod laborauit anima eius, uidebit et saturabitur. In scientia sua iustificabit ipse iustus seruus meus multos, et iniquitates eorum ipse portabit. Ideo disperdiam ei plurimos et fortium diuidet spolia, pro eo quod tradidit*
 16 *in morte animam suam, et cum sceleratis reputatus est, et ipse peccatum multorum tulit et pro transgressoribus rogauit. Lauda, sterilis, quae non paris, decanta laudem, et hinni quae non pariebas, quoniam multi filii tui, desertae magis*
 20 *quam eius quae habebat uirum, dicit Dominus*^c.

c. Is 53, 8 – 54, 1

humilité, réfugie-toi dans son secours et demeures-y pour l'éternité, sans jamais t'égarer ailleurs. »

5. *Et lui te dira ce que tu dois faire*, car c'est nécessairement par lui que tu dois apprendre l'organisation de ton salut. Et si l'on applique ces paroles de Noémi à la Synagogue, on verra que les paroles de la Loi et de tous les Prophètes annoncent que, après la Passion du Christ, une Église venue des nations parviendra à la foi. C'est pourquoi le prophète Isaïe dit : *C'est à cause du forfait de mon peuple que je l'ai frappé, et on lui donnera des impies pour l'ensevelir et un riche pour sa toilette mortuaire, parce qu'il n'a pas commis de violence et qu'il n'y eut pas de tromperie dans sa bouche. Et le Seigneur a voulu l'écraser dans sa faiblesse. S'il sacrifie sa vie en échange du péché, il verra une longue descendance, prolongera ses jours, et la volonté du Seigneur s'accordera à sa main. À cause de la peine éprouvée par son âme, il verra et sera rassasié. Grâce à sa science, mon serviteur le juste en justifiera beaucoup et c'est lui qui prendra la charge de leur faute. C'est pourquoi je lui donnerai beaucoup de gens en partage, il partagera les dépouilles des puissants parce qu'il a livré sa vie à la mort, et qu'il a été compté avec des coupables, et qu'il a lui-même porté le péché de beaucoup, et que, pour les coupables, il intervenait. Crie de joie, stérile, toi qui n'enfantes pas, éclate en cris de joie, acclame, toi qui n'enfantais pas, car plus nombreux sont tes fils, à toi la délaissée, que les fils de celle qui avait un mari, dit le Seigneur*^c 1.

1. Le célèbre et obscur texte d'Isaïe est cité ici dans une version latine très proche de la Vulgate, si l'on excepte les premiers mots : *Propter scelus populi mei percussi eum* (la Vulgate écrit *Propter scelus populi mei percussit eos*). De ce fait, les premières lignes de ce texte – et la phrase d'introduction de Raban ne laisse aucun doute sur cette interprétation – deviennent une annonce d'un châtement infligé par Dieu au peuple juif à cause de ses crimes (comme c'est le cas dans les *Testimonia* dont est témoin LACTANCE, *Instit* 4, 18) et non pas une évocation du Juste souffrant.

CAPVT X

1. **Quae respondit : « Quidquid praeceperis faciam. »**
Descenditque in aream et fecit omnia quae sibi imperauerat socrus. Obedientia Ecclesiae meruit desiderii sui effectum ; consentit uerbo et statim impleuerat facto, et ideo iustissimus iudex ipsius annuit uoto. Vnde et ipse Dominus, laudans fidem ipsius Ecclesiae in Chananitide muliere, mox concessit quae petiuit, dicens illi : *O mulier, magna est fides tua : fiat tibi sicut uis*^a.

2. **Cumque comedisset Booz et bibisset, et factus esset hilarior iuissetque ad dormiendum iuxta aceruorum manipulorum uenit abscondite et discooperto a pedibus eius pallio se proiecit.** Comedit Dominus noster et bibit, cum in coena mystica corporis et sanguinis sui sacramenta apostolis suis tradidit, unde *pueri eius, sicut scriptum est, communicauerunt corpori et sanguini, et ipse similiter participauit idem*^b. Factus est hilarior, quia certus erat de sua Resurrectione et nostra Redemptione.

3. **Iuitque ad dormiendum iuxta aceruorum manipulorum cum compleuit Passionem suam iuxta testimonia sacrarum Scripturarum.** Vnde in eadem nocte qua tradebatur ad discipulos ait : *Filius hominis uadit, sicut scriptum est de illo*^c. Et alibi : *Quoniam, inquit, necesse est impleri omnia*

CHAPITRE X

1. Elle répondit : « Tout ce que tu m'as ordonné, je le ferai. » Elle descendit à l'aire et fit tout ce que lui avait ordonné sa belle-mère. L'obéissance de l'Église a mérité que son désir soit réalisé, elle a dit son accord en paroles, et aussitôt elle a accompli en acte, et c'est la raison pour laquelle le juge qui est justice parfaite a exaucé son vœu. C'est pourquoi le Seigneur lui-même, louant la foi de l'Église en la personne d'une femme cananéenne, lui accorda aussitôt ce qu'elle demandait, en disant : *Femme, grande est ta foi ! qu'il te soit fait comme tu le veux*^a !

2. **Quand Booz eut mangé et bu, et qu'il se trouva de bonne humeur, et qu'il fut parti pour dormir auprès du tas de gerbes, elle vint discrètement, et, après avoir écarté le manteau de ses pieds, elle s'installa.** Il mangea, notre Seigneur, et il but lorsque, dans le mystère de la cène, il livra à ses apôtres les sacrements de son corps et de son sang ; c'est pourquoi *ses disciples, comme il est écrit, communiquèrent à son corps et à son sang, et lui, de la même manière, y eut part*^b. Il se trouva de bonne humeur, car il était assuré de sa Résurrection et de notre Rédemption.

3. **Il partit pour dormir auprès du tas de gerbes :** c'est ce que fit le Christ lorsqu'il accomplit sa Passion selon les annonces des saintes Écritures. C'est pourquoi, la nuit même où il fut livré, il dit à ses disciples : *Le Fils de l'homme s'en va selon ce qui est écrit de lui*^c. Et il dit, dans un autre passage : *Il faut que s'accomplisse tout ce qui est*

quae scripta sunt in Lege et Prophetis et Psalmis de me^d.
 Vel certe eius dormire iuxta *aceruum manipulorum* est
 8 turmas fidelium animarum in morte sua de claustris eripere
 inferorum ; quia ipse postquam in cruce emisit spiritum,
 descendit ad inferos, portas mortis confregit, indeque
 triumphans resurrexit in gloria.

4. Ad istum lectum Redemptoris nostri properauit
 Ecclesia, et *discooperto a pedibus eius pallio*, hoc est, reuelato
 de Incarnatione eius sacramento, illuc se humiliter ueniam
 4 deprecando et salutem quaerendo prostrauit.

5. Et ecce nocte iam media expauit homo et conturbatus est, uiditque mulierem iacentem ad pedes suos et ait illi : « Quae es ? » Illaque respondit : « Ego sum Ruth ancilla tua : expande pallium tuum super famulam tuam, quia propinquus es. » Quid est quod in media nocte homo hic uidens mulierem expauit, nisi quod mundo tenebris errorum inuoluto, Christus Ecclesiae post
 8 fidei aduentum celerem mirandum nobis ostendit ? Vnde legitur ipse mirari in centurionis fide, qui praefigurauit credulitatem populi gentilis^e ; non quod ipse quasi ignorans aliquid nouum obstupesceret, sed ut omnia sciens nobis
 12 mirandum ostenderet in fide gentium, quod apud eum semper fiebat certum.

6. Vidit mulierem iacentem ad pedes suos, quia Ecclesiam Incarnationis suae sacramentum humiliter uenerari

X, 5, 8 fidei : fidem M || 10 credulitatem M : incredulitatem Col || 12 ostenderet : monstraret M

d. Lc 24, 44 e. Cf. Mt 8, 5-10 ; Lc 7, 1-10

écrit de moi dans la Loi, les Prophètes et dans les Psaumes^d.
 Le fait qu'il dorme auprès du tas de gerbes, c'est que, par sa mort, il délivre des chaînes de l'enfer les troupes des âmes fidèles¹ ; en effet, après avoir rendu l'esprit sur la croix, il est descendu aux Enfers, a brisé les portes de la mort, puis il a triomphé et est ressuscité dans la gloire.

4. L'Église s'est donc approchée du lit de notre Rédempteur, et, après avoir écarté le manteau de ses pieds, c'est-à-dire après avoir eu la révélation du mystère de son Incarnation, s'est prosternée avec humilité en implorant son pardon et en priant pour son salut.

5. Et voici que, en pleine nuit, l'homme sursauta et fut rempli de trouble, il vit la femme étendue à ses pieds et lui dit : « Qui es-tu ? » Et celle-ci : « Je suis Ruth, ta servante. Étends ton manteau sur ta servante, parce que tu es son proche. » Que signifie que, en pleine nuit, cet homme sursaute en voyant cette femme, sinon ceci : au temps où le monde est enveloppé des ténèbres de l'erreur, le Christ nous montre que nous devons être frappés d'admiration pour l'arrivée rapide de la foi de l'Église ? C'est pourquoi on lit qu'il admire la foi du centurion, qui a préfiguré la croyance du peuple païen^e ; non pas qu'il soit stupéfait devant une chose qui lui aurait été pour ainsi dire inconnue, mais pour nous montrer, lui qui sait tout, qu'il nous faut porter notre admiration sur la foi des nations, réalité qui, à ses yeux, était toujours bien établie.

6. Il vit la femme étendue à ses pieds : c'est qu'il s'est rendu compte que l'Église honore humblement le mystère

1. Raban joue ici sur le sens de *manipulum*, qui peut désigner aussi bien une gerbe qu'une petite troupe ; il le reprend par *turmas*, escadrons : s'approcher des gerbes, c'est s'approcher des troupes... donc descendre auprès des troupes d'âmes qui sont déjà dans les Enfers.

conspexit. *Quae esset quaesivit* : quia eius professionem expetiuit. At illa *pallium super se expandi* postulauit, quia eius fidei ac protectionis gratiam ante omnia desiderauit.

7. Et ille : « **Benedicta, inquit, es filia, quia priorem misericordiam posteriore superasti, quia non es secuta iuuenes pauperes siue diuites. Noli ergo metuere ; sed quidquid dixeris mihi, faciam tibi.** » *Quae pallium super se expandi* postulauit, benedictionem accipere meruit : quia quisquis gratiam fidei pleniter percipit benedictionem uirtutum spiritualium pariter possidebit. *Priorem*, inquit, *misericordiam posteriore superasti quia non es secuta iuuenes pauperes siue diuites. Prior misericordia* erat quod sibi metipsi consulens errores idololatriae deseruit ; *posterior misericordia* est quod, postquam ad Christum uenit, constanter in eius fide perseuerauit. 8. *Non es*, inquit, *secuta iuuenes, pauperes siue diuites* : *iuuenes* appellat haeticos siue schismaticos qui non maturitatem ueri consilii habent, sed semper instabiles, uarios errores sequuntur. Hos ergo Ecclesia nullo modo est secuta, quia omnem perfidiam haeticorum atque lasciuam peccantium est abominata. *Quidquid*, ait, *dixeris mihi, faciam tibi* : taliter et in Euangelio Dominus discipulis suis locutus est dicens : *Petite et accipietis*^f. Et item : *Petite, dabitur uobis ; quaerite et inuenietis ; pulsate et aperietur uobis*^g. Et iterum : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit uobis*^h. *Quidquid* ergo fides plena postulat salubriter petentis, benignitas concedit summi largitoris.

de son Incarnation. *Il lui demanda qui elle était* : c'est une profession de foi qu'il lui a demandée. Mais elle le pria *d'étendre sur elle son manteau*, car elle désirait avant tout la grâce de sa fidélité et de sa protection.

7. Et lui : « **Tu es bénie du Seigneur, dit-il, ma fille, car ta première œuvre de miséricorde a été surpassée par la seconde, puisque tu n'as pas suivi les jeunes gens, pauvres ou riches. Ne crains donc pas ; tout ce que tu me diras, je le ferai pour toi.** » En le priant *d'étendre sur elle son manteau*, elle a mérité de recevoir la bénédiction : car quiconque accueille pleinement la grâce de la foi obtiendra également la bénédiction des vertus de l'âme. *Ta première œuvre de miséricorde*, dit-il, *a été surpassée par la seconde, puisque tu n'as pas suivi les jeunes gens, pauvres ou riches. La première œuvre de miséricorde*, c'est que, après être venue au Christ, en veillant sur son propre sort, elle a quitté les égarements de l'idolâtrie ; *la seconde œuvre de miséricorde*, c'est que, après être venue au Christ, elle a persévéré fidèlement dans sa foi. 8. *Tu n'as pas suivi les jeunes gens, pauvres ou riches* : il appelle *jeunes gens* les hérétiques ou les schismatiques, qui n'ont pas la maturité d'une réflexion véritable, mais qui, toujours inconstants, *suivent* des erreurs de toute sorte. Ces gens-là, l'Église ne les a aucunement suivis, car elle abhorre l'infidélité totale des hérétiques et la débauche des pécheurs. *Tout ce que tu me diras, je le ferai pour toi* : c'est de la même manière que le Seigneur, dans l'Évangile, s'adressa à ses disciples en disant : *Demandez et vous recevrez*^f. Et, de même : *Demandez, on vous donnera ; cherchez et vous trouverez ; frappez et on vous ouvrira*^g. Et encore : *Si vous demandez quelque chose au Père en mon nom, il vous le donnera*^h. Ainsi donc, tout ce que sollicite la foi totale de celui qui demande convenablement, la bonté du généreux souverain le lui accorde.

9. « Scit enim omnis populus qui habitat intra portas
urbis meae mulierem te esse uirtutis ; nec abnuo me
propinquum. Sed est alius me propinquior ; quiesce
4 hac nocte, et facto mane si te uoluerit propinquitatis
iure retinere, bene res acta est. Si autem ille noluerit,
ego te absque ulla dubitatione suscipiam. » *Portae urbis*
Christi sunt prophetae et apostoli, de quibus Psalmista ex
8 persona Ecclesiae ait : *Mihi autem adhaerere Deo bonum*
est, ponere in Domino Deo spem meam, ut annuntiem omnes
*laudes tuas in portis filiae Sion*¹. 10. Siue *portae* sunt ipsius
urbis diuini libri, quorum documento ad fidem catholicam
intrauimus. *Sciunt ergo omnes qui iuxta has portas inha-*
4 *bitant, hanc mulierem esse uirtutis, quia omnium fidelium*
cordibus hoc firmiter persuasum est quod Ecclesia gentium
uirtutum ope ditissima sit ; de qua muliere in Prouerbiis
ita scriptum est : *Mulierem fortem quis inueniet ? Procul*
8 *et de ultimis finibus pretium eius*¹, etc... Vnde et doctrinae
eius claritas, scientiae magnitudo, fidei ueritas, bonorum
operum copia, patientiae constantia, et caritatis perfectio
ubique praedicatur.

11. Quid est autem quod Booz hic non abnuo se Ruth
esse *propinquum*, sed *aliu*m asserit sibi esse *propinquiorem* ?
Quomodo ergo *aliu*s est *propinquior* Ecclesiae quam
4 Christus, qui caput ipsius est^k ? Sed haec *propinquitas*
secundum mysterium non ad cognationem generis, sed
ad moram temporis. Iste enim *propinquus* intelligitur esse
Iohannes Baptista, qui putabatur a Iudaeis esse Christus¹ ;
8 sed ille sibi nomen sponsi nullo modo usurpauit ; quin
potius illud uero sponso uenerabiliter reseruauit dicens :

9, 10 laudes : laudationes M

11, 8 nomen : unde M

i. Ps 72, 28 j. Pr 31, 10 k. Cf. Col 1, 18 ; Ep 1, 22
l. Cf. Jn 1, 19-24

9. « Tout le peuple qui habite à l'intérieur des portes 3, 11b-13
de la ville sait que tu es une femme vertueuse ; je ne
nie pas être ton proche parent, mais il y en a un autre
plus proche que moi. Repose-toi cette nuit ; une fois le
matin venu, si celui-ci veut te garder selon le droit de
la parenté, c'est bien. Mais, s'il ne veut pas, moi, sans
hésitation, je te prendrai. » *Les portes de la ville*, ce sont
les prophètes et les apôtres du Christ, dont le Psalmiste dit,
en parlant au nom de l'Église : *Mon bonheur à moi, c'est*
d'être attaché à Dieu, de placer mon espoir dans le Seigneur
Dieu, pour annoncer tous ses titres de gloire aux portes de
*la fille de Sion*¹. 10. Les portes de la ville sont également
les livres sacrés, par l'enseignement desquels nous sommes
entrés dans la foi catholique. *Tous ceux qui habitent près des*
portes de la ville savent donc que c'est une femme vertueuse,
car il y a dans les cœurs de tous les fidèles la conviction
solide que l'Église des nations est infiniment riche de la
richesse de ses vertus ; de cette femme, il est écrit dans les
Proverbes : *Qui trouvera une femme vaillante ? son prix est*
*de loin au-delà des dernières limites*¹, etc... C'est pourquoi
la clarté de son savoir, l'étendue de sa science, l'exactitude
de sa foi, l'abondance de ses bonnes œuvres, la constance
de sa patience et la perfection de sa charité sont partout
célébrées.

11. Et que signifie le fait que Booz, dans ce passage, *ne*
nie pas qu'il est *proche parent* de Ruth, mais affirme qu'il
y en a un autre, plus proche que lui ? Comment donc se
peut-il qu'un autre soit plus proche parent de l'Église que
le Christ, qui en est la tête^k ? En fait, cette parenté dans
l'ordre du mystère, relève non pas d'un lien de la descen-
dance, mais d'un décalage dans le temps. On interprète en
effet ce *parent proche* comme étant Jean-Baptiste, dont les
juifs croyaient qu'il était le Christ¹ ; mais celui-ci ne s'est
en aucune manière approprié le titre d'époux ; bien au
contraire, avec respect, il l'a réservé au véritable époux, en

Qui habet sponsam sponsus est, amicus autem sponsi qui stat et audit uocem eius^m. *Propinquior* enim erat Iohannes, quia in mundo prior natus; sed, ipso renuente consortium coniugii, sponsam suam uerus accepit sponsus. **12.** Sunt qui hunc *propinquum* ipsum Decalogum Legis intelligi uolunt: hic enim in eo uidebatur *propinquior* esse Synagogae quam

4 Euangelium, quod specialiter illi populo datus est per Moysen et prior erat tempore quam gratia.

13. Dormiuit itaque ad pedes eius usque ad noctis abscessum; surrexitque antequam homines se cognoscerent mutuo. *Dormiuit* Ruth spiritalis *ad pedes* Christi, cum in spe Incarnationis eius, unde sibi certam salutem credebat esse uenturam, quasi requiescens patienter eum expectabat: et hoc *usque ad noctis abscessum*, scilicet usque ad tenebrarum infidelitatis remotum. **14. Surrexit antequam homines se mutuo agnoscerent:** quia antequam carnales Iudaei, per doctrinam Legis imbuti, naturae suae

4 iura bene cognoscerent, Ecclesia de gentibus conuocata, de inertiae somno se excutiens, diluculo nascentis fidei *surrexit*, atque ad Christi gratiam uenire properauit.

15. Et dixit Booz: « Caue ne quis nouerit quod huc ueneris. » Quomodo ergo latere potuit conuersio gentium ad fidem Christi, cum in toto orbe terrarum hoc praedicatur, hoc laudatur, hoc celebratur? Sed *cauere* eam praecepit *ne quis nouerit*, hoc est ut *caueat* ne de conuersatione

12, 3 enim *M*: *om. Col*

14, 2 agnoscerent: cognoscerent *M*

m. Jn 3, 29

1. La phrase complète de Jean est *qui stat et audit eum gaudio gaudet propter uocem sponsi*; sous la forme où Raban la cite, elle enlève toute la ferveur du témoignage de Jean-Baptiste et n'est plus guère qu'une tautologie. On peut penser à la chute de quelques mots dans les manuscrits,

disant: *Celui qui a l'épousée est l'époux, mais c'est l'ami de l'époux qui se tient là et qui entend sa voix*^m 1. Jean était ainsi *plus proche*, car il était venu au monde le premier; mais comme il a refusé l'union du mariage, le véritable époux a pris son épouse. **12.** Certains veulent interpréter ce *parent proche* comme le Décalogue de la Loi: il semblait, en effet, *plus proche* de la Synagogue que de l'Évangile, parce qu'il avait été expressément donné au peuple d'Israël par Moïse et que, dans le cours du temps, il précédait la grâce.

13. Elle dort à ses pieds jusqu'au départ de la nuit, et elle se leva avant que les hommes puissent se reconnaître l'un l'autre. La Ruth spirituelle *dormit aux pieds* du Christ lorsque, dans l'espoir de son Incarnation, d'où elle croyait avec certitude que viendrait son salut, elle l'attendait patiemment comme si elle se reposait: et ce, *jusqu'au départ de la nuit*, c'est-à-dire jusqu'à la disparition des ténèbres de l'infidélité. **14. Elle se leva avant que les hommes puissent se reconnaître l'un l'autre:** car, avant que les juifs de chair, imprégnés de la doctrine de la Loi, ne reconnaissent clairement les droits de sa nature, l'Église, appelée des nations, s'est tirée du sommeil de l'ignorance, *s'est levée* à l'aube de la foi naissante, et s'est hâtée de venir à la grâce du Christ.

15. Et Booz dit: « Veille à ce que personne ne sache que tu es venue ici. » Comment la conversion des nations à la foi du Christ pouvait-elle rester cachée, alors que sur la terre tout entière elle est proclamée, louée, célébrée? Il lui recommande néanmoins de *veiller à ce que personne ne le sache*, c'est-à-dire de *veiller* à rechercher, dans sa

d'autant plus que Raban cite plus bas la phrase dans son intégralité (XIII, 4); mais il peut s'agir pour Raban, dans ce banal raccourci, de simplement faire distinguer l'époux de l'ami.

sua laudem humanam sed gloriam diuinam quaerat. Sic et
 in Euangelio ipse Dominus de eleemosynarum donatione,
 8 et orationis exhibitione praecepit, dicens : *Cum facis eleemo-*
synam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritae faciunt in
synagogis et in uicis ut honorificentur ab hominibus. Amen
 12 *dico uobis, receperunt mercedem suam. Te autem faciente*
eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextra tua, ut
sit eleemosyna tua in absconso, et Pater tuus, qui uidet in
 16 *absconso, reddet tibi in propatulo. Et cum oratis, non eritis*
sicut hypocritae qui amant in synagogis et angulis platearum
 20 *stantes orare, ut uideantur ab hominibus. Amen dico uobis,*
receperunt mercedem suam. Tu autem, cum oraueris, intra
in cubiculum tuum et clauso ostio tuo ora patrem tuum in
absconso ; et pater tuus, qui uidet in absconso, reddet tibi
*in propatulo*ⁿ.

15, 13 absconso : abscondito *M* || 17 oraueris : orabis *M* || 20 in
 propatulo : *om. M*

n. Mt 6, 2-6

conversion, non pas la louange des hommes, mais la gloire
 de Dieu. De la même manière le Seigneur lui-même, dans
 l'Évangile, donne ce conseil à propos des dons de l'aumône
 et de la parade vaniteuse de la prière : *Lors donc que tu*
fais l'aumône, ne le trompette pas devant toi, comme font
les hypocrites dans les synagogues et les villages, afin d'être
glorifiés par les hommes. En vérité je vous le dis, ils ont reçu
leur récompense. Mais toi, quand tu fais l'aumône, que ta
main gauche ignore ce que fait ta main droite, afin que ton
aumône se passe dans le secret, et ton Père, qui voit dans
le secret, te le rendra au grand jour. Et lorsque vous priez,
vous ne serez pas comme les hypocrites, qui aiment prier
debout dans les synagogues et aux coins des places, afin de se
faire voir par les gens. En vérité je vous le dis, ils ont reçu
leur récompense. Mais toi, quand tu prieras, entre dans ta
chambre, et, une fois ta porte fermée, prie ton Père dans le
secret, et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra au
*grand jour*ⁿ 1.

1. Deux variantes par rapport à la Vulgate éditée par Dom Weber : à la
 ligne 13, Raban écrit *absconso* pour *abscondito*, et, à la ligne 17, *oraueris*,
 avec la Clémentine, au lieu de *orabis* (cf. Introduction p. 27).

CAPVT XI

1. Et rursum : « **Expande, inquit, palliolum tuum quo operiris et tene utraque manu.** » **Qua extendente et tenente, mensus est sex modios hordei et posuit super**
4 **eam.** *Expandere iubet pallium, hoc est, dilatare fidem, et tenere utraque manu, opere scilicet exercendo quod corde percepit credulo.* 2. *Mensus est sex modios hordei et posuit super eam, cum iuxta intellectus capacitatem ei tribuit perfectae operationis modum, ut intus forisque fidei atque uirtutum ditaretur munere, et gloriosa ubique appareret diuina largitione.* 3. *Nec non et illud *senarius numerus* hoc loco significare potest quod *sexta* aetate Dominus ipse *hordeum* legis Ecclesiae gentium ad pabulum per mysterium*
4 *concessit, quatenus egena hactenus cibo spiritali per gratiam ipsius deinceps ditaretur.*

4. **Quae portans ingressa est ciuitatem, et uenit ad socrum suam... narrauitque ei omnia quae sibi fecisset homo,** etc... Ditata Ecclesia gentium donatione Christi,

CHAPITRE XI

1. Et il dit encore : « **Étends ton manteau, celui par lequel tu es couverte, et tiens-le des deux mains.** » **Pendant qu'elle l'étendait et le tenait, il mesura six mesures d'orge et les chargea sur elle.** Il lui ordonne donc d'*étendre son manteau*, c'est-à-dire de déployer sa foi, et de *le tenir des deux mains*, c'est-à-dire en accomplissant les œuvres conçues en son cœur plein de foi. 2. *Il mesura six mesures d'orge qu'il chargea sur elle*, lorsqu'il attribua à l'Église des nations, selon la capacité de son intelligence, la mesure d'une œuvre parfaite, pour qu'elle fût enrichie, à l'intérieur comme à l'extérieur, du salaire de sa foi et de ses vertus, et pour que partout elle apparût glorieuse grâce à la générosité de Dieu. 3. Et en plus, le *nombre six*, dans ce passage, peut également signifier que c'est au cours du *sixième* âge¹ que le Seigneur a mystérieusement accordé à l'Église des nations l'*orge* de la Loi pour sa nourriture, afin que, désormais tirée de la pauvreté, elle soit enrichie par l'aliment spirituel de la grâce divine.

4. **En les emportant, elle entra dans la cité, et elle vint auprès de sa belle-mère... et elle lui raconta tout ce qu'avait fait l'homme pour elle,** etc... L'Église des nations,

1. Dans la division de l'histoire du monde en sept âges proposée par Augustin (*Ciu.* 22, 30, 5), le sixième est celui qui, avec la venue du Christ, apporte au monde le salut (cf. A. LUNEAU, *L'Histoire du salut chez les Pères de l'Église*, Paris 1964, p. 411-412). Dans le sermon *De centesima...* (PLS X, 61), le chiffre six est celui de l'achèvement et de la récompense parfaite : une des preuves en est même empruntée à ce passage du *Livre de Ruth*.

4 atque onerata fructibus uirtutum, redit *ad socrum*, hoc est
 ad primitiuam Ecclesiam, siue ad Synagogam Iudaeorum,
narrans ei omnia magnalia quae sibi fecisset Dominus, qua-
 8 tenus Ecclesiam antiquam incitaret ad congratulationem,
 uel Synagogam prouocaret ad conuersionem : quia hoc
 proprium est pietatis ut non parca nec inuida in datis, sed
 larga ac beneuola sit in bonis possessis.

5. **Dixitque Noemi : « Expecta, filia, donec uideamus
 quem res exitum habeat ; neque enim cessabit homo,
 nisi compleuerit quod locutus est. »** Hoc fideliter prae-
 4 dicat Ecclesia omnibus gentibus, hoc fiducialiter, quod
 Veritas sua uerba impleat ; nec ullo modo sua promissa
 implere cesset, dicens illud euangelicum : *Paenitentiam
 agite, appropinquauit enim regnum caelorum*^a. Et item :
 8 *Qui crediderit et baptizatus fuerit saluus erit ; qui uero non
 crediderit condemnabitur*^b. Et iterum : *Sic enim Deus dilexit
 mundum ut unigenitum Filium suum daret, ut omnis qui
 credit in eo non pereat, sed habeat uitam aeternam*^c.

enrichie par le don du Christ et chargée des fruits de ses
 vertus, revient *auprès de sa belle-mère*, c'est-à-dire auprès de
 l'Église primitive, ou encore auprès de la Synagogue des
 juifs, en lui *racontant* toutes les merveilles que le Seigneur
 avait faites pour elle, afin d'amener l'Église primitive à
 partager sa joie, ou encore afin d'inviter la Synagogue à la
 conversion : car c'est le propre de la piété de n'être pas avare
 et jalouse lorsqu'il s'agit de donner, mais d'être généreuse
 et bienveillante avec les biens qu'elle possède.

5. **Et Noémi dit : « Attends, ma fille, jusqu'à ce que 3, 18
 nous voyions comment cela finira. En effet, l'homme
 n'aura de cesse qu'il n'ait accompli ce qu'il a dit. »**
 Ce que l'Église prêche fidèlement à toutes les nations, ce
 qu'elle prêche avec confiance, c'est que la Vérité accomplit
 ses paroles ; et en aucune manière elle ne cessera de remplir
 ses promesses, continuant à proclamer cette parole de
 l'Évangile : *Repentez-vous, car le royaume des cieux s'est
 approché*^a. Et aussi : *Celui qui croira et sera baptisé sera
 sauvé ; mais celui qui n'aura pas cru sera condamné*^b. Et
 encore : *Dieu, en effet, a tant aimé le monde qu'il a donné
 son Fils, l'unique, pour que tout homme qui croit en lui ne
 périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle*^c.

CAPVT XII

1. **Ascendit ergo Booz ad portam et sedit ibi.** Quid est *Booz nostrum ascendere ad portam*, nisi Christum ad effectum perducere prophetiam quae de eius Incarnatione
4 conscripta est ? *Ibi sedebat* quia in uirginis aluo, unde hominibus apparere posset, carnem sumebat. De hac quippe *porta* Ezechiel dudum scripserat, ita dicens : *Et conuerti me ad uiam portae sanctuarii exterioris quae respiciebat ad orientem ; et erat clausa ; et dixit Dominus ad me : « Porta haec clausa erit, non aperietur ; et uir non transibit per eam, quia Dominus Deus Israel ingressus est per eam, eritque clausa. » Princeps ipse sedebat in ea, ut
8 comedat panem coram Domino. Per uiam uestibuli portae ingredietur, et per uiam eius egredietur*^a.

2. **Cumque uidisset propinquum praeterire de quo prius sermo habitus est, dixit ad eum : « Declina paulisper et sede hic », uocans eum nomine suo. Qui
4 diuertit et sedit.** *Vidit Booz propinquum praeterire*, dum Christus uoluit Legem temporaliter plebi Iudaeorum

XII, 1, 10 transibit : transiet *M*

XII. a. Ez 44, 1-3

CHAPITRE XII

1. **Booz monta donc vers la porte et s'y installa.** Que 4, 1a signifie le fait que notre *Booz monte vers la porte*, sinon que le Christ conduit à son accomplissement la prophétie qui a été écrite à propos de son Incarnation ? *Il y était installé* car, dans le ventre de la vierge, d'où il allait pouvoir se manifester aux hommes, il a pris la chair. D'ailleurs, à propos de cette *porte*, en effet, Ézéchiél avait écrit jadis : *Et je me suis dirigé vers le chemin de la porte extérieure du sanctuaire, celle qui regardait vers l'est ; et elle était fermée ; et le Seigneur me dit : « Cette porte restera fermée ; on ne l'ouvrira pas et l'homme n'entrera pas par là, car le Seigneur Dieu d'Israël est entré par là, et elle restera fermée. » Mais le Prince, lui, y était assis pour manger son pain en présence du Seigneur. C'est par le chemin du vestibule de la porte qu'il entrera, et c'est par le même chemin qu'il sortira*^{a 1}.

2. **Voyant passer le proche parent dont il avait parlé auparavant, il lui dit : « Détourne-toi un peu de ton chemin et assieds-toi ici », cela en l'appelant par son nom. Celui-ci se détourna de sa route et s'assit.** *Booz vit passer ce parent* : c'est ce qui se passa lorsque le Christ voulut qu'une Loi fût mise en place, de façon provisoire,

1. D'une règle d'admission dans le sanctuaire, Raban fait ici une prophétie de l'Incarnation, en voyant dans la porte, après Augustin (*Serm.* 195, 1...), une image de Marie. Origène, qui sera suivi par Jérôme, y avait vu une image de l'Écriture dont le Christ ouvrira le sens aux hommes (*Ez. Cat B* 288, 10 ; *Ez. Hom* 14, 1, PG 13, 765).

constitutam esse ; quam ad se *declinare* iussit, quia ad suae dispensationis mysterium testificandum eam inclinavit.

3. Aliter : *uidit propinquum praeterire*, cum praecursoris sui aduentum, quem more uitae humanae properare conspexit, ad officium praecursoris misericorditer conuertit ;
 4 *uocans eum nomine suo*, quando illi uidelicet per Gabrielis archangeli relationem, nomen quod Iohannes uocaretur praedordinauit^b.

4. **Tollens autem Booz decem uiros de senioribus ciuitatis, dixit ad eos : « Sedete hic. »** Quibus residentibus locutus est ad propinquum : « **Partem agri**
 4 **fratris nostri Elimelech uendit Noemi, quae reuersa est de regione Moabitide ; quod audire te uolui, et tibi dicere coram cunctis sedentibus et maioribus natu de populo meo. Si uis possidere iure propinquitatis, eme**
 8 **et posside. Sin autem tibi displicet, et hoc ipsum indica mihi, ut sciam quid facere debeam. Nullus est enim propinquus, excepto te, qui prior es, et me, qui secundus sum. »** *Decem uiri* isti *seniores* Patres significant Veteris
 12 Testamenti, qui *Decalogum Legis* pleniter seruauerunt, Christique Incarnationem ibidem praefiguratam esse cognouerunt. 5. Hos ad se Booz noster prouocauit cum sibi testes aduentus sui adhibere uoluit ; conueniensque legisperitos *partem agri Noemi* ad emendum obtulit, cum
 4 plebis *partem* quae temporibus apparentis iam gratiae remansit, ad sanandam magistris Synagogae ostendit quatenus cognoscerent suam infirmitatem et, quod ipsi agere nequirent, ad perficiendum uero medico committerent.

3, 2 properare : appropinquare *M*

b. Cf. Lc 1, 60-63

pour le peuple juif. Il lui demanda de *se détourner* pour venir auprès de lui : c'est qu'il la modifia pour attester du mystère de sa grâce. 3. Selon une autre interprétation, *il vit passer ce parent* au moment où, dans sa miséricorde, il transforme l'arrivée de son précurseur, qu'il avait vu passer rapidement, selon l'habitude des hommes, en une mission de héraut ; *l'appelant par son nom* lorsque, par avance, il décida pour lui, par l'intermédiaire visible de l'archange Gabriel, qu'il serait appelé Jean^b.

4. **Alors Booz, prenant dix hommes parmi les anciens de la cité, leur dit : « Asseyez-vous ici. »** Quand ils furent assis, il s'adressa à son proche parent : « **Noémi, qui est revenue du pays de Moab, vend une partie du champ de notre frère Élimélech ; j'ai voulu que tu le saches, et j'ai voulu te dire, devant tous ceux qui sont assis là et qui sont les anciens de mon peuple : si tu veux la posséder selon le droit de la parenté, achète et possède ; mais si cela te déplaît, dis-le moi, que je sache ce que je dois faire. En effet, il n'y a pas de proche parent, à l'exception de toi, qui es le premier, et de moi, qui suis le second. »** Ces *dix hommes*, ces *anciens* figurent les Pères de l'Ancien Testament, qui ont pleinement observé le *Décalogue* de la Loi, et qui ont su que l'Incarnation du Christ y était préfigurée. 5. Ces hommes, notre Booz les interpella lorsqu'il voulut s'attacher des témoins de sa venue ; et, rencontrant des gens qui connaissaient la Loi, il leur proposa de racheter une *partie du champ de Noémi*, lorsqu'il montra aux maîtres de la Synagogue, pour qu'ils la guérissent, la *partie* de la foule qui était laissée de côté, à l'époque où la grâce se manifestait déjà, afin que ceux-ci reconnaissent leur impuissance et qu'ils s'en remettent au vrai médecin, pour que celui-ci accomplisse ce qu'eux-mêmes ne pouvaient accomplir. C'est pourquoi

4, 2-4b

- 8 Vnde et in Euangelio legitur quod ipse Dominus leprosos a se mundandos ad sacerdotes primum ire praeceperit, et offerre munus quod praecepit Moyses in testimonium illis ; qui cum abirent, statim mundati sunt^c.

5, 9 praeceperit : praecepit *M*

c. Cf. Lc 17, 11-15

on lit également dans l'Évangile que le Seigneur lui-même avait dit aux lépreux qu'il s'apprêtait à purifier, d'aller d'abord se montrer aux prêtres et de leur présenter le don que Moïse avait prescrit en témoignage ; et que, pendant qu'ils y allaient, ils furent aussitôt purifiés^c.

CAPVT XIII

1. At ille respondit : « Ego agrum emam. » Cui dixit Booz : « Quando emeris agrum de manu mulieris, Ruth quoque Moabitidem, quae uxor defuncti fuit, debes accipere, ut suscites nomen propinqui tui in haereditate sua. » Qui respondit : « Cedo iure propinquitatis, neque enim posteritatem familiae meae delere debeo ; tu meo utere priuilegio, quo me libenter carere profiteor. » Quando per *agri emptionem* uxoris simul copulationem emptori praedixit, significauit quod non alia est possessio plebis, quam copulatio Ecclesiae in spiritale coniugium Christi qui nomen antiquum « filii Dei », quod habuerunt sancti ab initio : sicut legitur in Genesi, quod uidissent filii Dei filias hominum eo quod essent pulchrae^a ; et *Adam*, scripsit Lucas, *fuisse filium Dei*^b. 2. Hoc Christus in Ecclesia gentium per gratiam suam *suscitauit*. Vnde legitur in *Euangelio Iohannis* quia *quotquot receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine eius, qui non ex sanguinibus neque ex uoluntate carnis neque ex uoluntate uiri sed ex Deo nati sunt*^c. Hoc ergo nomen in nationibus Decalogus Legis, licet multos proselytos sub se haberet, ullo modo *suscitare* non potuit. Sed postquam uenit plenitudo temporis quo defungi, hoc est finiri Legem ordinatio omnipotentis Dei decreuerat,

XIII, 2, 6 uoluntate : uoluptate *M* || 8 ullo modo suscitare non potuit : nullo modo suscitare potuit *M*

XIII. a. Cf. Gn 6, 2 b. Lc 3, 38 c. Jn 1, 12-13

CHAPITRE XIII

1. Et l'autre répondit : « J'achèterai le champ. » 4, 4c-6
Alors, Booz lui dit : « Quand tu achèteras le champ de la main de la femme, tu dois aussi accepter Ruth la Moabite, qui a été l'épouse du défunt, afin de faire lever le nom de ton parent dans sa descendance. » L'autre répondit : « Je renonce au droit de parenté, car je ne dois pas porter atteinte à la postérité de ma famille ; mais toi, profite de mon privilège, auquel je proclame solennellement renoncer. » Lorsque, en parlant d'*achat du champ*, il prévint d'avance l'acheteur qu'il devrait du même coup s'unir à la femme, il fit comprendre qu'il n'y a pas d'autre moyen de posséder le peuple que l'union de l'Église, dans un mariage spirituel avec le Christ, qui porte l'antique nom de « fils de Dieu » qui était à l'origine celui des saints : on lit, en effet, dans la Genèse, que les fils de Dieu regardèrent les filles des hommes parce qu'elles étaient belles^a ; *Adam* aussi, écrit Luc, *était fils de Dieu*^b. 2. Ce nom, le Christ l'a *fait lever*, par sa grâce, dans l'Église des nations. C'est pourquoi on lit, dans l'*Évangile de Jean*, que *à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom, qui ne sont pas nés du sang, ni d'un vouloir de chair, ni d'un vouloir d'homme, mais de Dieu*^c. Ce nom, le Décalogue de la Loi ne pouvait donc en aucune manière le *faire lever* parmi les nations, bien qu'il ait eu sous sa puissance nombre de prosélytes. Mais, quand vint l'accomplissement du temps, où le plan du Dieu tout-puissant avait décidé que la Loi devait mourir, c'est-à-dire qu'elle devait trouver son terme,

ut ipse ueniret benedictionem dans qui ante Legem dedit,
12 ueraciter effecit ut, *ubi antea dictum est*, « *non plebs mea uos* », *ibi uocarentur* « *filius Dei uiui* »^d.

3. Si autem haec uerba ad Iohannem praecursorem Domini retuleris, inuenies eum *cedentem* Christo *iure propinquitatis*, quia his uerbis similia in Euangelio dixisse
4 probatur. Nam iste *propinquus* historicus dixit ad Booz : *Cedo iure propinquitatis ; neque enim posteritatem familiae meae delere debeo, tu meo utere priuilegio, quo me libenter carere profiteor* ; et Iohannes sciscitantibus a se turbis de
8 eius baptisate respondit dicens : *Ego baptizo in aqua ; medius autem uestrum stetit quem uos non scitis : ipse est qui post me uenturus est, qui ante me factus est, cuius non sum dignus ut soluam corrigiam calceamenti*^e. 4. Et alibi, altercantibus ipsius Iohannis discipulis cum Iudaeis de purificatione dixit : *Non potest homo accipere quidquam nisi*
4 *fuerit ei datum de caelo. Ipsi uos mihi testimonium perhibetis quod dixerim : « Ego non sum Christus, sed quia missus sum ante illum. » Qui habet sponsam sponsus est ; amicus autem sponsi, qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter*
8 *uocem sponsi ; hoc ergo gaudium meum impletum est. Illum oportet crescere, me autem minui. Qui de sursum uenit, super omnes est. Qui est de terra, de terra est, et de terra loquitur*^f.
5. Cedebat ergo Iohannes Christo, quia eius dignitatis *priuilegium* nullo modo sibi usurpauit. Cedit et Lex uetus Euangelio, quia nequaquam salutem gentium sua industria
4 efficere potuit : *Lex enim*, ut Paulus testatur, *subintrauit*

3, 4 probatur *M* : probat *Col*

d. Os 1, 10 e. Jn 1, 26-27 f. Jn 3, 27-31

afin que vienne donner sa bénédiction celui qui jadis avait donné la Loi, il fit réellement en sorte que *là où on leur disait auparavant* « *vous n'êtes pas mon peuple* », *ils soient appelés* « *fils du Dieu vivant* »^d.

3. Mais, si l'on applique ces paroles à Jean, le précurseur du Seigneur, on verra qu'il *renonce* en faveur du Christ *au droit de parenté*, car il est établi qu'il a, dans l'Évangile, tenu des propos semblables à ces paroles. De fait, le *parent proche* de l'histoire dit à Booz : *Je renonce au droit de parenté, car je ne dois pas porter atteinte à la postérité de ma famille. Mais toi, profite de mon privilège, auquel je proclame solennellement renoncer* ; et Jean, de son côté, répondit aux foules qui l'interrogeaient sur son baptême : *Moi, je baptise dans l'eau ; mais au milieu de vous s'est levé quelqu'un que vous ne connaissez pas ; il est celui qui viendra après moi, qui a été conçu avant moi, et dont je ne suis pas digne de délier la courroie de la sandale*^e. 4. Et, dans un autre passage, alors que ses disciples discutaient avec des juifs à propos de purification, il dit : *Un homme ne peut recevoir aucune chose, si elle ne lui a été donnée du ciel. Vous-mêmes, vous témoignez pour moi que j'ai dit : « Je ne suis pas, moi, le Christ, mais je suis envoyé devant lui. » Celui qui a l'épousée est l'époux ; mais l'ami de l'époux, qui est là et l'entend, est ravi de joie à la voix de l'époux : c'est donc ma joie qui est ainsi accomplie. Il faut que celui-ci croisse et que je diminue. Celui qui vient d'en haut est au-dessus de tous. Celui qui est de la terre est de la terre, de la terre aussi est son langage*^f. 5. Jean s'est donc effacé devant le Christ, car il n'a en aucune manière usurpé le *priuilege* dû à son rang. Et c'est de la même manière que l'ancienne Loi s'efface devant l'Évangile, car elle ne peut nullement mener à son terme le salut des nations par ses propres moyens : en effet, comme en témoigne Paul, *la Loi est interuenue*

ut abundaret delictum ; ubi autem abundavit delictum, superabundavit gratia^g. *Reprobatio quidem fit praecedentis mandati propter infirmitatem eius et inutilitatem : nihil enim ad perfectum adduxit lex. Introductio uero melioris spei, per quam proximamus ad Deum*^h, collata est nobis per gratiam Domini nostri Iesu Christi.

6. Hic enim erat mos antiquitus in Israel inter propinquos : si quando alter alteri suo iure cedebat, ut esset firma concessio, soluebat homo calceamentum suum et dabat proximo suo. Hoc erat testimonium cessionis in Israel. Dixit ergo propinquus Booz : « Tolle calceamentum » : quod statim soluit de pede suo. Et quid hic per calceamentum nisi uelamen mysteriorum intelligere possumus ? Lex ergo de pede suo calceamentum soluit et Christo dedit ; quia uelamentum sacramentorum in progressu litterae, per magistros suos ad intellectum populo manifestando perducere non potuit ; sed Redemptori nostro hunc honorem attulit, quia ab ipso et non ab alio haec gratia speranda et adipiscenda omnibus gentibus fuit. 7. Iohannes ergo non sibi sed Christo calceamentum uindicauit ; quia non sibi sed ipsi sponsam nobilissimam competere intellexitⁱ. Vnde et se indignum soluere eius calceamentum perhibuit^j. Denique quia Iohannem homines Christum esse putauerunt, quod idem Iohannes negat, recte se indignum esse ad soluendam corrigiam eius calceamenti

6, 5 tolle : solue M

g. Rm 5, 20 h. He 7, 18-19 i. Cf. Jn 3, 29 j. Cf. Jn 1, 27

pour que se multiplie la faute ; mais, là où s'est multipliée la faute, s'est multipliée la grâce^g. *Ainsi intervient l'abrogation du commandement primitif, du fait de sa faiblesse et de son inutilité : car la Loi n'a en rien conduit à la perfection. Mais l'arrivée d'une espérance meilleure, par laquelle nous nous approchons de Dieu*^h, a été déclenchée pour nous par la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ.

6. Tel était autrefois l'usage en Israël entre proches : 4, 7-8 s'il arrivait que l'un renonce à son droit au profit de l'autre, afin que la renonciation soit bien établie, l'homme dénouait sa sandale et la donnait à son proche. C'était, en Israël, le gage de la renonciation. Donc le parent dit à Booz : « Prends ma sandale », et il la dénoua aussitôt de son pied. Comment pouvons-nous interpréter la sandale dans ce passage, sinon comme étant le voile des mystères ? Ainsi donc, la Loi a dénoué la sandale de son pied et l'a donnée au Christ, car, les voiles de mystères contenus dans le balbutiement de la lettre, elle n'a pu les amener à la clarté de l'intelligence en les manifestant au peuple ; mais elle a transmis cette noble fonction à notre Rédempteur, car c'est par lui seul, et par aucun autre, que toutes les nations devaient espérer et recevoir cette grâce¹. 7. Ce n'est donc pas pour lui, mais pour le Christ, que Jean a réclamé la sandale ; car il a compris que ce n'était pas à lui, mais au Christ, qu'était réservée cette très noble épouse¹. C'est pourquoi il s'est également proclamé indigne de dénouer sa sandale¹. Enfin, c'est parce que ces hommes pensaient que Jean était le Christ, ce que nie ce même Jean, que celui-ci déclare avec raison être indigne de dénouer la

1. Le parallèle entre Jean-Baptiste et le parent de Booz qui renonce à ses droits est déjà longuement établi par Ambroise (*Luc* 3, 34, *SC* 45, p. 136 ; *Fide* 3, 69, *PL* 16, 604) ; il est repris par Isidore (*Iud.* 9, 4, *PL* 83, 391) puis par Bède (*Quaest. in Ruth*, *PL* 93, 429), qui utilisent tous deux le même groupement de textes scripturaires.

denuntiat, ac si aperte dicat : « Ego Redemptoris uestigia
8 denudare non ualeo, quia sponsi nomen mihi immeritus
non usurpo. »

8. Quod tamen intelligi et aliter potest. Quis enim
nesciat quod *calceamenta* ex mortuis animalibus fiant ? In
carne uero Dominus ueniens quasi *calceatus* apparuit, qui
4 in diuinitate sua morticina nostrae corruptionis assumpsit.
Vnde etiam per Prophetam dicit : *In Idumaeam extendam
calceamentum meum*^k. Per Idumaeam quippe gentilitas,
per *calceamentum* uero assumpta mortalitas designatur. In
8 Idumaeam ergo Dominus *calceamentum* suum se extendere
asserit quia dum per carnem gentibus innotuit, quasi *cal-
ceata* ad nos diuinitas uenit. 9. Sed huius Incarnationis
mysterium humanus oculus penetrare non sufficit ; inues-
tigare enim nullatenus potest quomodo corporatur uerbum,
4 quomodo summus et uiuificator Spiritus intra uterum
matris animatur, quomodo etiam is qui initium non habet
existit et concipitur ; corrigia ergo *calceamenti* est ligatura
mysterii. Iohannes itaque soluere corrigiam *calceamenti* eius
8 non ualet quia Incarnationis eius mysterium nec ipse inues-
tigare sufficit, qui hanc per prophetiae spiritum agnouit.
Quid est ergo dicere : *Non sum dignus soluere corrigiam*

8, 1 aliter : alibi *M* || 8 suum : *om. Col*

k. Ps 59, 10

courroie de sa *sandale*, comme s'il disait ouvertement :
« Moi, je ne suis pas capable de découvrir les pieds du
Rédempteur, car le titre d'époux, ne l'ayant pas mérité
pour moi, je ne le revendique pas. »

8. Mais on peut également proposer une autre interpré-
tation. En effet, qui pourrait ignorer que les *sandales* sont
faites à partir de dépouilles d'animaux ? Or c'est dans la
chair que le Seigneur est venu, et qu'il est apparu, pour
ainsi dire, chaussé d'une *sandale*, lui qui, dans sa divinité,
a assumé les dépouilles mortelles de notre corruption. C'est
pourquoi il dit, par la bouche du prophète : *Sur l'Idumée,
je jetterai ma sandale*^k. Par Idumée, c'est la gentilité qui
est figurée ; par la *sandale*, c'est la condition mortelle
pleinement assumée par le Christ. Ainsi donc, le Seigneur
proclame qu'il jettera sa *sandale* sur l'Idumée, car, tandis
qu'il se révélait aux nations dans la chair, sa divinité, en
quelque sorte chaussée d'une *sandale*, est descendue auprès
de nous¹. 9. Mais l'œil de l'homme n'a pas les moyens
de pénétrer le mystère de son Incarnation : en effet, il ne
peut en aucune façon découvrir comment le Verbe devient
chair, comment l'Esprit divin et vivifiant prend vie dans
le sein d'une femme, comment encore celui qui n'a pas de
commencement peut exister et être conçu ; la courroie de
la *sandale* figure donc le lien du mystère. Et si Jean n'est
pas capable de délier la courroie de sa *sandale*, c'est qu'il
n'est pas capable, à lui seul, de saisir le mystère de l'In-
carnation : c'est par l'esprit de prophétie qu'il l'a pénétré.
Que signifie donc la parole : *Je ne suis pas digne de délier la*

1. L'interprétation de la sandale comme image de l'humanité du Christ, avec recours au témoignage du *Psaume* 59, 10, se trouve également dans les *Allegoriae* de Raban (*PL* 112, 880) : *Calceamentum est humanitas Christi, ut in Psalmo* : « *In Idumaeum extendam calceamenta* », id est : *gentilitati reuelabo incarnationem meam*.

12 *calceamenti eius*¹, nisi aperte et humiliter suam ignorantiam profiteri ? Ac si patenter dicat : « Quid mirum, si mihi ille prolatus est, quem post me quidem natum considero, sed natiuitatis eius mysterium non apprehendo ? »

*courroie de sa sandale*¹, sinon qu'il reconnaît publiquement et humblement son ignorance ? C'est comme s'il disait clairement : « Qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'il soit passé avant moi ? en effet, je remarque bien qu'il est né après moi, mais le mystère de sa naissance, je ne le saisis pas. »

CAPVT XIV

1. At ille maioribus natu et uniuerso populo :
« Testes uos, inquit, estis hodie, quod possederim
omnia quae fuerunt Elimelech et Chelion et Maalon
4 tradente Noemi ; et Ruth Moabitidem uxorem Maalon
in coniugium sumpserim, ut suscitem nomen defuncti
in hereditate sua, ne uocabulum eius de familia sua ac
8 testes estis. » Respondit omnis populus qui erat in
porta et maiores natu : « Nos testes sumus. » Booz
testes de acquisita sibi legitime uxore defuncti et de *possessa*
substantia *Chelion et Maalon, tradente Noemi*, adhibet :
12 quia Christus ex utroque Testamento testificationem suffi-
cientem habet quod gentium plebem, quam Decalogus
finitus ad spiritalis sobolis procreationem perducere non
potuit, hanc ipse semine Verbi fecundatam spiritalis ger-
16 minis effecit parentem, omnia *possidens* quae priores et
posteriores sancti de uirtutum *possessione* habuerint, quia
ad eius gloriam et largitatem pertinet quidquid usquam aut
umquam uerae dignitatis et honoris fuit.

2. *Decem* autem maiorum natu benedictio hoc ostendit
in nomine Iesu omnes esse gentes saluandas ac benedi-
cendas. *Iota* enim apud Graecos *decem* significat, quae

CHAPITRE XIV

1. Et lui, à ses anciens et à tout le peuple : « Vous 4, 9-11a
êtes témoins, dit-il, vous, aujourd'hui, que je posséderai
tout ce qui a été à Élimélech, à Chéliion et à Maalon,
car Noémi me le transmet ; et que je prendrai
en mariage Ruth la Moabite, épouse de Maalon, afin de
faire lever le nom du défunt dans sa postérité, de peur
que son nom ne disparaisse de sa famille, de ses frères
et du peuple. Vous, dis-je, vous en êtes témoins. » Et
tout le peuple qui était auprès de la porte, ainsi que les
anciens, de répondre : « Nous en sommes témoins. »
Booz rassemble des *témoins* attestant que c'est de façon
légitime qu'il acquiert *l'épouse* du défunt et, *de la main*
de Noémi, prend *possession* des biens *qui appartenaient à*
Chéliion et Maalon : c'est que le Christ tient de l'un et
l'autre Testament un témoignage attestant suffisamment
que la foule des nations, cette foule que le Décalogue, une
fois mort, ne pouvait plus conduire à la procréation d'une
descendance spirituelle, a été fécondée par la semence du
Verbe qui en a fait l'origine d'une race spirituelle ; car il
possède tout ce que les premiers saints, et ceux qui suivirent,
ont *possédé* grâce à leurs vertus ; car c'est de sa gloire et de
sa bonté que relève tout ce qui, en tout lieu, en tout temps,
eut une véritable dignité et un véritable honneur.

2. Quant à la bénédiction des *dix* anciens, elle montre
que c'est dans le nom de Jésus que toutes les nations
doivent être sauvées et bénies. De fait, la lettre *iota*, chez
les Grecs, signifie *dix*, et cette première lettre définit la

4 prima littera nominis Domini Iesu summam praescripsit :
 quae res, ut diximus, omnes gentes per ipsum saluandas ac
 benedicendas esse demonstrat. Ne dubitet ergo quispiam
 haec, ut dicta sunt, credere, cum uideat uniuersa et ab
 8 initio figuris antecedentibus praecurrisse, et per aduentum
 Domini manifestata et adimpleta sic esse ; et quae super
 sunt hoc modo perficienda, in ueritate consonantibus
 omnibus uocibus et figuris sanctarum Scripturarum, et
 12 impletis his quae pollicitus est per filium suum Iesum
 Christum, Dominum, Regem et Saluatorem nostrum.

3. « **Faciat Dominus hanc mulierem, quae ingreditur
 domum tuam, sicut Rachel et Liam, quae aedificauerunt
 domum Israel, ut sit exemplum uirtutis in Ephratha, et
 4 habeat celebre nomen in Bethleem.** » Omnis populus
 sanctorum imprecatur prospera Ecclesiae gentium, qua-
 tenus eandem gratiam fecunditatis quam habuere primi
 parentes stirpis Israelitarum, hanc ista pleniter percipiat.
 4. Et, quia hic partus spiritalis est, quid per has praedictas
 mulieres mystice significetur dicamus. Quamquam enim
 duae liberae uxores Iacob ad Nouum Testamentum, eo
 4 quod in libertate uocati sumus, existimentur pertinere,
 non tamen frustra duae sunt, nisi quia duae uitae nobis
 in Christi corpore praedicantur : una quidem tempo-
 ralis, in qua laboramus ; alia aeterna, in qua dilectionem
 8 Dei contemplantur. 5. Lia namque interpretatur

XIV, 2, 6 quispiam : quisquam M
 4, 6 quidem : in quam M

totalité du nom du Seigneur Jésus¹ : cela, comme je l'ai
 dit, révèle que toutes les nations doivent être sauvées et
 bénies par lui. Et alors, que nul n'aille hésiter à croire ces
 paroles comme elles ont été dites, en voyant qu'elles ont
 toutes eu, depuis l'origine, un rôle de précurseur par leurs
 figures prophétiques, et que, à travers la venue du Seigneur
 elles se sont manifestées et accomplies ; et celles qui restent
 doivent se réaliser de la même manière, puisque toutes les
 paroles et toutes les figures des saintes Écritures résonnent
 en harmonie avec la vérité et que les promesses du Dieu
 tout-puissant ont été accomplies par son fils Jésus-Christ,
 notre Seigneur, notre Roi, notre Sauveur.

3. « **Fasse le Seigneur que cette femme, qui entre dans 4, 11b
 ta maison, soit semblable à Rachel et Lia, qui ont bâti la
 maison d'Israël, afin qu'elle soit un modèle de vertu en
 Éphrata et que son nom soit célébré à Bethléem.** » Tout
 le peuple des saints demande dans ses prières la prospérité
 de l'Église des nations, afin que cette même grâce de la
 fécondité, que les premiers parents de la race des Israélites
 avaient possédée, celle-ci la reçoive pleinement. 4. Et, parce
 que cette descendance est spirituelle, nous allons dire ce
 qui est symboliquement signifié à travers les femmes évo-
 quées précédemment. Même si l'on considère que les deux
 femmes libres de Jacob se rattachent au Nouveau Testament
 parce que nous sommes appelés dans la liberté, néanmoins,
 ce n'est pas sans raison qu'elles sont deux. C'est qu'elles
 préfigurent les deux vies que nous avons dans le corps du
 Christ : l'une temporelle, dans laquelle nous œuvrons,
 l'autre éternelle, dans laquelle nous contemplerons l'amour
 de Dieu. 5. Lia, en effet, signifie « celle qui œuvre » ; quant

1. Le rapprochement de *decem* avec *Iesus*, fondé sur la valeur numérique
 du *iota* (initiale de *Iesus*), apparaît déjà chez Isidore (*Iud.* 9, 7, *PL* 83
 p. 392).

« laborans » ; Rachel autem, « uisus », « principium » siue « uerbum ». Actio ergo huius uitae, in qua uiuimus ex
 4 fide, laboriosa est in operibus et incerta quo exitu perueniat ad utilitatem eorum quibus consulere uolumus : ipsa est Lia, prior uxor Iacob, ac per hoc et infirmis oculis fuisse commemoratur ; *cogitationes enim mortalium timidae, et*
 8 *incertae prouidentiae nostrae*^a. Spes uero aeternae contemplationis Dei, habens certam intelligentiam ueritatis, ipsa est Rachel, unde etiam dicitur *bona facie et pulchra specie*^b. Hanc enim amat omnis pie studiosus, et propter hanc seruit
 12 gratiae Dei, qua *peccata nostra, cui fuerint sicut phoenicium, tamquam nix dealbabuntur*^c.

6. « **Fiatque domus tua sicut domus Phares, quam Thamar peperit Iuda, de semine quod dederit tibi Dominus ex hac puella.** » Conuenienter quidem in
 4 benedictione Booz cum Ruth Phares natiuitas de Thamar commemoratur, quia ille populi gentilis figuram tenuit in eo quod praue nit in partu fratrem suum Zara : qui prius misit manum suam, in qua obstetrix ligauit coccinum, sed
 8 illo manum intrinsecus retrahente, posterior, qui Phares uocatur, porrexit manum et nascendo processit^d. 7. Figuratiuiter quippe hoc ostendit quod Israel in Legis opera manum

5, 7 commemoratur : memoratur M || 12 cui : etsi M Col

XIV. a. Sg 9, 14 b. Gn 29, 17 c. Is 1, 18 d. Cf. Gn 38, 27-30

1. Jérôme (Lag. 8, 7, CCL 72, p. 68) traduit Lia par *laboriosa* (terme que reprend Raban à la ligne 4) ; pour Rachel (Lag. 9, 25, CCL 72, p. 70), il propose quatre équivalents (*ouis, uidens principium, uisio sceleris, uidens Deum*) : Raban en cite approximativement deux, et, contrairement à son usage, ne s'en sert pas dans son commentaire.

à Rachel, elle signifie « vision », « principe », ou encore « verbe »¹. Ainsi donc, la conduite de la vie présente, dans laquelle nous vivons de notre foi, est remplie par les œuvres et laisse mal apparaître comment elle peut aboutir à l'utilité de ceux sur lesquels nous devons veiller : cette Lia, c'est la première épouse de Jacob, et c'est pour cette raison que l'on rappelle aussi qu'elle avait les yeux faibles ; *car les pensées des mortels sont timides, et instables nos réflexions*^a. Mais l'espoir de la contemplation éternelle de Dieu, qui contient une intelligence accomplie de la vérité, c'est Rachel, et c'est pourquoi on dit aussi qu'elle était *bien faite et belle à voir*^b. C'est elle qu'aime tout homme épris de piété, et c'est pour elle qu'il se met au service de la grâce de Dieu, par laquelle *nos péchés, chez celui en qui ils sont rouges comme la pourpre de Phénicie*², *deviendront blancs comme la neige*^c.

6. « **Et que ta maison soit comme la maison de 4, 12**
Pharès, que Thamar a enfanté pour Juda, cela grâce à la descendance que te donnera le Seigneur par cette jeune femme. » C'est à juste titre que l'on rappelle, dans la bénédiction de l'union de Booz avec Ruth, la naissance de Pharès enfanté par Thamar, car en lui se trouve la figure de la gentilité, du fait qu'il devança, lors de sa naissance, son frère Zara : celui-ci, le premier, présenta une main, à laquelle l'accoucheuse attachait un fil écarlate, mais il la retira à l'intérieur, et le deuxième, nommé Pharès, tendit la sienne et s'avança pour naître^d. 7. Cela montre de façon figurée que c'est le peuple d'Israël qui, le premier, avait présenté sa main

2. Isaïe est cité sous une forme latine originale (plus proche de la LXX, puisque *phoenicium* est la simple transposition de φοινικῶν), dans laquelle le relatif *cui* est, sinon obscur, du moins bien lourd et maladroit. Cela ne justifie pas pour autant qu'on le remplace par un *etsi* dérivé du *si* de la Vulgate.

suam primus miserit, et eam Prophetarum et ipsius Saluatoris pollutam cruore contraxerit ; postea uero proruperit populus gentium, scilicet ut futuri essent nouissimi qui erant primi, et primi futuri essent qui erant nouissimi^e.
8. Nec non et ipsum nomen Thamar ad idem mysterium competit, nam Thamar « commutans » interpretatur, siue « amaritudo » ; ergo mutans habitum, mutat et nomen ;
 4 quia quae fuit ante in idololatria foeda et amara, modo in poenitentia fit dulcis. Sed quod in ea prorsus nomen « amaritudinis » manet, non illius est amaritudinis in qua Domino fel ministravit, sed illius in qua Petrus amare
 8 fleuit^f ; nam et Iuda latine « confessio » est ; confessioni ergo amaritudo misceatur ut uera paenitentia praesignetur. Hac paenitentia fecundatur Ecclesia in omnibus gentibus constituta : *Oportebat enim Christum pati et resurgere*
 12 *tertia die, et praedicari in nomine eius paenitentiam et remissionem peccatorum per omnes gentes, incipientibus ab Hierusalem*^g.

9. Nam et ipse habitus meretricis confessio est peccatorum ; typum quippe Ecclesiae gerit Thamar ex gentibus euocatae, sedens cum hoc habitu ad portam Euam uel
 4 Enahim^h, quod interpretatur « fontes » : cucurrit enim, uelut ceruus ad fontes aquarumⁱ, peruenire ad semen Abrahae. Thamar enim nostra, Iuda mystico non cognoscente, fetatur, quia de illo praedictum est : *Populus quem*
 8 *non cognoui seruiet mihi*^j. **10.** Accepit illa in occulto

e. Cf. Mt 20, 16 f. Cf. Mt 26, 75
 h. Cf. Gn 38, 14 i. Cf. Ps 41, 2 j. Ps 17, 45
 g. Lc 24, 46-47

vers les œuvres voulues par la Loi, et qu'il la retira souillée du sang des Prophètes et de notre Sauveur lui-même ; mais qu'ensuite le peuple des Gentils fit irruption, de sorte qu'allaient se trouver derniers ceux qui étaient les premiers, et premiers ceux qui étaient les derniers^e. **8.** Le nom de Thamar s'applique également au même mystère : Thamar, en effet, signifie « celle qui change », ou « amertume » ; ainsi, en changeant d'apparence¹, elle change aussi de nom ; car celle qui auparavant, dans l'idolâtrie, était souillée et amère, devient douce dans la pénitence. Mais si le nom d'« amertume » demeure profondément en elle, il ne s'agit pas de l'amertume avec laquelle Pierre donna du fiel au Seigneur², mais de l'amertume dans laquelle il pleura amèrement^f ; en effet, Juda signifie également, en latin, « confession » : que l'amertume se mêle donc à la confession, pour annoncer la véritable pénitence. Et c'est par cette pénitence qu'est fécondée l'Église, établie dans toutes les nations : *Il fallait, en effet, que le Christ souffre et ressuscite le troisième jour, et qu'en son nom le repentir pour la rémission des péchés soit proclamé à toutes les nations, à commencer par Jérusalem*^g.

9. Quant à l'habit de la courtisane, c'est la confession des péchés : car Thamar, quand elle est assise, avec son habit, à la porte d'Éva ou d'Énaïm^h, que l'on traduit par les « sources », est une figure de l'Église appelée des nations : elle s'empresse, comme un cerf vers une source d'eau viveⁱ, pour parvenir à la semence d'Abraham. Notre Thamar enfante donc sans être reconnue par le Juda mystique, car auparavant il avait été dit à son propos : *Un peuple que je n'ai pas connu sera à mon service*^j. **10.** Elle reçut secrètement

1. Cf. Gn 38 : elle se déguise en prostituée pour avoir un fils de Jacob.

2. Le fiel donné par Pierre : sa trahison (*Marc 14, 69-72 et parallèles*).

annulum et monile et uirgam^k : quia uocatione significatur, iustificatione decoratur, glorificatione exaltatur : *Quos enim*
 4 *praedestinavit, illos et uocavit ; quos autem uocavit, illos et iustificavit ; et quos iustificavit, illos et glorificavit*¹. Sed haec, ut dixi, adhuc in occulto sunt, ubi fit et conceptio sancta ubertatis.

10, 2 significatur : signatur *M*

k. Cf. Gn 38, 18 l. Rm 8, 30

un anneau, un collier et un bâton^{k 1}, car elle est désignée par l'appel de Dieu, honorée par la justification et exaltée par la glorification : *Ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés, et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés*¹. Mais tout cela, comme je l'ai dit, demeure encore dans le secret, pendant que vient à son terme le fruit de la sainte conception.

1. *Monile* et *uirga* (collier et bâton de commandement) sont des termes dont les connotations sont plus nobles que celles des mots de la Vulgate (*armilla*, simple bracelet et *baculum*, bâton de berger) ; en retenant ces mots, Raban peut faire correspondre chacun des cadeaux à l'un des termes de la climax paulinienne commentée et citée plus bas.

CAPVT XV

1. Tulit itaque Booz Ruth et accepit uxorem, ingres-
susque est ad eam et dedit illi Dominus ut conciperet
et pareret filium. Postquam enim Christo per fidem
4 gentium coadunata est Ecclesia, Spiritus sanct<us> illi
gratiam tribuens, spiritalis sobolis eam fecit esse parentem,
ut quae prius sterilis et despecta habebatur, postmodum
multorum filiorum mater efficeretur. De qua per Annam
8 prophetissam dicitur : *Sterilis peperit plurimos, et quae
multos habebat filios infirmata est*^a.

2. Vnde consequenter subiungitur : **Dixeruntque
mulieres ad Noemi : « Benedictus Dominus qui non est
passus ut deficeret successor familiae tuae, et uocaretur
4 nomen eius in Israel, et habeas qui consoletur animam
tuam, et enutriat senectutem. »** Semper enim mater
Ecclesia, quam Christus Spiritus sui munere fecundavit,
spiritalis germinis abundans et diues est, et aliis de hoc
8 saeculo decedentibus atque ad lucem perpetuam migran-
tibus, alii statim in locum eorum *succedunt*, ut nomen
christianum perpetualiter in orbe terrarum permaneat, et
ut mater haec sanctissima de noua progenie *consolationem*
12 habeat *senectutis* suae, cum uiderit genus suum de die
in diem dilatari et crescere^b, ac nequaquam marcescere.

XV, 1, 4 sanctus scripsi : sancti M Col

XV. a. 1 S 2, 5 b. Cf. Gn 26, 22

CHAPITRE XV

1. Booz emmena donc Ruth et la prit pour épouse ; il 4, 13
pénétra en elle et le Seigneur lui donna de concevoir et
d'enfanter un fils. Une fois que l'Église des nations a été
unie au Christ dans la foi, l'Esprit saint, en lui apportant
sa grâce, fit en sorte qu'elle engendre une descendance
spirituelle et qu'ainsi, elle qui était auparavant stérile et
méprisée, elle devienne la mère de nombreux fils. C'est
d'ailleurs d'elle qu'il est dit, par la bouche de la prophétesse
Anne : *La stérile a enfanté plusieurs fois et la femme qui
avait de nombreux fils dépérit*^a.

2. C'est pourquoi le texte ajoute ces mots : **Et les femmes 4, 14-15a
dirent à Noémi : « Béni soit le Seigneur qui a voulu
que ta famille ne soit pas privée d'un descendant dont
le nom soit invoqué en Israël, et que tu aies quelqu'un
qui console ton âme et nourrisse ta vieillesse. »** En effet,
pour l'éternité, l'Église, mère que le Christ a fécondée par
le don de son esprit, est riche et pourvue d'une *descendance*
spirituelle, et tandis que les uns quittent ce siècle pour
émigrer vers la lumière éternelle, d'autres aussitôt *descendent*
d'eux pour que le nom chrétien demeure éternellement sur
la terre, et que cette très sainte mère tire de cette descen-
dance nouvelle une *consolation de sa vieillesse*, en voyant sa
race s'étendre et grandir de jour en jour^b, sans jamais se

3. Po<te>st enim haec sententia ad patres Veteris Testamenti transferri, qui sub Synagoga fuerunt, decedentibus enim patriarchis et prophetis *succedebant* apostoli atque euangelistae : et sic fiebat quod ciuitas Dei Hierusalem numquam fuisset diuino munere egena, sed semper plena, laudans et laetabunda. Vnde Psalmista ad regem et ad regis filium loquens ait : *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii : constitues eos principes super omnem terram ; memores erunt nominis tui, Domine, in omni generatione et progenie*^c.

4. Sequitur : « **De nuru enim tua est qui te diligit, et multum tibi est melior quam si septem haberes filios.** » *Nurus* enim Synagogaec Ecclesia est de gentibus congregata, quae nupsit Christo Filio Dei de gente Iudaeorum nato. *Dicunt enim mulieres*, hoc est, singulae animae sanctorum, ad spiritalem Noemi, quae est Synagoga, quod *melior* sit *ei* filius qui *de nuru* natus est, populus uidelicet christianus natus de Ecclesia matre, *quam septem filii*, hoc est multitudo hominum, qui temporibus Veteris Testamenti per Legis doctrinam imbuti nascebantur, de quibus scriptum est quod semper auersi fuerint cordibus in Aegyptum, et quod irritauerunt Deum ascendentes in Rubro mare, et

flétrir. 3. Mais cette phrase peut également être appliquée aux pères de l'Ancien Testament, qui vécurent au temps de la Synagogue : car lorsque les patriarches et les prophètes disparurent, les apôtres et les évangélistes leur *succédèrent* ; et c'est ainsi que Jérusalem, la cité de Dieu, ne manqua jamais du don de Dieu, mais en fut au contraire toujours comblée, dans le bonheur et dans la joie. C'est pourquoi le Psalmiste s'adresse au roi et au fils du roi en ces termes : *À la place de tes pères, te sont nés des fils ; tu les établiras princes sur toute la terre ; ils garderont le souvenir de ton nom, Seigneur, dans toute génération et dans toute race*^{c 1}.

4. Vient ensuite : « **De ta bru, en effet, est né celui qui t'aime², et qui est pour toi bien préférable à sept fils.** » La *bru* de la Synagogue, c'est l'Église issue du rassemblement des nations, qui s'est unie au Fils de Dieu, né du peuple juif. Ce sont les *femmes*, c'est-à-dire l'âme de chacun des saints, qui *disent* à la Noémi spirituelle, c'est-à-dire la Synagogue, que le fils né *de sa bru*, c'est-à-dire le peuple chrétien né de l'Église mère, est *préféré pour elle à sept fils*, c'est-à-dire la foule des hommes qui naissaient aux temps de l'Ancien Testament imprégnés de la doctrine de la Loi, et dont il est écrit qu'en leur cœur ils se sont toujours détournés vers l'Égypte, qu'ils ont irrité Dieu quand ils franchissaient la Mer rouge, dédaigné un pays désirable,

1. Le texte latin cité par Raban s'écarte un peu de celui de la Vulgate, qui écrit : *...Memor ero nominis tui in omni generatione...*

2. *Qui te diligit* : suivant la Sixto-Clémentine, D. Weber écrit *quae* et on peut ici être tenté par une correction facile et qui semble même s'imposer ; mais le commentaire de Raban précise bien que c'est le fils qui est meilleur, et non la bru : il faut donc retenir le masculin (qu'on trouve dans un grand nombre de témoins de la Vulgate). D'ailleurs, dans le texte biblique lui-même, n'est-il pas banal, et même maladroit, à ce point du récit, de rappeler que Ruth est attachée à sa belle-mère, alors que l'accent est mis sur l'importance de l'enfant qui vient de naître ?

3, 1 potest scripsi : post *M Col* || 2 transferri scripsi : transferre *M Col* || 6 psalmista : per psalmistam *M*

4, 1 tua : tua natus *M*

pro nihilo habuerunt terram desiderabilem, nec crediderunt in uerbis eius, et murmurauerunt in tabernaculis suis, nec exaudierunt uocem Domini et immolauerunt filios suos et filias suas daemioniis, et effuderunt sanguinem innocentem, sanguinem filiorum suorum et filiarum, quas sacrificauerunt sculptilibus Chanaan^d. Nouissime autem post confectam caedem seruorum, ipsum haeredem interfecerunt^e, eicientes eum extra ciuitatem, et pupillos eius occiderunt, utique apostolos, dicentes : *Non uidebit Dominus, nec intelliget Deus Iacob*^f.

5. **Susceptumque Noemi puerum posuit in sinu suo, et nutricis ac gerulae officio fungebatur.** *Puerum* ergo Noemi intelligibilis, quem ipsa per legem non meruit gignere, *susceptum* per prophetiae mysterium sub uelamine litterarum ac figurarum typo portabat occultatum, et quodammodo *nutricis ac gerulae officio fungebatur*, quae matris priuilegio honorari non merebatur.

6. **Vicinae autem mulieres congratulantes ei et dicentes : « Natus est filius Noemi. » Vocauerunt nomen eius Obed.** *Vicinas autem mulieres* ipsas hic intelligere possumus quae in Euangelio mulieri drachmam perditam inuenienti *congratulabantur*^g, potestates utique caelestes, quae tanto supernae sapientiae iuxta sunt quanto ei per gratiam continuae uisionis appropinquant. Gaudent ergo angelicae Virtutes atque Potestates in partu spiritali Ecclesiae, atque *nomen eius uocant Obed*, quod interpretatur « seruiens », cum in superni regis castris secum militare illum ac « seruire » exoptent. 7. Vnde in Apocalypsi angelus, debitum Deo cultum sibi ab homine exhiberi

5, 2.6 gerulae : garrulae M

d. Cf. Ps 105, 35-38 e. Cf. Mt 21, 33-46 ; Mc 12, 1-12 ; Lc 20, 9-19 f. Ps 93, 7 g. Cf. Lc 15, 8-10

n'ont pas cru à sa parole, ont grogné dans leurs tentes, et n'ont pas écouté la voix du Seigneur, et qui, en outre, ont sacrifié leurs fils et leurs filles aux démons, répandu un sang innocent, le sang de leurs fils et de leurs filles, qu'ils ont sacrifiés aux idoles de Canaan qu'ils avaient façonnées^d. Finalement, après avoir massacré tous ses serviteurs, ils ont tué l'héritier lui-même^e et l'ont jeté hors de la ville, puis ils ont fait périr ses orphelins, c'est-à-dire les apôtres, en disant : *Le Seigneur ne verra pas, le Dieu de Jacob ne prendra pas garde*^f.

5. **Noémi prit l'enfant et le plaça sur son sein, et jouait le rôle de nourrice et de grand-mère.** La Noémi selon l'esprit *prit* donc *l'enfant* qu'elle n'avait pas mérité d'engendrer elle-même selon la Loi, et le portait caché, par le mystère de la prophétie, sous le voile des Écritures et la symbolique des figures, et voici qu'elle *jouait* en quelque sorte *le rôle de nourrice et de grand-mère*, elle qui n'avait pas mérité de jouir des honneurs de la maternité.

6. **Et les voisines la félicitaient en disant : « Voici qu'est né un fils à Noémi. » Elles lui donnèrent pour nom Obed.** Ici, nous pouvons reconnaître, dans les *femmes voisines*, celles qui, dans l'Évangile, *félicitaient* celle qui venait de retrouver la drachme qu'elle avait perdue^g, c'est-à-dire les puissances célestes qui sont d'autant plus près de la sagesse d'en haut qu'elles sont proches d'elle par la grâce de la vision éternelle. Les Vertus et les Puissances angéliques se réjouissent donc du fruit de l'enfantement spirituel de l'Église et *lui donnent pour nom Obed*, ce qui signifie « servant », car elles désirent le voir combattre et « servir » avec elles dans l'armée du Roi des cieux. 7. C'est pourquoi, dans l'Apocalypse, l'ange, craignant qu'un homme ne l'honore du culte qui doit être rendu à

metuens, Iohannem se adorare uolentem prohibuit dicens :
 4 *Vide, ne feceris : conseruus tuus sum, et fratrum tuorum
 prophetarum et eorum qui seruant uerba libri huius : Deum
 adora*^h. Quid est quod ante Redemptoris aduentum angeli
 8 ab hominibus adorantur et tacent, postmodum uero adorari
 refugiant, nisi quod naturam nostram, quam prius des-
 pexerant, postquam hanc super se assumptam conspiciunt,
 substratam sibi uidere pertimescunt ? Nec iam sub se uelut
 infirmam contemnere ausi sunt quam super se, uidelicet in
 12 caeli rege, uenerantur, nec habere dedignantur hominem
 socium, qui super se adorant hominem Deum.

8. Quod autem de Obed subiungitur quod ipse esset
 pater Isai patris Dauid, demonstrat spiritalis generatio
 prosapiam. Obed enim, ut praediximus, « seruans » inter-
 4 pretatur ; Isai, « insulae sacrificium » uel « incensum » ;
 et Dauid, « fortis manu » uel « desiderabilis ». 9. Qui
 enim Deo strenue deseruit sacrificium illi gratum atque
 incensum suauissimi odoris per uirtutum opera et ora-
 4 tionis studium impendit, sicque roboratus fide et deu-
 otione desiderabilis erit et nimium Deo placitus. Vnde et
 Cornelio centurioni angelus, in uisione apparens, orationes
 eius assiduas et eleemosynas frequentes Deo asseruit esse
 8 acceptabiles¹. Hinc et per Sapientiam dicitur : *Conclude*

h. Ap 19, 10 i. Cf. Ac 10, 3-4

Dieu, défendit à Jean de se prosterner devant lui, en disant :
*Attention, ne le fais pas, je suis ton compagnon d'esclavage,
 et celui de tes frères les prophètes et de ceux qui gardent les
 paroles de ce livre : c'est Dieu que tu dois adorer*^{h 1}. Pour
 quelle raison les anges qui, avant la venue du Rédempteur,
 sont adorés par les hommes et ne disent mot, refusent-ils par
 la suite d'être adorés, si ce n'est parce qu'ils voient que notre
 nature, qu'ils méprisaient auparavant, a été assumée par
 quelqu'un de plus élevé qu'eux et qu'ils redoutent de la voir
 placée au-dessus d'eux ? Ils n'osèrent donc plus mépriser
 en dessous d'eux, comme si elle leur était inférieure, une
 nature qu'ils vénèrent au-dessus d'eux, c'est-à-dire dans le
 roi du ciel, et ils ne dédaignent plus d'accepter l'homme
 comme un compagnon, car ils se prosternent devant un
 homme-Dieu.

8. Quant à Obed, s'il est ajouté qu'il était le père d'Isai,
 père de David, c'est que cette descendance spirituelle
 ouvre une longue liste. Obed, comme je l'ai dit précé-
 demment, signifie « servant », Isai, « sacrifice de l'île »
 ou « encens », et David « qui a la main puissante », ou
 « désirable »². 9. Ainsi celui qui sert Dieu avec ardeur lui
 offre un sacrifice agréable et de l'encens au suave parfum,
 par la pratique de vertus et l'application à la prière ; et c'est
 ainsi que, fortifié par la foi et la dévotion, il sera désirable
 et tout à fait agréable à Dieu. C'est pourquoi l'ange qui
 apparaît dans une vision au centurion Corneille déclare que
 ses prières constantes et ses nombreuses aumônes plaisent à
 Dieu¹. C'est pourquoi aussi, il est dit par la Sagesse : *Dans*

1. La citation proposée par Raban est plus développée que le texte reçu de l'Apocalypse : il y remplace *habentium testimonium Iesu* par *fratrum tuorum prophetarum et eorum qui seruant uerba libri huius*.

2. La traduction de *Dauid* vient de Jérôme, mais pas celle d'*Isai* (pour lequel Jérôme propose *salus Domini*, Lag. 62, 7, CCL 72, p. 136).

eleemosynam in corde pauperis, et haec pro te exorabit ab omni malo ; super scutum potentis et super lanceam aduersum inimicum tuum pugnabit^j. - Timenti Dominum non occurrent mala, sed in tentatione Deus illum conseruabit et liberabit ab omni malo^k.

le cœur du pauvre, apporte l'aumône : c'est elle qui priera en ta faveur pour t'écarter du malheur ; mieux que le bouclier d'un puissant, mieux qu'une lourde lance, elle combattra contre ton ennemi^j. - À qui craint le Seigneur il n'arrive aucun mal, et même dans l'épreuve Dieu le protégera et le délivrera de tout mal^k.

9, 11 pugnabit : pugnabis *M*

j. Si 29, 15 k. Si 33, 1

CAPVT XVI

1. Hae sunt generationes Phares : Phares genuit
Esrion, Esrion genuit Aram, Aram genuit Aminabad,
Aminabad genuit Naasson, Naasson genuit Salmon,
4 Salmon genuit Booz, Booz genuit Obed, Obed genuit
Isai, Isai genuit Daudid. Prudens lector, nota quod
generationes decem sunt a Phares, filio Iudae, filii Iacob,
usque ad Daudid : et cognosces quod totius Legis intentio
8 ad Redemptorem nostrum, qui de semine Daudid natus
est, tendit, quatenus illius aduentum mundo salutarem
praedicet, et totius Legis plenitudinem atque perfectionem
in eo consistere manifestet : *Finis enim legis Christus ad*
12 *iustitiam omni credenti*^a.

2. Ante Legem ergo datam, Iacob patriarcha in Iudae
benedictione de Incarnatione mediatoris Dei et hominum
ita testatus est, dicens : *Non auferetur sceptrum de Iuda, et*
4 *dux de femoribus eius, donec ueniat qui mittendus est ; et ipse*
erit exspectatio gentium^b. 3. Ad Daudid autem, qui decimus
natu erat de semine Iuda, taliter Scriptura refert, dicens :

XVI, 1, 7 cognosces : cognoscas *M* || quod : quia *M*

XVI. a. Rm 10, 4 b. Gn 49, 2

CHAPITRE XVI

1. Voici les descendants de Pharès : Pharès engendra 4, 18-22
Esrion, Esrion engendra Aram, Aram engendra Ami-
nadab, Aminabad engendra Naasson, Naasson engendra
Salmon, Salmon engendra Booz, Booz engendra Obed,
Obed engendra Isai, Isai engendra David. Lecteur avisé,
note qu'il y a dix¹ générations depuis Pharès, fils de Juda,
fils de Jacob, jusqu'à David, et tu comprendras que le projet
de la Loi tout entière est tourné vers notre Rédempteur,
qui est né du sang de David pour annoncer au monde sa
venue salvatrice, et révéler que c'est en lui que consistent la
plénitude et la perfection de la Loi : *Car la fin de la Loi,*
c'est le Christ, pour que soit donnée la justice à quiconque
croit^a.

2. Ainsi, avant que la Loi ne fût donnée, le patriarche
Jacob, dans la bénédiction de Juda, a attesté l'Incarnation
d'un médiateur entre Dieu et les hommes, en disant : *Le*
sceptre ne sera pas enlevé de Juda, ni le bâton de chef d'entre
ses jambes, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé :
c'est lui qui sera l'attente des nations^b. 3. Et c'est à David,
dixième descendant de Juda, que l'Écriture fait allusion

1. Sur la valeur symbolique du chiffre dix, cf. *supra* XIV, 2.

Iuravit Dominus David ueritatem et non frustrabitur eum :

4 « *De fructu uentris tui ponam super sedem meam.* »^c

Et sic tibi patebit omnium patriarcharum atque prophetarum oracula ad dispensationem pertinere Domini Saluatoris ac Redemptoris nostri Iesu Christi.

3, 6 oracula : oraculum *M*

c. Ps 131, 11

quand elle dit : *Le Seigneur l'a juré à David, en vérité, et il ne le trompera pas : « C'est ce qui est issu du fruit de tes entrailles que je placerai sur mon trône. »*^{c 1}

Ainsi il t'apparaîtra clairement que les oracles des patriarches et des prophètes se rapportent au don de notre Seigneur, Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Rédempteur.

1. Là où Raban écrit *frustrabitur* (l. 3), la Vulgate écrit *frustrabit* ; en outre, Raban écrit *super sedem meam* (l. 4) et la Vulgate *super sedem tuam* : lui ou son modèle remplace ainsi la promesse d'un royaume terrestre par celle d'une royauté divine.

CLAUDE DE TURIN

**COMMENTAIRE
SUR LE LIVRE DE RUTH**

INTRODUCTION¹

Le *Commentaire sur le Livre de Ruth* date de l'époque où Claude était évêque, vraisemblablement de l'année 823. C'est dire qu'il est à peu près contemporain de celui de Raban, sans que l'on puisse déterminer à coup sûr lequel est antérieur à l'autre. Quand, malgré le refroidissement de ses relations avec Théodemir, abbé de Psalmodi (diocèse de Nîmes), Claude lui envoie ce travail, il le présente modestement comme un ajout à l'ouvrage plus important qu'il vient de consacrer au *Livre des Rois*².

Il s'agit, au commencement, d'un commentaire suivi, allégorique comme celui de Raban, mais aussi polémique : la famine qui provoque le départ d'Élimélech et Noémi était en réalité un désir affamé de la parole divine ; mais ce désir était dû à une trahison des prêtres et des prophètes juifs ; Noémi est figure de la Synagogue : partie à l'étranger, c'est-à-dire ayant péché, elle devra « se lever » pour rentrer à Bethléem, autrement dit faire pénitence.

1. Sur la vie agitée et la personne énergique de Claude de Turin, on consultera P. BOULHOL, *Claude de Turin, un évêque iconoclaste dans l'Occident carolingien*, ÉAMA 38, Paris 2002. On trouvera une excellente synthèse dans les pages 213-224. Le *Commentaire du Livre de Ruth* a été édité par I.M. DOUGLAS, *The Commentary on the Book of Ruth by Claudius of Turin*, *Sacris Erudiri* 22/2, 1974-75, p. 295-320 ; le texte proprement dit occupe les pages 305-313.

2. *Lettre à Théodemir*, MGH, *Epistolae Karolini Aevi* 2, p. 608, l. 16 : *Breuem expositiunculam allegoricam in Libro Ruth...*

Cette première partie, assez méthodique, occupe le tiers du commentaire. Ensuite, l'auteur semble courir la poste : il ne cite même presque plus le texte biblique et se contente de proposer ici et là une interprétation de détail, en procédant par questions et réponses. Tant et si bien que la scène la plus célèbre, celle de la rencontre sur l'aire de battage, est complètement laissée de côté, et que l'ouvrage s'achève par un rapide commentaire sur l'affaire de la sandale, littéralement emprunté à Isidore de Séville¹. De la descendance donnée par Ruth à Booz, pas un mot... C'est dire que l'auteur s'en tient bien à sa promesse d'un tout petit exposé allégorique.

LES SOURCES

Comme Raban, Claude de Turin disposait d'une imposante documentation pour ses commentaires de l'Écriture, et il ne s'en cachait pas, s'en glorifiait même². En revanche, pour le *Livre de Ruth*, il ne devait guère disposer que de commentaires partiels³, homélies dégageant le sens figuratif de tel ou tel passage, ou *quaestiones* portant sur une difficulté précise. Mais, de ce genre d'écrit, nous n'avons guère de traces. En revanche, on peut sans peine identifier le long passage qu'il a emprunté à Isidore de Séville, peut-être par l'intermédiaire de Bède⁴, pour achever son ouvrage.

1. Voir *infra* p. 181, n. 1.

2. Voici en quels termes il évoque les sources qu'il a utilisées pour commenter Matthieu : *...qui nos in studio huius operis sicut scientia ita et tempore praecesserunt, id est Origenis, Hilarii, Ambrosii, Hieronimi, Augustini, Rufini, Iohannis, Fulgentii, Leonis, Maximi, Gregorii et Bedae (Lettre à Justus, abbé de Charroux, MGH, Epistolae Karolini Aevi 2, p. 594, l. 11-13).*

3. Cassiodore déclare explicitement qu'il n'a jamais pu trouver de commentaire suivi de ce livre (*Inst.* 1, 2).

4. § 22-25. Le passage utilisé par Claude figure dans les œuvres de chacun des deux auteurs ; toutefois, dans le texte cité plus haut, n. 2, Claude parle bien de Bède, mais pas d'Isidore.

Sa documentation n'était donc pas plus étendue que celle de Raban. Une question demeure toutefois : Claude disposait-il du commentaire de Raban ? L'éditeur I.M. Douglas¹ note deux points de rencontre entre les deux œuvres : l'interprétation allégorique de la famine sur laquelle s'ouvre le livre, et celle qui fait de l'orge et du blé des images respectives de l'Ancien et du Nouveau Testament. Comme le pense J.B. Hablitzel, c'est bien insuffisant pour faire de l'un la source de l'autre². Quelques autres points de similitude conduisent I.M. Douglas à penser qu'ils utilisent une source commune, un commentaire qui aurait été composé par un prêtre nommé Bellator, à la demande de Cassiodore³. Mais ce commentaire a disparu, et avec lui toute chance de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de I.M. Douglas. Enfin, comme la plupart de ses contemporains, Claude a emprunté l'explication des noms propres à ce qui était alors un « classique », l'*Onomasticon* de Jérôme.

LE TEXTE

Le commentaire de Claude de Turin nous a été transmis par quatre manuscrits qui témoignent d'une diffusion peut-être modeste, mais en des lieux assez éloignés les uns des autres⁴. La seule édition dont nous disposons jusqu'ici, celle de I.M. Douglas, en utilise trois⁵. C'est son texte que je reproduis ici. J'ai cru pouvoir proposer huit corrections ;

1. *The Commentary on the Book of Ruth by Claudius of Turin, Sacris Erudiri* 22/2, 1974-75, p. 302-303.

2. Il pense que Claude avait eu connaissance du travail de Raban, mais ne l'avait pas utilisé (« Hrabanus Maurus und Claudius von Turin », *Historisches Jahrbuch* 38, 1917, p. 538-552).

3. CASSIODORE, *Inst.* 1, 2.

4. Mantoue, XI° ; Mons XII° ; Pistoia XII° ; Paris XIV° (Stegmüller n° 1957 ; notice à rectifier avec P. BOULHOL, *ibid.*, p. 335).

5. L'éditeur (cf. p. 157, n. 1) utilise les manuscrits de Mantoue, Mons et Paris.

j'ai surtout uniformisé l'orthographe, clarifié parfois la ponctuation et procédé à un découpage en vingt-cinq paragraphes, afin de faciliter renvois et annotations.

LE TEXTE BIBLIQUE

Le Livre de Ruth

Claude cite d'abord *in extenso*, puis il saute, et enfin il résume. Son texte latin est une VL originale, recoupant parfois le texte de la Vulgate, mais conservant aussi, en les traduisant, des éléments de la LXX inconnus de la Vulgate. Il suffit d'examiner la première phrase. Là où la Vulgate (et Raban avec elle) écrit *in diebus unius iudicis*, Claude conserve *et factum est* qui correspond au début du texte massorétique et que n'ont pas retenu la LXX ni la Vulgate ; en revanche, *unius iudicis*, inconnu de la Massore et de la LXX, ne peut venir que de la Vulgate. C'est une VL qui ne dépend pas nécessairement de la LXX reçue. Elle est écrite en un latin plus fruste (ainsi, au § 15, Claude cite *Ruth 2, 3* sous la forme *colligam spicas de post metentes*, là où la Vulgate écrit, de façon beaucoup plus correcte, *post terga metentium*).

Autres livres de la Bible

Les citations explicites sont peu nombreuses (onze) et très brèves ; mais ces quelques passages offrent suffisamment de variantes assez nettes par rapport à la Vulgate pour qu'on puisse dire que Claude utilise une VL, qui n'est pas exactement la même que celle de Raban. Il est difficile de pousser plus loin une comparaison avec l'usage de Raban, car le corpus référentiel des deux auteurs n'est pas le même. Trois citations seulement sont communes aux deux commentaires, et elles ne peuvent guère apporter d'enseignement d'ordre textuel : il s'agit en effet de passages si connus (Dt 32, 43, Ps 23, 8 et Jn 3, 29) qu'ils étaient le plus souvent cités de

mémoire et que les variantes textuelles qu'ils présentent ne peuvent pas être invoquées pour une comparaison qui se voudrait précise.

TEXTE ET TRADUCTION

EXPOSITIO CLAUDII EPISCOPI IN LIBRO RUTH

1. Et factum est in diebus unius iudicis facta est fames
in terra et abiit uir a Bethleem Iudeae ut moraretur
in agro Moab, ipse et uxor ipsius et duo filii ipsius ;
4 et nomen erat uiro Elimelech ; et nomen erat uxoris
Noemi ; et nomen erat duobus filiis eius Maallon et
Chelleon, Ephratei. Et profecti sunt ex Bethleem Iudeae
et uenerunt in agro Moab et erant ibi. Et mortuus est
8 Elimelech uir Noemi et relicta est ipsa et duo filii eius et
acceperunt sibi uxores Moabitidas. Vnius nomen Orpha
et secundae Ruth. Et morati sunt ibi quasi decem annis
et mortui sunt ambo filii eius Maallon et Chelleon.

2. *Fames* enim, quam apud Israeliticum populum *factam*
Scriptura praenuntiat, diuini Verbi accipienda est, quia,
propter totius populi transgressionem, minime a prophetis
4 fiebat ; et, iuxta quod scriptum est, *pretiosus fuerat sermo*
Domini ualde^a, quia, declinantibus cunctis, nullus reperiri
poterat ad quem Dei fieret sermo. Ob quod nec nomen
iudicis qui illo in tempore fuerit historia indicat. Absque
8 rectore enim cuncti uiuentes, quod libebat unicuique agere
praesumebat^b.

2, 2 quia *scripsi* : quae *Douglas*

a. 1 S 3, 1 b. Cf. Jg 21, 24

1. *Minime fiebat* ne peut avoir pour sujet qu'un mot désignant la parole de Dieu, devenue rare : il faut donc soit admettre que *quae* reprend un féminin comme *uox*, dont l'idée est contenue dans *uerbi* ; soit corriger le

COMMENTAIRE DE CLAUDE, ÉVÊQUE SUR LE LIVRE DE RUTH

1. Et il arriva, aux jours d'un juge, que se produisit 1, 1-5a
une famine dans le pays, et un homme s'en alla de
Bethléem de Juda pour demeurer dans le pays de Moab,
lui, sa femme et ses deux fils ; le nom de l'homme était
Élimélech, et le nom de son épouse, Noémi ; et le nom
de ses deux fils était Maallon et Chélléon, des Éphra-
téens. Et ils partirent de Bethléem de Juda et vinrent
dans le pays de Moab et ils y demeuraient. Voici que
mourut Élimélech, le mari de Noémi ; et elle resta,
abandonnée, elle et ses deux fils, et ils prirent pour
eux des épouses moabites. Le nom de la première était
Orpha, celui de la seconde, Ruth. Et là ils demeurèrent
à peu près dix ans, et les deux fils, Maallon et Chélléon,
moururent.

2. La *famine*, dont l'Écriture proclame qu'elle *s'est pro-*
duite dans le peuple d'Israël, doit être comprise comme une
famine du Verbe divin : à cause du péché de l'ensemble du
peuple, plus rien ne venait des prophètes¹ et, selon ce qu'il
est écrit, *la parole du Seigneur était très rare*^a, parce que,
comme tous s'écartaient du droit chemin, il ne pouvait
se trouver personne à qui s'adresserait la parole de Dieu.
C'est pourquoi le récit n'indique pas non plus le nom du
juge qui était là à cette époque. Et, comme tous vivaient
sans aucun chef, chacun prenait sur soi de faire ce qui lui
plaisait^b.

relatif en *quod* pour l'accorder avec *uerbi* ; soit enfin, et c'est la correction la plus économique, écrire *quia* là où les manuscrits donnent *quae*.

3. *Vir autem Elimelech*, qui interpretatur « Deus rex », mosaicae Legis continebat figuram, per quam Deus rerum omnium uisibilium quodammodo ac inuisibilium conditor et rector esse cognoscitur. *Noemi* uero, quae interpretatur « pulchra », Synagogae typum gestabat, quae propter diuinum cultum atque notitiam « pulchra » est appellata. *Duo* quoque *fili* corum, Legis uidelicet et Synagogae, duo 8 populi, id est Israel et Iuda fuisse noscuntur, qui praeualente fame diuini uerbi eo quod *sacerdotes eorum, ut propheta ait, in mercede docebant et prophetae eorum futura in muneribus diuinarent*^c.

4. Derelinquentes *Bethleem*, quae interpretatur « domus panis », illius uidelicet qui se ad alendas mentes fidelium de caelo descendisse testatus est^d et qui sumentibus se, 4 ut ipse ait, confert perpetuam uitam^e, ad externum atque peregrinum et sacrilegum transierunt cultum. In quo errore nefario remorantibus aliquantulum, uir Synagogae, quem Legem fuisse superius diximus, *mortuus* scribitur : Lex 8 quippe diuina transgressoribus, id est a diuino cultu deuiantibus, non solum *peregrinatur* uerum etiam *moritur*. *Peregrinatur* namque his qui eam, uitii omnibus deseruendo,

c. Mi 3, 11 d. Cf. Jn 6, 41.51 e. Cf. Jn 6, 52

1. I.M. Douglas voit ici une allusion à Col 1, 16 (à cause de l'expression *uisibilium ac inuisibilium*) ; mais Claude de Turin applique l'affirmation au Dieu que révèle la Loi de Moïse, donc au Père du Credo de Nicée, alors que Paul l'applique au Christ.

2. *Diuinarent* : subjonctif un peu rude dans une causale coordonnée à une autre causale à l'indicatif (la Vulgate écrit *diuinabant*).

3. *Peregrinatur* : l'auteur fonde ici son commentaire sur une *differentia* qu'il établit (à la suite d'Isidore ?) entre *peregrinari* et *mori*, alors que,

3. *L'homme, Élimélech*, ce qui signifie « Dieu est roi », était figure de la Loi mosaïque, par laquelle on sait que Dieu est le créateur et le maître de toutes choses, en quelque sorte de ce qui est visible et invisible¹. *Noëmi*, ce qui signifie « belle », était figure de la Synagogue, qui a été appelée « belle » à cause de sa connaissance de Dieu et du prestige qu'elle lui donnait. Dans *les deux fils*, c'est-à-dire les fils de la Loi et de la Synagogue, on reconnaît qu'il s'agissait des deux peuples, celui d'Israël et celui de Juda ; ceux-ci étaient victimes de cette famine de la parole divine parce que, comme le dit le prophète, *leurs prêtres enseignaient pour de l'argent, et leurs prophètes annonçaient l'avenir*² en échange de récompenses^c.

4. Abandonnant *Bethléem*, qui se traduit par « maison du pain », évidemment de ce pain qui a témoigné qu'il était descendu du ciel^d pour nourrir les âmes des fidèles et qui, à ceux qui le prennent, comme il le dit lui-même, confère la vie éternelle^e, ils sont passés à un culte extérieur, étranger et sacrilège. Ils sont restés un certain temps dans cette erreur impie, et c'est alors que, est-il écrit, *mourut* l'époux de la Synagogue, celui que nous avons dit plus haut être la Loi : c'est qu'en effet la Loi divine, pour ceux qui la transgressent, c'est-à-dire qui s'écartent du culte divin, non seulement *part pour l'étranger*, mais *meurt*³. Il y a *départ pour l'étranger* dans le cas de ceux qui, en se

dans le texte qu'il a cité (cf. p. 164, l. 2), il a utilisé non pas *peregrinari*, comme le font la Vulgate et quelques VL, mais *morari* : il y a là un indice de l'utilisation de deux sources différentes, une pour le texte et une pour le commentaire (cette dernière ayant probablement confondu *mori* et *morari*, en lisant *moreretur* au lieu de *moraretur*).

contemptui tradunt ; *moritur* autem illis qui reuerentiae
 12 cultum, creatori Deo solummodo debitum, daemonibus
 exhibere nituntur^f. *Mortua* igitur transgressoribus Lege,
 remansisse *uidua* scribitur Synagoga, cum duobus uidelicet
 16 populis ob quorum peccata dimissematrem illorum Syna-
 gogam quodammodo Deus per prophetam testatus est.

5. Abicientes igitur iugum Legis de suis ceruicibus et
fili *Belial*^g effecti, alienigenis superstitionibus sociati sunt,
 errori uidelicet idolatriae et praesentis saeculi oblectatio-
 4 nibus ; in quibus libertatem sacrilegam exercentes, uitam
 quae illis a Deo fuerat attributa infeliciter amiserunt. Pro
 quibus per prophetam illis legitur exprobatum a Deo : *Me,*
ait, dereliquerunt fontem aquae uiuae et foderunt sibi lacus
 8 *qui aquam non ualent continere*^h.

6. Noemi ergo, quae typum Synagogae gestabat et inter-
 pretari eam diximus « pulchram », post decessum uiri
 sacrae quodammodo Legis *uidua* remanens, ac per trans-
 4 gressionis piaculum utriusque populi *orbata*, decimo pere-
 grinationis suae anno expleto, comperiens quod **respexisset**
Dominus populum suum mittendo eis uidelicet Filium
 suum qui, assumpta carne ex uirgine, in Bethleem ciui-
 8 tatem illius dignatus est nasci, **surrexit ut in patriam cum**
utraque pergeret nuru de regione, uidelicet Moabitide.

f. Cf. Rm 1, 25 g. Cf. Jg 19, 22 h. Jr 2, 13

faisant esclaves de tous les vices, livrent la Loi au mépris ;
 il y a *mort* dans le cas de ceux qui s'appliquent à rendre
 aux démons le culte respectueux qui est dû seulement au
 Dieu créateur^f. Donc, une fois la *Loi morte* pour ceux qui
 l'ont transgressée, la Synagogue, est-il écrit, est restée *veuve*,
 en l'occurrence, avec les deux peuples dont les péchés ont
 fait que Dieu, comme il l'a attesté par la voix du prophète,
 a en quelque sorte répudié leur mère, la Synagogue.

5. Rejetant donc de leur nuque le joug de la Loi et
 devenus *fils de Bélial*^g, ils s'associèrent aux superstitions
 étrangères, c'est-à-dire à l'erreur de l'idolâtrie et aux séduc-
 tions du siècle présent ; ils s'y livrèrent avec une licence
 sacrilège et, pour leur malheur, perdirent la vie que Dieu
 leur avait accordée. À cause de tout cela, on peut lire, chez
 le prophète, le reproche que Dieu leur a adressé : *Ils m'ont*
abandonné, dit-il, moi la source d'eau vive, et ils ont creusé
*pour eux des citernes*¹ *qui ne peuvent pas retenir l'eau*^h.

6. Alors Noémi, qui était figure de la Synagogue et dont
 le nom se traduit, nous l'avons dit, par « belle », après la
 disparition de son époux, resta en quelque sorte *veuve* de la
 Loi sacrée et mère *sans enfants* à cause de la transgression
 sacrilège de chacun des deux peuples ; une fois passée
 la dixième année de son exil, apprenant que **Dieu avait** 1, 6b
regardé son peuple en lui envoyant son Fils qui, ayant pris
 chair d'une vierge, daigna aller naître à Bethléem sa cité²,
elle se leva pour rejoindre sa patrie avec ses deux brus, 1, 6a
en quittant le pays, c'est-à-dire le pays de Moab.

1. *Foderunt lacus* : la version latine que suit ici Claude de Turin transpose simplement le λάκκους de la LXX, que la Vulgate traduit plus justement par *cisternas*.

2. *Bethleem ciuitatem* : l'accusatif peut étonner, mais il est dans tous les manuscrits. Le Verbe s'est bien « déplacé » pour s'incarner.

7. Surrexit enim per paenitentiam quae per transgressionem erroris antea iacebat ; ac, derelicto idolatriae cultu, in quo corruens **uiduata fuerat atque orbata, ad pristinam**
 4 **regionem** ex qua discesserat, diuini quodammodo cultus ueneratione, per eos qui ex Iudaeis crediderant ac beatos apostolos de quibus propheta legitur praedicasse *quam pulchri pedes euangelizantium pacem et euangelizantium*
 8 *bona*ⁱ, reuerti contendit.

8. **Quae in itinere iam posita et reuerti cupiens ad terram Iuda**, id est confessionem Domini nostri Iesu Christi, ait ad utramque nurum : « **Ite in domum matris uestrae faciatque uobiscum Dominus misericordiam ; detque uobis Dominus inuenire requiem in domibus uirorum quos sortiturae estis.** » Eleuata igitur uoce **flere coeperunt. Et Orpha osculata socrum statim**
 8 **reuersa est ad populum suum et ad deos suos.**

9. Ruth uero, in typo Ecclesiae, diuini cultus amorem concipiens et, ut Psalmista cecinit, oblita populi sui et domum patris sui^j, socruⁱ adhaerens dixit : « **Ne auer-seris mihi ut relinquam te et abeam. Quocumque enim perrexeris pergam, ubi morata fueris et ego morabor. Populus tuus populus meus et Deus tuus Deus meus.**

i. Is 52, 7 j. Cf. Ps 44, 11

1. Le pécheur se relève quand ses péchés sont pardonnés : *Lève-toi, tes péchés te sont remis* (Mt 9, 5 ; Mc 2, 9 ; Lc 5, 23).

2. *Euangelizantium* : c'est encore une transposition de la LXX indépendante de la Vulgate, qui écrit simplement ici *adnuntiantes*. Le verbe grec fait mieux sentir que la réconciliation intervenue entre Dieu et les habitants de Bethléem est parallèle à la *bonne nouvelle* de la venue du Christ en ce même lieu.

7. *Elle se leva* par la pénitence¹, qui auparavant était à l'abandon, à cause de la transgression que constituait son départ à l'étranger ; puis, ayant délaissé le culte de l'idolâtrie, dans laquelle elle s'était précipitée pour se retrouver **veuve et sans enfants**, elle entreprit de revenir **dans son**
 1, 5c.6a **ancien pays** qu'elle avait quitté, en pratiquant pieusement le culte divin, grâce à ceux des juifs qui avaient cru, et grâce aux saints apôtres, à propos desquels, peut-on lire, le prophète avait proclamé : *Comme ils sont beaux les pieds de ceux qui apportent la bonne nouvelle de la paix et la bonne nouvelle du bien*^{i 2}.

8. Une fois en chemin, alors qu'elle désirait se retourner vers la terre de Juda, c'est-à-dire vers la proclamation de notre Seigneur, Jésus-Christ, elle dit à ses deux belles-filles : « **Allez dans la maison de votre mère et que le Seigneur vous fasse miséricorde ; et que le Seigneur vous donne de trouver le repos dans la maison des époux que la vie vous donnera.** » Ayant alors élevé la voix, elles se mirent à pleurer. Et Orpha, ayant embrassé sa belle-mère, retourna aussitôt auprès de son peuple et auprès de ses dieux. 1, 7b-9.14b

9. Mais Ruth, figure de l'Église, accueillant en elle l'amour du culte divin et, comme l'a chanté le Psalmiste, ayant oublié la demeure de son peuple et de son père^{j 3}, s'attacha à sa belle-mère et lui dit : « **Ne te détourne**
 1, 16-17a **pas de moi pour obtenir que je te laisse et m'en aille. Partout où tu iras, j'irai ; là où tu seras installée, je m'installerai moi aussi. Ton peuple sera mon peuple et**

3. *Domum*, coordonné à *populi*, peut paraître étrange ; mais la Vulgate, Ps 44, 11, *iuxta LXX*, écrit *Obliuiscere populum tuum et domum patris tui, et iuxta Hebr., Obliuiscere populi tui et domus patris tui*. Ce peut être l'origine d'une contamination un peu négligente.

8 **Quae te morientem terra susceperit, in ea moriar et ibi accipiam locum sepulturae.** »

10. Sic enim Ecclesia ex gentibus ad Dominum conuocata, relicta patria sua, quod est idolatria, et ommissa uniuersa conuersatione terrena, profitetur Dominum Deum
4 suum esse in quem sancti crediderunt, et illuc se ituram ubi caro Christi post Passionem ascendit et ob eius nomen in hoc saeculo pati usque ad mortem, et cum sanctorum populo, patriarchis scilicet et prophetis, consociandam ;
8 de quorum societate, quod sanctis ex stirpe Abrahae uenientibus consociaretur Moyses in Cantico ostendit dicens : *Laetamini gentes cum populo eius*^k, id est, hii qui ex gentibus estis credituri, cum illis qui primi electi sunt
12 aeterna laetitia exsultate !

11. Tamen, in typo etiam Orphae, apud uniuersas gentes qui remanserunt antiquis idolatriae erroribus et uoluptatibus seruietes intelliguntur. Nec immerito ergo Ruth
4 interpretatur « uidens » seu « definiens » atque « festinans ». Interiori enim intuitu « prospexit » *uanitatem*

10, 4 se ituram *Isidorus* : *secuturam Douglas uide not.* || 9 uenientibus *Isidorus* : *imminentibus Douglas uide not.*

11, 2 qui *scripsi* : *quae Douglas*

k. Dt 32, 43

1. Ce paragraphe est emprunté à Isidore (*Iud.* 9, 2, *PL* 83, 390-391).

2. *Se ituram* : c'est le texte d'Isidore ; *secuturam*, retenu par Douglas, soulève deux difficultés : il n'y a pas de sujet pour l'infinitive, et le verbe *sequor* postulerait un COD ; *se ituram*, en revanche, donne un sujet conforme à l'usage grammatical, et le verbe intransitif se satisfait bien de l'adverbe *illuc*.

3. La construction de cette phrase n'est pas très heureuse : *quod* n'est pas un relatif mal accordé avec *societate*, et que l'on pourrait être tenté d'accorder avec lui, en corrigeant le texte des manuscrits, mais une

ton Dieu sera mon Dieu. La terre qui t'aura accueillie à ta mort, c'est sur elle que je mourrai, et c'est là que je trouverai une place pour ma sépulture. »

10. C'est¹ ainsi que l'Église venue des nations, appelée auprès du Seigneur, une fois qu'elle a laissé sa patrie – c'est l'idolâtrie –, et qu'elle a abandonné tout lien avec les choses terrestres, proclame que son Dieu et Seigneur est celui en qui ont cru les saints ; qu'elle ira² là où la chair du Christ est montée après sa Passion et que, pour son nom, elle souffrira en ce monde jusqu'à la mort, et qu'elle sera alliée au peuple des saints, c'est-à-dire les patriarches et les prophètes ; et, à propos de cette alliance, Moïse, dans son Cantique, a montré qu'elle³ se formerait avec les saints venus⁴ de la race d'Abraham : *Réjouissez-vous, nations, avec son peuple*^k, c'est-à-dire vous qui, venus des nations, vous apprêtez à croire, exultez d'une joie éternelle avec ceux qui ont été les premiers élus !

11. En revanche, derrière la figure d'Orpha, il faut voir ceux qui⁵, dans toutes les nations, sont restés asservis aux antiques erreurs de l'idolâtrie et à leurs plaisirs. Alors ce n'est pas sans raison que Ruth est traduit par « celle qui voit », « celle qui décide », et « celle qui se hâte ». En effet, par son regard intérieur, elle « s'aperçut » que,

conjonction dépendant de *ostendit* et introduisant une formule analogue à celle des *tituli* des *Testimonia* de Cyprien.

4. *Venientibus* : il arrive effectivement que *imminere* signifie « se trouver », mais on explique alors difficilement le complément d'origine introduit par *ex*. Le texte d'Isidore semble préférable.

5. *Qui* : si l'on conserve *quae*, il faut analyser *seruietes* comme un féminin, ce qui oblige à comprendre qu'il n'y a que des femmes à persister dans l'idolâtrie, ou que l'auteur dénonce l'entêtement de certaines *gentes* ; mais, dans ce cas, *uniuersas* ne se comprendrait plus.

uanitatum esse, ut scriptum est, simulacra daemonum¹
Deumque caeli esse rerum omnium creatorem atque rec-
8 torem^m, « définiens » que in corde suo nihil illius amoris
penitus proponendum, omni mora postposita, « festinare
contendit » illius cultui sociari. Ob quod et congrue post-
modum *uirtutis* est *femina*ⁿ nuncupata.

12. Vtriusque ergo mulieris, socrus uidelicet, per eos qui,
ut superius memorauimus, crediderant ex Iudaeis, et nurus,
per eos qui conuersi uenerunt ex gentibus, **uelox apud**
4 **cunctos ciues**, totius uidelicet orbis habitatores, illarum
fama procreuit.

13. Dicentibusque mulieribus « **Haec est illa Noemi** »
respondisse legitur « **Ne uocetis me Noemi, id est pul-
chram, sed uocate me, inquit, Mara, id est amaram,**
4 **quia ualde me amaritudine repleuit Omnipotens.** »
Haec humilitatis responsio ad paenitentium personam
congrue referenda est. Quamdiu enim quis inuiolatam
Trinitatis retinuerit fidem, collatam sibi diuinitus pul-
8 chritudinis possidet uenustatem ; quam si delinquendo
amiserit et postmodum ad pristinum decorem uenire
contenderit, necesse est ut, per paenitentiam, amaritu-
dinem perferat animi, quia non poterit quis ad sanitatis
12 peruenire remedium nisi primitus medicaminum pertulerit
cruciatu.

14. Et reuersa est Noemi et Ruth Moabitis nurus eius
cum illa quae reuersa est de agro Moab. Hae autem

1. Cf. Qo 1, 2 ; 1 R 16, 13.26... m. Cf. Sacram. Leon. (Feltoc 134, 1)
n. Rt 3, 11

1. Le terme « vanités » est souvent appliqué par l'Écriture aux statues
des idoles ; quant à l'expression « vanité des vanités », elle est spécifique
de Qo 1, 2, où elle s'applique non seulement aux idoles, mais à toutes les
illusions de la condition humaine.

2. La multiplicité des traductions proposées pour le nom de Ruth
n'embarasse pas Claude de Turin : elle lui fournit au contraire le moyen

comme il est écrit, les idoles des démons sont *vanité des
vanités*¹, et que le Dieu du ciel est le créateur et le gou-
verneur de toutes choses^m ; et, « discernant » en son cœur
que rien ne doit être placé au-dessus de l'amour de Dieu,
sans aucun retard, elle « décide de se hâter » de s'associer
à son culte. C'est pour cela que, plus loin, à juste titre, elle
est appelée *femme de valeur*ⁿ 2.

12. Et **rapidement la renommée** des deux femmes **1, 19b**
s'est répandue auprès de tous les citoyens, c'est-à-dire les
habitants du monde entier : celle de la belle-mère, grâce à
ceux qui, comme nous l'avons dit plus haut, étaient venus
des juifs et avaient cru, et celle aussi de la belle-fille, grâce
à ceux qui se sont convertis en venant des nations.

13. Et quand les femmes dirent : « **C'est la fameuse** **1, 19c-20**
Noémi », elle leur répondit, à ce qu'on peut lire : « **Ne
m'appellez pas Noémi, c'est-à-dire belle, mais appelez-
moi Mara, c'est-à-dire amère, car il est certain que le
Tout-Puissant m'a remplie d'amertume.** » Cette réponse
remplie d'humilité s'applique exactement à la personne
de ceux qui font pénitence. En effet, aussi longtemps
que quelqu'un garde une foi inébranlable en la Trinité, il
conserve le charme de la beauté qui lui a été donnée de
façon divine ; mais s'il la perd par son péché et s'efforce
ensuite de revenir à sa beauté antérieure, il est nécessaire
que, par la pénitence, il supporte l'amertume de son âme,
car nul ne pourra atteindre la guérison et la santé s'il n'a
pas supporté d'abord l'amertume des médicaments.

14. **Ainsi revint Noémi, et aussi avec elle sa belle-fille** **1, 22**
Ruth qui revint du pays de Moab. Et elles revinrent au

de montrer les étapes du cheminement intérieur de Ruth (même méthode
chez Raban Maur, XV, 8-9, qui trouve, dans le sens des noms propres
Obed, Isai et David, l'évocation des étapes de l'histoire du salut).

reuersae sunt initio messis ordeariae. Eo enim tempore
 4 etiam Ecclesia ex gentibus ad Christi Domini uenire
 dinoscitur fidem, cum hi qui Veteri Testamento seruiebant
 Christi fidem per apostolos recepisserunt. Quibus a
 Domino dictum Euangelista praenuntiat : *Leuate oculos*
 8 *uestros et uidete quia iam albae sunt regiones ad messem*^o,
 credentium uidelicet indicans populos.

15. Dixit autem Ruth Moabitae ad Noemi : « Ibo
 nunc in agrum ut colligam spicas de post metentes
 cuiuscumque si inuenero gratiam ante oculos eius. »
 4 **Dixit autem ad illam Noemi :** « Vade filia. » Et abiit
 et ueniens collegit in agro de post metentes. Ruth gen-
 tilis in Ecclesiae typo opinione comperta, labore manuum
 cupiens uictum requirere, id est piis operibus uitam
 8 perpetuam reperire : non enim se de his qui ex Iudaeis
 crediderunt utpote filius sociare audebat, sed apostolorum
 procul sequens uestigia, quae ex illorum ore praeferebantur
 sollicita mente studebat audire.

16. Accidit autem, inquit, **ut ager ille haberet**
dominum Booz, qui erat de cognatione Elimelech ; et
homo ille potens magnarumque opum Dominus erat.
 4 Booz enim, qui interpretatur « fortitudo » seu « in quo
 est uirtus », Domini nostri gestabat personam, quem Psal-
 mista dicit *Dominum fortem et potentem* fuisse in praelio^p
 Passionis *Dominumque* appellauit *uirtutum*^q ; quem etiam
 8 Paulus apostolus Dei *sapientiam et uirtutem*^r esse testatus
 est. Quod eum dicit Scriptura de cognatione fuisse *Eli-
 melech*, quem interpretari superius diximus « Deus rex »,
 ad ipsum Verbum a quo homo assumptus est Dei uidelicet

commencement de la moisson de l'orge. C'est à cette
 saison aussi, on le sait, que l'Église venue des nations a
 accédé à la foi au Christ, lorsque ceux qui étaient soumis
 à l'Ancien Testament ont reçu la foi au Christ, peut-on
 lire, grâce aux apôtres. C'est à eux que, selon l'Évangéliste,
 il a été dit par le Seigneur : *Élevez vos yeux et voyez que*
maintenant les plaines sont blanchies pour la moisson^o ; il
 désignait ainsi les peuples de croyants.

15. Alors Ruth la Moabite dit à Noémi : « Je vais
 aller maintenant dans la campagne pour ramasser des
 épis sur les pas de ceux qui moissonnent pour quelqu'un
 aux yeux de qui j'aurai trouvé grâce. » Et Noémi lui
 dit : « Va, ma fille. » Et elle alla et, une fois arrivée
 dans la campagne, elle y glana sur les pas des moisson-
 neurs. Ruth la païenne est habituellement comprise comme
 figure de l'Église, désirant gagner sa vie par le travail de ses
 mains, c'est-à-dire acquérir la vie éternelle par ses œuvres
 pieuses : en effet, elle n'osait pas se compter, comme un
 fils, au nombre de ceux qui avaient cru en venant des juifs,
 mais, suivant de loin les pas des apôtres, elle s'appliquait
 à entendre d'un esprit attentif tout ce qui sortait de leur
 bouche.

16. Or il arriva, dit l'Écriture, **que ce champ avait pour**
maître Booz, qui était de la parenté d'Élimélech ; et
cet homme était riche et puissant, maître de grandes
richesses. En effet, Booz, qui se traduit par « force » ou
 par « en qui est la puissance », représentait la personne
 de notre Seigneur, dont le Psalmiste dit qu'il est *fort et*
puissant dans le combat^p de la Passion, avant de l'appeler
Maître des puissances^q ; et c'est de lui que Paul, l'apôtre
 de Dieu, a témoigné qu'il était *sagesse et puissance*^r. L'affir-
 mation de l'Écriture selon laquelle il était *de la parenté*
d'Élimélech – qui se traduit, nous l'avons dit plus haut,
 par « Dieu est roi » – doit être rapportée à ce Verbe qui
 a assumé la condition d'homme, je veux dire le Fils de

12 filium referendum est, quem « Dominum esse et regem » multis in locis Scriptura praenuntiat.

17. Collegit ergo Ruth et quae collegit uirga caedens et excutiens inuenit ordei quasi ephi mensura, id est tres modios. Quos portans reuersa est ad ciuitatem et ostendit socru. Insuper et protulit et dedit ei de reliquiis cibi sui quo fuerat saturata. Dixitque socrus sua : « Vbi hodie collegisti ? » Indicauitque ei ubi esset operata et quod praecepit ei Booz ut tamdiu messoribus suis iungeretur donec omnes segetes meterentur. Cui respondit Noemi : « Benedictus sit a Domino quoniam eamdem gratiam quam praebuerat uiuis seruauit et mortuis. » Rursumque : « Propinquus, inquit, noster est homo. » Iuncta est igitur Ruth puellis Booz, et tamdiu cum eis messes messuit donec ordea et triticum conderentur in horreo.

18. Ecclesia namque ex gentibus ad Christi ueniens fidem et messoribus, id est predicatoribus uerbi illius adhaerens, nec non his quae ab eis in uirtute Spiritus gerebantur 4 sollicite nimis intendens, uelut catechumina iam effecta de cibo quoque illorum ac potu, hoc est praedicationis illorum commotionibus refecta, quae auditu perceperat mentis uigore discutiens, unius deitatis atque substantiae beatam 8 reperit Trinitatem : quam passione fidei suae constringens et memoriae euangelicam praedicationem quam ab apostolis audierat diligenter commendans, pergere contendit ad socrum, patriarcharum uidelicet et prophetarum ex 12 quorum illa descendebat stirpe, instituta seu exempla audius uolens addiscere.

18, 7 uigore scripsi : rigore Douglas || 8 passione scripsi : passio Douglas

Dieu, que l'Écriture, en de nombreux passages, annonce en le proclamant « Seigneur et roi ».

17. Ruth glana donc, puis, en frappant avec un fléau 2, 17-21. et en secouant ce qu'elle avait glané, elle obtint de 3, 2b. l'orge, à peu près un éphi, c'est-à-dire trois mesures. 2, 23 Elle les emporta en rentrant à la ville et les montra à sa belle-mère. En outre, elle rapporta et lui donna les restes de la nourriture dont elle avait été comblée. Et sa belle-mère lui dit : « Où as-tu glané aujourd'hui ? » Et elle lui indiqua où elle avait travaillé, ajoutant que Booz lui avait ordonné de se joindre à ses moissonneurs jusqu'à ce que toutes les récoltes soient moissonnées. Et Noémi lui répondit : « Béni soit-il par le Seigneur, car il a conservé pour les vivants la même bienveillance qu'il avait eue pour les morts. » Et ensuite : « C'est pour nous un proche, dit-elle, que cet homme. » Ruth se joignit donc aux servantes de Booz et elle moissonna les moissons avec elles jusqu'à ce que les orges et le blé soient rentrés dans les greniers.

18. C'est que l'Église venant des nations à la foi au Christ et s'attachant aux moissonneurs, c'est-à-dire aux prédicateurs de sa parole, portant aussi toute son attention à ce qui était fait par eux dans la puissance de l'Esprit, devenue alors en quelque sorte catéchumène par leur nourriture et leur boisson, c'est-à-dire réconfortée par les efforts de leur prédication, secouant par la vigueur de son esprit ce qu'elle avait reçu par son oreille, découvre la bienheureuse Trinité d'une unique déité et d'une unique substance ; par la passion de sa foi elle l'engrange, confie soigneusement à sa mémoire la prédication de l'Évangile qu'elle avait entendue de la bouche des apôtres, et se hâte de retourner auprès de sa belle-mère, celle des patriarches et des prophètes, de la race de qui elle descendait, se proposant d'étudier avec beaucoup d'ardeur leurs lois et leurs exemples.

19. *Et donec ordea colligerentur et triticum* : Veteris uidelicet Testamenti ac Noui didicisset mysterium, immobiliter uestigijs apostolorum adhaesit.

20. Ingressa autem Ruth cum socru sua in terram Israel, ob merita obsequiorum suorum prouidetur ut homini coniungeretur ex Abrahae stirpe uenienti ; et primum
4 quidem huic quem ipsa propinquum magis esse credebat, qui negat se posse illi nubere, et, recedente illo, per testimonium decem maiorum Booz illi coniungitur, et ab ipsis decem senioribus benedicitur.

21. Quod prius ille cognatus confitetur se eidem nubere non posse, hoc loco Iohannis Baptistae figuram ostendi aestimatur, quia, cum ipse a populo Israel Christus putaretur et interrogaretur quis esset, non negauit sed confessus est dicens Christum se non esse ; et perseuerantibus his qui missi erant et inquiringibus quis esset respondit : *Ego sum uox clamantis in deserto*^s, nouissime confitetur
8 de Domino ipso dicens : *Qui habet sponsam sponsus est*^t ; se autem amicum sponsi manifestat cum adiecit : *Amicus autem sponsi est qui stat et audit eum et laetatur propter uocem sponsi*^u.

22. Hunc ergo aestimant, quia Christum in die Visitationis suae uenisse non intelligebant, esse Ecclesiae sponsum qui propheticis esset uocibus ante promissus.
4 Sed sicut ille propinquus propinquum se esse negauit et

21, 2 ostendi scripsi : ostendere Douglas || 8 ipso scripsi : ipse Douglas

s. Jn 1, 23 ; cf. Is 40, 3 ; Mt 3, 3 ; Mc 1, 3 ; Lc 3, 4 t. Jn 3, 29
u. Jn 3, 29

19. *Et jusqu'à ce que les orges soient recueillis, ainsi que le blé* : c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle ait bien compris le mystère de l'Ancien et du Nouveau Testament, elle s'attacha inébranlablement aux pas des apôtres.

20. Une fois que Ruth est entrée sur la terre d'Israël avec sa belle-mère, on veille, à cause des mérites que Ruth avait acquis en donnant ses soins aux morts, à ce qu'elle soit unie à un homme descendant de la race d'Abraham ; et d'abord, à celui qu'elle croyait être le plus proche, lequel dit qu'il ne peut pas l'épouser ; alors, une fois que celui-ci a renoncé, avec le témoignage de dix anciens, c'est Booz qui lui est uni et elle est bénie par ces mêmes dix anciens.

21. D'abord, ce parent affirme qu'il ne peut l'épouser : on pense qu'ici est présentée une figure de Jean-Baptiste, car, alors que celui-ci était considéré par le peuple d'Israël comme étant le Christ et qu'on lui demandait qui il était, il ne refusa pas de répondre, mais il proclama hautement qu'il n'était pas le Christ ; et aux envoyés qui persistaient à lui demander qui il était, il répondit : *Je suis la voix de celui qui crie dans le désert*^s ; finalement, c'est à propos du Seigneur lui-même qu'il déclare : *C'est celui qui possède l'épouse qui est l'époux*^t ; quant à lui, il montre qu'il est l'ami de l'époux quand il ajoute : *L'ami de l'époux est celui qui se tient près de lui, l'écoute et se réjouit d'entendre la voix de l'époux*^u.

22. S'ils considèrent¹ que c'est lui l'époux de l'Église promis auparavant par la parole des prophètes, c'est parce qu'ils ne comprenaient pas que c'était le Christ qui était venu le jour de la Visitation². Mais, de même que ce

1. À quelques variantes textuelles près, ces paragraphes sont empruntés à Isidore (cf. *supra* p. 172, n. 1).

2. Le jour de la Visitation, Jean-Baptiste tressaille dans le sein de sa mère (Lc 1, 41) : c'est donc lui l'ami qui s'est réjoui d'être auprès de l'époux.

postea Ruth iungitur Booz, ita Christus, qui uere sponsus Ecclesiae est quem omnium prophetarum oracula cecinerant, dignatus est Ecclesiam assumere et ex omnibus
8 gentibus per totum orbem terrarum Deo Patri innumeros populos offerre.

23. Quod excalciat se cognatus ille ueterum consuetudo erat : ut si sponsus sponsam repudiare uellet, discalciatur ille et hoc esset signum repudii ; proinde excalciare iubetur
4 ne ad Ecclesiam quasi sponsus calciatus accederet. Hoc enim Christo seruabatur qui uerus sponsus erat.

24. *Decem* autem maiorum natu benedictio hoc ostendit in nomine Iesu omnes esse gentes saluandas ac benedicendas. *Iota* enim apud Graecos *decem* significat : quae
4 prima littera nomen Domini Iesu summa praescribit. Quae res, ut diximus, omnes gentes per ipsum saluandas ac benedicendas esse demonstrat.

25. Nec dubitet ergo quisquam haec ut dicta sunt credere, cum uideat uniuersa et ab initio figuris antecedentibus praecurrisse et per aduentum Domini manifeste
4 adimpleta sic esse ; et quae supersunt hoc modo perficienda in ueritate, consonantibus omnibus et uocibus et figuris sanctarum Scripturarum impletisque, quae pollicitus est per Iesum Christum Dominum, regem et saluatorem
8 nostrum, cum quo est illi honor et gloria in saecula saeculorum, amen.

proche a nié qu'il était un proche et qu'ensuite Ruth s'unit à Booz, de même le Christ, qui est vraiment l'époux de l'Église que les oracles de tous les prophètes avaient chanté, a daigné prendre l'Église en charge et présenter à Dieu le Père d'innombrables peuples venus, par toute la terre, de toutes les nations.

23. Que le parent se déchausse était une coutume des anciens : si un époux voulait répudier son épouse, il devait se déchausser et c'était le signe de la répudiation ; il reçoit donc l'ordre de se déchausser pour ne pas approcher de l'épouse avec des chaussures comme s'il était l'époux. Car cela était réservé au Christ, qui était le véritable époux.

24. La bénédiction de *dix* anciens montre que c'est dans le nom de Jésus que toutes les nations doivent être sauvées et bénies. En effet, le *iota* chez les Grecs représente le nombre *dix* ; et cette lettre représente à elle seule le nom du Seigneur Jésus. Cela, comme nous l'avons dit, montre que toutes les nations doivent être sauvées et bénies par lui.

25. Et que personne alors n'hésite à croire ces choses comme elles ont été dites, en voyant que tout cet ensemble, depuis le commencement, a été précédé par des figures prélabiles et a été ensuite clairement accompli par la venue du Seigneur ; et ce qui reste doit être conduit à sa perfection, de cette manière, en vérité, dans l'harmonie de toutes les paroles et l'accomplissement de toutes les figures des saintes Écritures, que Dieu a promis par Jésus-Christ, le Seigneur, notre roi et notre sauveur, avec qui lui sont rendus honneur et gloire, dans les siècles des siècles. Amen¹.

1. La forme de doxologie donnée à la dernière phrase implique que le sujet sous-entendu en soit Dieu le Père, à qui le Fils est associé dans la gloire.

INDEX SCRIPTURAIRE

Dans la colonne de droite, le premier nombre qui suit la lettre R (pour Raban Maur) renvoie au chapitre, le suivant au paragraphe. La lettre C (pour Claude de Turin) est suivie du numéro du paragraphe. Les références des simples allusions sont en caractères italiques.

ANCIEN TESTAMENT

Genèse

6, 2	R13, 1
22, 18	R4, 1
26, 22	R15, 2
29, 17	R14, 5
38, 14	R14, 9
38, 18	R14, 10
38, 27-30	R14, 6
49, 10	R16, 2

Exode

25, 2	R3, 2
-------	-------

Deutéronome

18, 15	R6, 1
32, 43	R3, 7 ; C10

Juges

21, 24	C2
19, 22	C5

1 Samuel

2, 5	R15, 1
3, 1	C2

1 Rois

16, 13.26	C11
-----------	-----

Psaumes

5, 3	R1, 5
17, 45	R1, 12 ; 14, 9
23, 8	R6, 6 ; C16
23, 10	C16
36, 28.33	R2, 3
41, 2	R14, 9
44, 11	C9
44, 17-18	R15, 3
56, 2	R7, 3
59, 10	R13, 8
67, 32	R1, 12
72, 28	R10, 9
93, 7	R15, 4
105, 35-38	R15, 4
117, 14	R6, 6
125, 6	R8, 2
131, 11	R16, 3
142, 5	R8, 3

Proverbes		9, 6	R6, 3
31, 10	R10, 10	40, 3	C21
		52, 7	C7
Ecclésiaste		53, 8 - 54, 1	R9, 5
1, 2	C11		
Cantique			
1, 5-6	R4, 2		
6, 3	R1, 6		
Sagesse			
9, 14	R14, 5		
Siracide			
29, 15	R15, 9		
33, 1	R15, 9		
Isaïe			
1, 18	R14, 5		

NOUVEAU TESTAMENT

Matthieu		28, 19-20	R7, 5
3, 3	C21		
4, 17	R11, 5		
6, 2-6	R10, 15		
7, 7	R10, 8		
8, 5-10	R10, 5		
8, 8	R7, 4		
10, 5	R7, 5		
10, 6	R1, 9		
15, 26-27	R7, 4		
15, 28	R10, 1		
19, 17	R3, 3		
19, 21	R3, 3		
20, 16	R14, 7		
21, 9	R6, 7		
21, 33-46	R15, 4		
23, 39	R6, 7		
26, 24	R10, 3		
26, 75	R14, 8		
		Marc	
		1, 3	C21
		12, 1-12	R15, 4
		16, 15	R1, 8
		16, 16	R11, 5
		Luc	
		1, 60-63	R12, 3
		2, 14	R6, 7
		3, 4	C21
		3, 38	R13, 1
		7, 1-10	R10, 5
		9, 13	R1, 8
		10, 23-24	R1, 7
		13, 35	R6, 7
		15, 8-10	R15, 6
		17, 11-15	R12, 5

20, 9-19	R15, 4	Romains	
24, 44	R10, 3	1, 25	C4
24, 46-47	R14, 8	5, 20	R13, 5
		6, 6	R7, 2
		8, 30	R14, 10
		9, 5	R1, 5
		10, 4	R16, 1
		15, 10	R3, 7
Jean		I Corinthiens	
1, 12-13	R13, 2	1, 24	C16
1, 19-24	R10, 11		
1, 23	C21		
1, 26-27	R13, 3		
1, 27	R13, 7; 13, 9		
2, 24-25	R9, 1		
3, 16	R11, 5		
3, 27-31	R13, 4		
3, 29	R10, 11; 13, 7; C21		
	C14		
4, 35	R5, 3		
6, 9-13	R7, 3		
6, 29	C4		
6, 41	R2, 3		
6, 50-51	C4		
6, 51	C4		
6, 52	C4		
12, 32	R9, 4		
14, 6	R1, 7		
15, 16	R1, 8		
16, 23	R10, 8		
16, 24	R7, 3; 10, 8		
Actes			
1, 15	R5, 3		
2, 41s.	R5, 3		
3, 22	R6, 1		
4, 32	R1, 11		
8, 10	R6, 2		
10, 3-4	R15, 9		
		Galates	
		2, 8-9	R1, 10
		Éphésiens	
		1, 22	R10, 11
		1, 23	R8, 4
		3, 10	R6, 2
		Philippiens	
		3, 14	R6, 9
		Colossiens	
		1, 18	R8, 4; 10, 11
		Hébreux	
		2, 14	R10, 2
		7, 18-19	R13, 5
		I Jean	
		4, 1	R3, 1
		Apocalypse	
		19, 10	R15, 7

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	7
SIGLES.....	9
RABAN MAUR	11
INTRODUCTION.....	13
Les sources.....	24
Le texte.....	26
Le texte biblique	27
TEXTE ET TRADUCTION.....	29
CONSPECTVS SIGLORVM	31
CLAUDE DE TURIN	155
INTRODUCTION.....	157
Les sources.....	158
Le texte.....	159
Le texte biblique	160
TEXTE ET TRADUCTION.....	163
INDEX SCRIPTURAIRE	185

SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : † H. de Lubac, s.j.

† J. Daniélou, s.j. ; † C. Mondésert, s.j.

Directeur : B. Mewnier

Conseiller scientifique : P. Mattei

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par noms d'auteurs anciens et titres d'ouvrages anonymes, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection.

Pour une information plus complète, une « liste numérique » est téléchargeable sur le site Internet, à l'adresse suivante : www.sources-chretiennes.mom.fr. Elle présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique également les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.

On peut se la procurer aussi au secrétariat de l'Institut des « Sources chrétiennes », 22 rue Sala, F-69002 Lyon (Tél. : 0472777350 et Courriel : sources.chretiennes@mom.fr).

LISTE ALPHABÉTIQUE (1-533)

ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE : 194, 195, 224 et 373	APPONIUS Commentaire sur le Cantique des Cantiques, I-III : 420 – IV-VIII : 421 – IX-XII : 430
ADAM DE PERSEIGNE Lettres, I : 66	ARISTÉE Lettre à Philocrate : 89
AELRED DE RIEVAULX Quand Jésus eut douze ans : 60 La Vie de recluse : 76	ARISTIDE Apologie : 470
AMBROISE DE MILAN Apologie de David : 239 Des mystères : 25 bis Des sacrements : 25 bis Explication du Symbole : 25 bis La Pénitence : 179 Sur S. Luc : 45 et 52	ATHANASE D'ALEXANDRIE Deux apologies : 56 bis Discours contre les païens : 18 bis Voir « Histoire acéphale » : 317 Lettres à Sérapion : 15 Sur l'incarnation du Verbe : 199 Vic d'Antoine : 400
AMBROSIASIER Contre les païens : 512 Sur le destin : 512	ATHÉNAGORE Supplique au sujet des chrétiens : 379 Sur la résurrection des morts : 379
AMÉDÉE DE LAUSANNE Huit homélies mariales : 72	AUGUSTIN Commentaire de la Première Épître de S. Jean : 75 Sermons pour la Pâque : 116
ANSELME DE CANTORBÉRY Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91	AVIT DE VIENNE Histoire spirituelle, I-III : 444 – IV-V : 492
ANSELME DE HAVELBERG Dialogues, I : 118	
APHRAATE LE SAGE PERSAN Exposés : 349 et 359	
APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145	
APOPHTEGMES DES PÈRES, I : 387 – II : 474 – III : 498	

BARNABÉ (ÉPÎTRE DE) : 172
 BARSANUPHE ET JEAN DE GAZA
 Correspondance, vol. I : 426 et 427
 - vol. II : 450 et 451
 - vol. III : 468
 BASILE DE CÉSARÉE
 Contre Eunome : 299 et 305
 Homélies sur l'Hexaéméron : 26 bis
 Sur le Baptême : 357
 Sur l'origine de l'homme : 160
 Traité du Saint-Esprit : 17 bis
 BASILE DE SÉLEUCIE
 Homélie pascalle : 187
 BAUDOIN DE FORD
 Le Sacrement de l'autel : 93 et 94
 BÈDE LE VÉNÉRABLE
 Le Tabernacle : 475
 Histoire ecclésiastique du peuple anglais,
 - I-II : 489
 - III-IV : 490
 - V : 491
 BENOÎT DE NURSIE
 La Règle : 181-186
 BERNARD DE CLAIRVAUX
 Introduction aux Œuvres complètes :
 380
 A la louange de la Vierge Mère : 390
 L'Amour de Dieu : 393
 La Conversion : 457
 Éloge de la nouvelle chevalerie : 367
 La Grâce et le Libre Arbitre : 393
 Lettres, 1-41 : 425
 - 42-91 : 458
 Le Précepte et la Dispense : 457
 Office de saint Victor : 527
 Sermons divers, 1-22 : 496
 - 23-69 : 518
 Sermons pour l'année, I.1 : 480
 - I.2 : 481
 Sermons sur le Cantique, 1-15 : 414
 - 16-32 : 431
 - 33-50 : 452
 - 51-68 : 472
 - 69-86 : 511
 Vie de S. Malachie : 367
 CALLINICOS
 Vie d'Hypatios : 177
 CASSIEN, voir JEAN CASSIEN
 CÉSaire D'ARLES
 Œuvres monastiques,
 - II. Œuvres pour les moniales : 345
 - II. Œuvres pour les moines : 398
 Sermons au peuple : 175, 243 et 330
 Sermons sur l'Écriture, 81-105 : 447
 CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE PSAUME
 118 : 189 et 190
 CHARTREUX
 Lettres des premiers chartreux : 88
 et 274

CHROMACE D'AQUILÉE
 Sermons : 154 et 164
 CLAIRE D'ASSISE
 Écrits : 325
 CLAUDE DE TURIN
 Commentaire sur le Livre de Ruth :
 533
 CLÉMENT D'ALEXANDRIE
 Extraits de Théodote : 23
 Le Pédagogue : 70, 108 et 158
 Protreptique : 2 bis
 Stromate, I : 30
 - II : 38
 - IV : 463
 - V : 278 et 279
 - VI : 446
 - VII : 428
 CLÉMENT DE ROME
 Épître aux Corinthiens : 167
 CODE THÉODOSIEN, voir LOIS
 RELIGIEUSES...
 COMMENTAIRE SUR LA PARAPHRASE CHRÉ-
 TIENNE DU MANUEL D'ÉPICTÈTE : 503
 CONCILES GAULOIS DU IV^e SIÈCLE : 241
 CONCILES MÉROVINGIENS (CANONS
 DES) : 353 et 354
 CONSTANCE DE LYON
 Vie de S. Germain d'Auxerre : 112
 CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES : 320,
 329 et 336
 COSMAS INDICOPLEUSTÈS
 Topographie chrétienne : 141, 159
 et 197
 CYPRIEN DE CARTHAGE
 A Démétrien : 467
 A Donat : 291
 La Bienfaisance et les Aumônes : 440
 La Jalousie et l'Envie : 519
 L'Unité de l'Église : 500
 La Vertu de patience : 291
 CYRILLE D'ALEXANDRIE
 Contre Julien, I-II : 322
 Deux dialogues christologiques : 97
 Dialogues sur la Trinité : 231, 237
 et 246
 Lettres festales, I-VI : 372
 - VII-XI : 392
 - XII-XVI : 434
 CYRILLE DE JÉRUSALEM
 Catéchèses mystagogiques : 126
 DÉFENSOR DE LIGUÉ
 Livre d'étincelles : 77 et 86
 DENYS L'ARÉOPAGITE
 La Hiérarchie céleste : 58 bis
 DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR
 L'OCTAVE DE PÂQUES : 146
 DHUODA
 Manuel pour mon fils : 225 bis

DIADOQUE DE PHOTICÉ
 Œuvres spirituelles : 5 bis
 DIDYME L'AVEUGLE
 Sur la Genèse : 233 et 244
 Sur Zacharie : 83, 84 et 85
 Traité du Saint-Esprit : 386
 A DIOGNÈTE : 33 bis
 DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES
 (DIDACHÈ) : 248 bis
 DOROTHÉE DE GAZA
 Œuvres spirituelles : 92
 ÉGÉRIE
 Journal de voyage : 296
 ÉPHREM DE NISIBE
 Commentaire de l'Évangile concordant
 ou Diatessaron : 121
 Hymnes pascales : 502
 Hymnes sur la Nativité : 459
 Hymnes sur le Paradis : 137
 EUDOCIE, PATRICIUS, OPTIMUS, CÔME
 DE JÉRUSALEM
 Centons homériques : 437
 EUGIPPE
 Vie de S. Séverin : 374
 EUNOME
 Apologie : 305
 EUSÈBE DE CÉSARÉE
 Voir PAMPHILE, Apologie pour Ori-
 gène : 464 et 465
 Contre Hiéroclès : 333
 Histoire ecclésiastique,
 Introduction et index : 73
 - I-IV : 31
 - V-VII : 41
 - VIII-X : 55
 Préparation évangélique, I : 206
 - II-III : 228
 - IV-V, 17 : 262
 - V, 18-VI : 266
 - VII : 215
 - VIII-X : 369
 - XI : 292
 - XII-XIII : 307
 - XIV-XV : 338
 Questions évangéliques : 523
 ÉVAGRE LE PONTIQUE
 Le Gnostique : 356
 Scholies à l'Écclésiaste : 397
 Scholies aux Proverbes : 340
 Sur les pensées : 438
 Traité pratique : 170 et 171
 [ÉVAGRE LE PONTIQUE]
 Chapitres des disciples d'Évagre : 514
 ÉVANGILE DE PIERRE : 201
 EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124
 FACUNDUS D'HERMIANE
 Défense des Trois Chapitres I : 471
 - II.1 : 478
 - II.2 : 479

- III : 484
 - IV : 499
 FAUSTIN (et MARCELLIN)
 Supplique aux empereurs : 504
 FIRMUS DE CÉSARÉE
 Lettres : 350
 FRANÇOIS D'ASSISE
 Écrits : 285
 FULGENCE DE RUSPE
 Lettres ascétiques et morales : 487
 GALAND DE REIGNY
 Parabolaires : 378
 Petit livre de proverbes : 436
 GÉLASE I^{er}
 Lettre contre les Lupercals et dix-
 huit messes : 65
 GEOFFROY D'AUXERRE
 Entretien de Simon-Pierre avec Jésus :
 364
 GERTRUDE D'HELFTA
 Les Exercices : 127
 Le Héraut : 139, 143, 255 et 331
 GRÉGOIRE DE NAREK
 Le Livre de prières : 78
 GRÉGOIRE DE NAZIANZE
 Discours, 1-3 : 247
 - 4-5 : 309
 - 6-12 : 405
 - 20-23 : 270
 - 24-26 : 284
 - 27-31 : 250
 - 32-37 : 318
 - 38-41 : 358
 - 42-43 : 384
 Lettres théologiques : 208
 La Passion du Christ : 149
 GRÉGOIRE DE NYSSE
 Contre Eunome, I, 1-146 : 521
 La Création de l'homme : 6
 Discours catéchétique : 453
 Homélies sur l'Écclésiaste : 416
 Lettres : 363
 Sur les titres des psaumes : 466
 Traité de la virginité : 119
 Vie de Moïse : 1 bis
 Vie de sainte Macrine : 178
 GRÉGOIRE LE GRAND
 Commentaire sur le Cantique : 314
 Dialogues : 251, 260 et 265
 Homélies sur Ezéchiel : 327 et 360
 Homélies sur l'Évangile, I (1-20) : 485
 - II (21-40) : 522
 Morales sur Job, I-II : 32 bis
 - XI-XIV : 212
 - XV-XVI : 221
 - XXVIII-XXIX : 476
 - XXX-XXXII : 525
 Registre des Lettres, I.1 : 370
 - I.2 : 371

— II : 520
Règle pastorale : 381 et 382
GRÉGOIRE LE GRAND (PIERRE DE CAVA)
Commentaire sur le Premier Livre
des Rois : 351, 391, 432, 449,
469 et 482
GRÉGOIRE LE THAUMATURGE
Remerciement à Origène : 148
GUERRIC D'IGNY
Sermons : 166 et 202
GUIGUES I^{er} LE CHARTREUX
Les Coutumes de Chartreuse : 313
Méditations : 308
GUIGUES II LE CHARTREUX
Lettre sur la vie contemplative : 163
Douze méditations : 163
GUILLAUME DE BOURGES
Livre des guerres du Seigneur : 288
GUILLAUME DE SAINT-THIERRY
Exposé sur le Cantique : 82
Lettre aux Frères du Mont-Dieu :
223
Le Miroir de la foi : 301
Oraisons méditatives : 324
Traité de la contemplation de Dieu :
61
HERMAS
Le Pasteur : 53 bis
HERMIAS
Satire des philosophes païens : 388
HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM
Homélies pascales : 187
HILAIRE D'ARLES
Vie de S. Honorat : 235
HILAIRE DE POITIERS
Commentaire sur le Psaume 118 :
344 et 347
Commentaires sur les Psaumes, I : 515
Contre Constance : 334
Sur Matthieu : 254 et 258
Traité des Mystères : 19 bis
La Trinité : 443, 448 et 462
HIPPOLYTE DE ROME
Commentaire sur Daniel : 14
La Tradition apostolique : 11 bis
HISTOIRE « ACÉPHALE » ET INDEX
SYRIAQUE DES LETTRES FESTALES
D'ATHANASE D'ALEXANDRIE : 317
HOMÉLIES PASCALES : 27, 36 et 48
HONORAT DE MARSEILLE
Vie d'Hilaire d'Arles : 404
HUGUES DE BALMA
Théologie mystique : 408 et 409
HUGUES DE SAINT-VICTOR
Six opuscles spirituels : 155
HYDACE
Chronique : 218 et 219

IGNACE D'ANTIOCHE
Lettres : 10 bis
IRÉNÉE DE LYON
Contre les hérésies, I : 263 et 264
— II : 293 et 294
— III : 210 et 211
— IV : 100 (2 vol.)
— V : 152 et 153
Démonstration de la prédication
apostolique : 406
ISAAC DE L'ÉTOILE
Sermons, 1-17 : 130
— 18-39 : 207
— 40-55 : 339
ISIDORE DE PÉLUSE
Lettres, I : 422
— II : 454
JEAN D'APAMÉE
Dialogues et traités : 311
JEAN DE BÉRYTE
Homélie pascale : 187
JEAN CASSIEN
Conférences : 42, 54 et 64
Institutions : 109
JEAN CHRYSOSTOME
A Théodore : 117
A une jeune veuve : 138
Commentaire sur Isaïe : 304
Commentaire sur Job : 346 et 348
Homélies sur Ozias : 277
Huit catéchèses baptismales : 50
Lettre d'exil : 103
Lettres à Olympias : 13 bis
Panégyriques de S. Paul : 300
Sermons sur la Genèse : 433
Sur Babylas : 362
Sur l'égalité du Père et du Fils : 396
Sur l'incompréhensibilité de Dieu :
28 bis
Sur la providence de Dieu : 79
Sur la vaine gloire et l'éducation des
enfants : 188
Sur le mariage unique : 138
Sur le sacerdoce : 272
Trois catéchèses baptismales : 366
La Virginité : 125
PSEUDO-CHRYSOSTOME
Homélie pascale : 187
JEAN DAMASCÈNE
Écrits sur l'islam : 383
Homélies sur la Nativité et la
Dormition : 80
JEAN MOSCHUS
Le Prê spirituel : 12
JEAN SCOT
Commentaire sur l'Évangile de Jean :
180
Homélie sur le Prologue de Jean : 151
JÉRÔME
Apologie contre Rufin : 303

Commentaire sur Jonas : 323
Commentaire sur S. Matthieu : 242
et 259
Débat entre un Luciférien et un
Orthodoxe : 473
Homélies sur Marc : 494
Trois vies de moines : 508
JONAS D'ORLÉANS
Le Métier de roi : 407
JULIEN DE VÉZELAY
Sermons : 192 et 193
JUSTIN
Apologie pour les chrétiens : 507
PSEUDO-JUSTIN
Ouvrages apologetiques : 528
LACTANCE
La Colère de Dieu : 289
De la mort des persécuteurs : 39
(2 vol.)
Épitomé des Institutions divines : 335
Institutions divines, I : 326
— II : 337
— IV : 377
— V : 204 et 205
— VI : 509
L'Ouvrage du Dieu créateur : 213
et 214
LÉON LE GRAND
Sermons, 1-19 : 22 bis
— 20-37 : 49 bis
— 38-64 : 74 bis
— 65-98 : 200
LÉONCE DE CONSTANTINOPLE
Homélies pascales : 187
LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198
LIVRE D'HEURES DU SINAÏ : 486
LOIS RELIGIEUSES DES EMPEREURS ROMAINS,
DE CONSTANTIN À THÉODOSE II (312-
438) :
Code Théodosien XVI : 497
— I-XV : 531
PSEUDO-MACAIRE
Œuvres spirituelles, I : 275
MANUEL II PALÉOLOGUE
Entretien avec un musulman : 115
MANUEL D'ÉPICTÈTE, voir COMMENTAIRE
SUR LA PARAPHRASE CHRÉTIENNE...
MARC LE MOINE
Traité : 445 et 455
MARCELLIN, voir FAUSTIN
MARIUS VICTORINUS
Traité théologiques sur la Trinité :
68 et 69
MAXIME LE CONFESSEUR
Centuries sur la Charité : 9

MÉLANIE, voir VIE
MÉLITON DE SARDES
Sur la Pâque : 123
MÉTHODE D'OLYMPE
Le Banquet : 95
NERSÈS ŠNORHALI
Jésus, Fils unique du Père : 203
NICÉPHORE BLEMMYDÈS
Traité : 517
NICÉTAS STÉTHATOS
Opuscles et Lettres : 81
NICOLAS CABASILAS
Explication de la divine liturgie :
4 bis
La Vie en Christ : 355 et 361
NIL D'ANCYRE
Commentaire sur le Cantique des
Cantiques, I : 403
OPTAT DE MILÈVE
Traité contre les donatistes, I-II : 412
— III-VII : 413
ORIGÈNE
Commentaire sur l'Épître aux Ro-
mains, I-II : 532
Commentaire sur le Cantique : 375
et 376
Commentaire sur S. Jean, I-V : 120 bis
— VI-X : 157
— XIII : 222
— XIX-XX : 290
— XXVIII et XXXII : 385
Commentaire sur S. Matthieu, X-XI :
162
Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et
227
Entretien avec Héraclide : 67
Homélies sur la Genèse : 7 bis
Homélies sur l'Exode : 321
Homélies sur le Lévitique : 286 et 287
Homélies sur les Nombres, I-X : 415
— XI-XIX : 442
— XX-XXVIII : 461
Homélies sur Josué : 71
Homélies sur les Juges : 389
Homélies sur Samuel : 328
Homélies sur les Psaumes 36 à 38 :
411
Homélies sur le Cantique : 37 bis
Homélies sur Jérémie : 232 et 238
Homélies sur Ézéchiel : 352
Homélies sur S. Luc : 87
Lettre à Africanus : 302
Philocalie : 226 et 302
Traité des principes : 252, 253, 268,
269 et 312
PACIEN DE BARCELONE
Écrits : 410

- PALLADIOS
Dialogue sur la vie de Jean
Chrysostome : 341 et 342
- PAMPHILE, EUSÈBE DE CÉSARÉE
Apologie pour Origène : 464 et 465
- PASSION DE PERPÉTUE ET DE FÉLICITÉ
suiivi des ACTES : 417
- PATRICK
Confession : 249
Lettre à Coroticus : 249
- PAULIN DE PELLA
Poème d'action de grâces : 209
Prière : 209
- PHILON D'ALEXANDRIE, voir LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE...
- PSEUDO-PHILON
Les Antiquités bibliques : 229 et 230
Prédications synagogales : 435
- PHILOXÈNE DE MABBOUG
Homélies : 44 bis
- PIERRE DAMIEN
Lettre sur la toute-puissance divine : 191
- PIERRE DE CAVA, voir GRÉGOIRE LE GRAND
- PIERRE DE CELLE
L'École du cloître : 240
- POLYCARPE DE SMYRNE
Lettres et Martyre : 10 bis
- PTOLÉMÉE
Lettre à Flora : 24 bis
- QUATORZE HOMÉLIES DU IX^e SIÈCLE : 161
- QUESTIONS D'UN PAÏEN À UN CHRÉTIEN : 401 et 402
- QUODVULTDEUS
Livres des promesses : 101 et 102
- RABAN MAUR
Commentaire sur le Livre de Ruth : 533
- LA RÈGLE DU MAÎTRE : 105-107
- LES RÈGLES DES SAINTS PÈRES : 297 et 298
- RICHARD DE SAINT-VICTOR
Les Douze Patriarches : 419
La Trinité : 63
- RICHARD ROLLE
Le Chant d'amour : 168 et 169
- RITUELS
Rituel cathare : 236
Trois antiques rituels du Baptême : 59
- ROMANOS LE MÉLODE
Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283
- RUFIN D'AQUILÉE
Les Bénédictions des patriarches : 140
- RUPERT DE DEUTZ
Les Œuvres du Saint-Esprit, I-II : 131
- III-IV : 165
- SALVIEN DE MARSEILLE
Œuvres : 176 et 220
- SCOLIES ARIENNES SUR LE CONCILE D'AQUILÉE : 267
- SOCRATE DE CONSTANTINOPLE
Histoire ecclésiastique, I : 477
- II-III : 493
- IV-VI : 505
- VII. Index : 506
- SOZOMÈNE
Histoire ecclésiastique, I-II : 306
- III-IV : 418
- V-VI : 495
- VII-IX : 516
- SULPICE SÉVÈRE
Chroniques : 441
Gallus : 510
Vie de S. Martin : 133-135
- SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN
Catéchèses : 96, 104 et 113
Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques : 51 bis
Hymnes : 156, 174 et 196
Traité théologique et éthiques : 122 et 129
- SYMÉON LE STUDITE
Discours ascétique : 460
- TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256, 261, 271 et 282
- TERTULLIEN
A son épouse : 273
La Chair du Christ : 216 et 217
Contre Hermogène : 439
Contre les valentiniens : 280 et 281
Contre Marcion, I : 365
- II : 368
- III : 399
- IV : 456
- V : 483
De la patience : 310
De la prescription contre les hérétiques : 46
Exhortation à la chasteté : 319
Le Manteau : 513
Le Mariage unique : 343
La Pénitence : 316
La Pudicité : 394 et 395
Les Spectacles : 332
La Toilette des femmes : 173
Traité du Baptême : 35
Le Voile des vierges : 424
- THÉODORE DE CYR
Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et 315
Correspondance : 40, 98, 111 et 429

- Histoire des moines de Syrie : 234 et 257
Histoire ecclésiastique, Livres I-II : 501
- Livres III-V : 530
Thérapeutique des maladies helléniques : 57 (2 vol.)
- THÉODOTE
Extraits (*Clément d'Alex.*) : 23
- THÉOPHILE D'ANTIOCHE
Trois livres à Autolyclus : 20
- TYCONIUS
Livre des Règles : 488
- VICTORIN DE POETOVIO
Sur l'Apocalypse et autres écrits : 423
- VIE D'OLYMPIAS : 13 bis
- VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90
- VIE DES PÈRES DU JURA : 142

SOUS PRESSE

- AMBROISE DE MILAN, **Jacob et la Vie heureuse**. G. Nauroy.
- BERNARD DE CLAIRVAUX, **Sermons variés**. F. Callerot, P.-Y. Emery, G. Raciti.
- GRÉGOIRE DE NYSSÉ, **Contre Eunome. Livre I, 147-691**. R. Winling.
- MAXIME LE CONFESSEUR, **Questions à Thalassios**. Tome I. J.-C. Larchet, F. Vinel.

PROCHAINES PUBLICATIONS

- JEAN DE BOLNISI, **Homélies**. S. Verhelst.
- JEAN DAMASCÈNE, **La foi orthodoxe**. P. Ledruix, V. Conticello.

RÉIMPRESSIONS PRÉVUES EN 2009

54. JEAN CASSIEN, **Conférences**. Tome II. E. Pichery.
- 126 bis. CYRILLE DE JÉRUSALEM, **Catéchèses mystagogiques**. A. Piédagnel, P. Paris.
279. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, **Stromate V**. Tome 2. A. Le Boulluec.
355. NICOLAS CABASILAS, **La Vie en Christ**. Livres I-IV. M.-H. Congourdeau.
361. NICOLAS CABASILAS, **La Vie en Christ**. Livres V-VII. M.-H. Congourdeau.
390. BERNARD DE CLAIRVAUX, **A la louange de la Vierge Mère**. M.-I. Huille, J. Regnard.
393. BERNARD DE CLAIRVAUX, **L'Amour de Dieu. La Grâce et le Libre Arbitre**. F. Callerot, J. Christophe, M.-I. Huille, P. Verdeyen.

Également aux Éditions du Cerf

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE

publiées sous la direction de

R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX.

Texte original et traduction française

1. **Introduction générale, De opificio mundi.** R. Arnaldez.
2. **Legum allegoriae.** C. Mondésert.
3. **De cherubim.** J. Gorez.
4. **De sacrificiis Abelis et Caini.** A. Méasson.
5. **Quod deterius potiori insidiari solet.** I. Feuer.
6. **De posteritate Caini.** R. Arnaldez.
- 7-8. **De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis.** A. Mosès.
9. **De agricultura.** J. Pouilloux.
10. **De plantatione.** J. Pouilloux.
- 11-12. **De ebrietate. De sobrietate.** J. Gorez.
13. **De confusione linguarum.** J.-G. Kahn.
14. **De migratione Abrahami.** J. Cazeaux.
15. **Quis rerum divinarum heres sit.** M. Harl.
16. **De congressu eruditionis gratia.** M. Alexandre.
17. **De fuga et inventione.** E. Starobinski-Safran.
18. **De mutatione nominum.** R. Arnaldez.
19. **De somniis.** P. Savinel.
20. **De Abrahamo.** J. Gorez.
21. **De Iosepho.** J. Laporte.
22. **De vita Mosis.** R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel.
23. **De Decalogo.** V. Nikiprowetzky.
24. **De specialibus legibus.** Livres I-II. S. Daniel.
25. **De specialibus legibus.** Livres III-IV. A. Mosès.
26. **De virtutibus.** R. Arnaldez, A.-M. Vêrilhac, M.-R. Servel, P. Delobre.
27. **De praemiis et poenis. De exsecrationibus.** A. Beckaert.
28. **Quod omnis probus liber sit.** M. Petit.
29. **De vita contemplativa.** F. Daumas et P. Miquel.
30. **De aeternitate mundi.** R. Arnaldez et J. Pouilloux.
31. **In Flaccum.** A. Pelletier.
32. **Legatio ad Caium.** A. Pelletier.
33. **Quaestiones in Genesim et in Exodum. Fragmenta graeca.** F. Petit.
- 34 A. **Quaestiones in Genesim,** I-II (e vers. armen.). Ch. Mercier.
- 34 B. **Quaestiones in Genesim,** III-IV (e vers. armen.). Ch. Mercier et F. Petit.
- 34 C. **Quaestiones in Exodum,** I-II (e vers. armen.). A. Terian.
35. **De Providentia,** I-II. M. Hadas-Lebel.
36. **Alexander vel De animalibus** (e vers. armen.). A. Terian.

*Cet ouvrage
a été achevé d'imprimer
en novembre 2009
par l'Imprimerie Floch
53100 – Mayenne*

*Dépôt légal : décembre 2009
N° d'imprimeur : 75073
N° d'éditeur : 14933*

Dans « Sources Chrétiennes »,
autres œuvres d'auteurs carolingiens :

- DHUODA, **Manuel pour mon fils** : 225 *bis*.
- JEAN SCOT (ÉRIGÈNE),
Homélie sur le Prologue de Jean : 151.
Commentaire sur l'Évangile de Jean : 180.
- JONAS D'ORLÉANS, **Le Métier de roi : De institutione regia** : 407.

DERNIERS OUVRAGES PARUS

528. PSEUDO-JUSTIN, **Ouvrages apologétiques : Exhortation aux Grecs. Discours aux Grecs. Sur la monarchie.** B. Pouderon.
529. MAXIME LE CONFESSEUR, **Questions à Thalassios.** Tome I. J.-C. Larchet, F. Vinel.
530. THÉODORET DE CYR, **Histoire ecclésiastique, Livres III-V,** tome II. J. Bouffartigue, P. Canivet, A. Martin, L. Pietri, F. Thelamon.
531. **Les lois religieuses des empereurs romains, de Constantin à Théodose II (312-438), Vol. II : Code Théodosien, I-XV, Code Justinien, Constitutions sirmondiennes.** R. Delmaire, L. Guichard, O. Huck, F. Richard, J. Rougé.
532. ORIGÈNE, **Commentaire sur l'Épître aux Romains, Livres I-II.** L. Brésard, M. Fédou.